

BOUCHERIE CHARCUTERIE

25.26.05 HÔPITAL 15 NEUCHÂTEL

25.26.65

QUALITÉ IRREPROCHABLE CHOIX INCOMPARABLE PRIX RAISONNABLE

ROHRER

Hoffmann-La Roche perd la 2me manche en Grande-Bretagne...

Page 7

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUTS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Papadopoulos a gagné le combat du référendum!

Mais 38% des inscrits ont boudé le régime grec

ATHÈNES (AP). — Les derniers résultats du référendum en Grèce publiés lundi donnaient 78,5 % des voix en faveur du régime. Les abstentions et les bulletins nuls totalisaient environ 16 %. Les « oui » obtenaient alors 3.860.195 voix contre 1.060.138 « non ». Il y avait 5.840.000 électeurs inscrits.

Lors du référendum de 1968 sur la réduction des pouvoirs du roi, le gouvernement Papadopoulos avait obtenu 4.633.602 « oui » contre 390.470 « non », soit 92,2 % des suffrages.

Les campagnes ont voté massivement oui. Par contre certaines villes se sont montrées réticentes et les grandes villes: Athènes et sa bourgeoisie frondeuse, Salonique, le Pirée et Patras et leur masses travailleuses ont boudé le régime, le pourcentage des « non » dans certains bureaux urbains dépassant les « oui ».

Le gouvernement par la bouche de M. Pattakos, vice-président du conseil, s'est félicité des résultats d'un scrutin « dénué de pressions et réalisé dans le secret et la liberté » alors que M. Canellopoulos, ancien président du conseil et un des chefs de file des opposants au régime, exprimait son étonnement devant le « oui » massif des campagnes en accusant le gouvernement de traiter le peuple grec « en troupeau ».

Le référendum ne portait pas sur la question du régime, la République étant depuis le 1er juin dernier « un fait irréversible » et la monarchie ayant été remise par M. Papadopoulos « au cimetière de l'histoire ».

Le référendum avait pour but de fixer la structure du régime en achevant celui-ci vers une République présidentielle parlementaire dotée d'un exécutif fort dans un délai de dix-huit mois. Un an et demi s'ouvre donc devant M. Papadopoulos afin qu'il remplisse l'engagement solennel répété encore samedi dans un message à la nation: mettre fin au régime des pouvoirs extraordinaires, garantir toutes les libertés constitutionnelles aux citoyens, organiser une cour constitutionnelle chargée de définir le cadre dans lequel fonctionneront les partis politiques — à l'exception toutefois des « partis totalitaires » — assurer des élections générales avant la fin de 1974 et ainsi permettre la constitution d'un gouvernement de civils.

(Lire également en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

Bonn: dix ans d'aide au tiers monde

Il y a eu dix ans ces jours qu'était fondé, en RFA, le Service allemand d'aide au développement (DED = Deutsche Entwicklungsdienst), qui s'est spécialisé dans l'envoi d'auxiliaires volontaires dans les pays du tiers monde et correspond à peu près au « Corps de la paix » américain.

Lorsque les premiers volontaires quittèrent le pays, en 1964, pour se rendre en Tanzanie, en Libye, en Afghanistan et en Inde, le service refusait du monde... L'idée de vivre une belle aventure en de lointains pays agissait sur les jeunes esprits, tout semblait marcher à souhait. Puis vinrent les premières déceptions: manque d'organisation, qui rendait souvent le travail très difficile dans les pays d'accueil, manque aussi (parfois) d'une formation professionnelle suffisante des volontaires. En 1966, alors que l'aide allemande avait déjà été étendue à seize pays, la machine commença à grincer sérieusement, par manque de coordination avec les Etats intéressés et avec les services similaires des organisations internationales.

Le DED modifia alors sa tactique et cessa de travailler à la réalisation de ses propres projets, comme il l'avait fait jusque-là. Il se montra plus sévère sur le choix de son personnel technique, dont un service d'experts déterminait lui-même les champs d'activité en accord avec les autorités des pays intéressés. Mais vinrent alors d'autres difficultés: on s'aperçut que les tâches confiées aux volontaires n'étaient pas toujours les plus indispensables.

Ces déceptions successives engagèrent aujourd'hui le DED, qui compte actuellement 3752 volontaires répartis dans 32 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, à revoir toute sa politique. Il a décidé de se montrer plus sévère encore sur les qualifications professionnelles de ses auxiliaires en prolongeant notamment leur temps de préparation en RFA, qui n'est encore que de onze semaines. Il désire également collaborer plus étroitement avec les organisations internationales recherchant les mêmes buts, en particulier celles des Nations unies, de même qu'avec les services de travail volontaire (quand ils existent) des pays du tiers monde, un peu trop enclins parfois à oublier qu'il ne faut pas tout attendre d'autrui...

Le ministre fédéral de l'aide au développement, Erhard Eppler, vient de son côté de mettre au point un nouveau plan d'assistance qui tient largement compte des vœux du DED. Bonn s'efforcera d'obtenir de la CEE une action commune en faveur des pays du tiers monde, y compris ceux qui n'ont pas de contrats d'association avec la communauté; il lui faudra toutefois, pour cela, vaincre une certaine résistance de Paris, qui entend continuer à favoriser ses anciennes colonies. Bonn veillera enfin à améliorer encore la formation professionnelle de ses experts et de ses spécialistes qui devront, dans toute la mesure du possible, être au bénéfice d'un contrat de travail en bonne et due forme avec le gouvernement du pays d'accueil.

Léon LATOUR

CE LIVRE QUE PAPILLON NE POURRA PAS ÉCRIRE

MADRID (AFP). — « Papillon » avait commencé un nouveau livre et en avait déjà écrit plusieurs pages lorsqu'il dut quitter il y a dix jours sa retraite de la Costa del Sol pour être hospitalisé et opéré à Madrid où il vient de mourir.

C'est Clotilde, une Vénézuélienne, fille du premier mariage de Mme Rita Charrière et que Papillon considérait comme sa fille, qui l'a révélé.

Le nouveau roman de l'ex-bagnard, son troisième, devait s'appeler « L'Inceste: pain quotidien ». Il se passait dans les bidonvilles (chabolas) de Caracas et retraçait la vie des Vénézuéliens pauvres. Ce n'était pas une autobiographie comme les deux premiers ouvrages de Papillon.



Papillon et sa femme.

(Agip)

« Il avait arrêté les grandes lignes de ce roman et l'intrigue. Il venait de le commencer lorsqu'il se décida sur nos instances à venir consulter un spécialiste à Madrid », a indiqué Clotilde Charrière.

« Je n'étais pas sa fille mais il me traitait comme telle. Je ne l'appelais que papa et il devait m'adopter officiellement sous peu. Il me l'avait dit il n'y a pas longtemps encore. »

Mme Rita Charrière qui doit s'occuper des procédures et nombreuses formalités pour le transfert mardi du corps de Madrid à Paris a pu se rendre lundi matin accompagnée de sa fille Clotilde et de son frère, Jacques Bensimon arrivé de Caracas, à l'institut des pompes funèbres où la mise en bière a eu lieu.

LES ESPIONS

BONN (AP). — Le gouvernement du chancelier Willy Brandt a annoncé qu'il enquêtait au sujet d'une information selon laquelle des agents du contre-espionnage américain en Allemagne fédérale espionnaient les civils pour savoir si certains d'entre eux encourageaient les soldats américains à désertir.

Un porte parole du ministère des affaires étrangères a déclaré qu'il pensait que l'ambassade ouest-allemande à Washington allait prendre contact avec le gouvernement américain pour demander des éclaircissements.

Le porte-parole faisait allusion à un article du « New-York Times », selon lequel des agents de l'armée américaine procèdent à des écoutes téléphoniques, photographient les personnes suspectes d'anti-militarisme et tentent de se mêler à eux, tout cela sans l'assentiment du gouvernement de Bonn.



Et sa maison sur le dos, un fan quitte le lieu du festival.

(Téléphoto AP)

QUAND LA FÊTE EST FINIE

WATKINS-GLEN, (Etat de New-York), (Reuter). — Les organisateurs du plus grand festival de rock des Etats-Unis à Watkins-Glen, font le bilan de leurs recettes — environ un million 500.000 dollars — tandis que 600.000 « fans » quittent les lieux dans d'immenses embouteillages de la circulation.

Les bulldozers sont entrés en action pour nettoyer un espace de plus de trente hectares jonché de débris de toutes

sortes abandonnés par les amateurs de musique « pop » qui ont pu, pour la somme de dix dollars chacun, vivre dormir et écouter pendant toute la journée leurs « tubes » préférés.

La police a arrêté 80 personnes, principalement pour avoir consommé de la drogue. Il y a eu aussi un ou deux cas de nudisme, mais, dans l'ensemble, la fête a pris fin sans poser de gros problèmes à la police.

Ebauches s'intéresse toujours à Lip, mais à condition que...

PARIS (AFP). — « Nous croyons encore à Lip » a notamment déclaré M. Paul Tschudin, porte-parole officiel du groupe suisse Ebauches, principal actionnaire de Lip, dans une interview accordée à Sud-Ouest, en date du 30 juillet. « Nous pensons que Lip a toujours un avenir valable, à condition seulement que la situation actuelle ne dure pas trop longtemps. »

« L'essentiel, a-t-il poursuivi, est d'éviter que le réseau Lip en France — qui

est un excellent réseau — ne se désintègre pas. Jusqu'ici, les détaillants qui le composent ont fait preuve de beaucoup de patience. Mais, si les choses traînent, ils pourraient décrocher... »

M. Paul Tschudin a, en outre, déclaré: « Nous sommes toujours prêts à mettre dans cette affaire 10 millions de francs suisses, soit entre 14 et 15 millions de francs français, pour autant que nous trouvions un partenaire prêt à mettre la même somme. Que ce partenaire

La mystérieuse Allemande du crime de Davos

FRANCFORT (AFP). — La ressortissante ouest-allemande, Rosemarie Nowok, 31 ans, professeur d'art à la chevelure rousse, qui était recherchée pour avoir été vue en compagnie du médecin allemand Karl-Ulrich Fehring, trouvé égorgé la semaine dernière dans sa chambre d'hôtel à Davos, a été appréhendée dimanche à Francfort ainsi que nous avons pu brièvement l'annoncer.

La jeune femme s'est présentée à la police en compagnie d'un avocat. Elle a été immédiatement placée sous mandat de dépôt et sera présentée à un juge d'instruction dès que la police helvétique aura transmis le dossier d'enquête à la Sûreté ouest-allemande.

Rosemarie Nowok, qui avait quitté Davos jeudi dernier à la hâte, quelques heures avant la découverte du crime, avait été identifiée vendredi, en fonction de son signalement, par la police de Moers (Rhénanie-Westphalie), ville où résidait le médecin, âgé de 59 ans, marié et père de quatre filles et qui semble avoir eu une liaison avec elle.

La jeune femme à laquelle certains prêtent un caractère impulsif avait décidé en avril dernier, sur les conseils du Dr Fehring, d'entamer de nouvelles études — médecine et psychologie — à l'Université de Bochum.

soit français ou étranger, ce n'est pas à nous d'en décider. Mais Lip étant une entreprise française, nous préférons un partenaire français. »

« La seule condition que nous posons, a-t-il ajouté est que l'on puisse repartir sur des bases industrielles réelles. En premier lieu, trouver des personnes disposées à reprendre les secteurs non-horlogers. Deuxièmement, restructurer le secteur horloger. »

(Suite page 3)

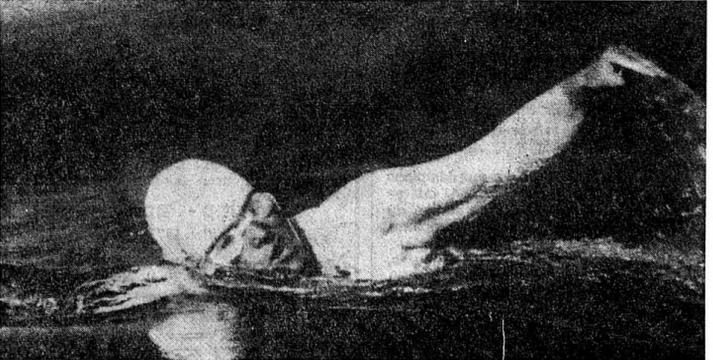
PLUS DE PAS-DE-CALAIS?...

DOUVRES (AP). — L'Américain Hetzel s'est mis à l'eau pour tenter sa sixième traversée de la Manche à la nage.

S'il parvient à gagner la côte française, il aura égalé le record du Bengalais Brojen Das.

Il envisage déjà de répéter une septième fois son exploit. Et l'on voit ici, une Britannique, Mme June Master, qui vient, elle aussi, de se lancer dans la traversée non-stop.

(Téléphoto AP)



LA MORT DE L'ÉPICIER

C'est un (mauvais) signe des temps: on dirait que les centres d'achats, les supermarchés et les hypermarchés poussent comme des champignons après l'ondée, au petit bonheur la (mal)chance. Il suffit pour s'en convaincre de voyager, en cette saison touristique, à travers la Suisse, la France, l'Allemagne fédérale ou l'Italie.

Certes, l'assortiment d'articles offerts à la clientèle est séduisant; les prix sont alléchants; la qualité est satisfaisante dans l'ensemble.

Mais, ce dont l'usager de ces supermarchés ne se doute guère, c'est que l'économie qu'il croit réaliser sur ses achats se trouve, indirectement, annulée par le coût toujours très élevé des aménagements nécessaires pour y parvenir, et par les inconvénients que ces constructions, hors des villes, présentent pour les personnes ne possédant pas de voitures.

Selon les calculs de l'Office fédéral des routes et des digues, il faut dix places de parc d'autos pour une surface de vente de cent mètres carrés, ce qui nécessite cent mètres carrés de terrain supplémentaire. Au nouveau centre d'achats de Würenlos, à une douzaine de kilomètres de Zurich, sur l'autoroute de Bâle, on dénombre un million et demi de visiteurs motorisés par an. Soit une usure correspondante des routes et de l'autoroute d'accès.

Qui va payer pour la construction de certaines de ces routes et pour l'entretien de l'ensemble du réseau routier? Le contribuable, bien entendu, même s'il s'identifie à l'acheteur qui, lui, croit acheter bon marché.

Dans le numéro 14 de ses « Communications », le Département des travaux publics du canton de Soleure cite toutefois le cas du centre d'achat de Selzach, que son promoteur a finalement renoncé à établir. Motif: la circulation qu'aurait occasionnée ce centre n'aurait pu être maîtrisée que grâce à des travaux de construction très coûteux. C'est le promoteur qui aurait dû en assumer la charge, ou le contribuable.

Tandis que naissent néanmoins des centres d'achats, les magasins d'alimentation de détail, si utiles parce qu'à portée de la main, disparaissent peu à peu. On en dénombrait encore quelque vingt mille en Suisse, en 1968; ils n'étaient plus que quinze mille trois ans plus tard. Mainte agglomération villageoise, maint quartier de ville ne possèdent plus d'épicier, de primeuriste, de laitier ou de boulanger « du coin ». Des situations parfois dramatiques en résultent, pour les personnes du troisième âge notamment.

Certes, le commerce de détail a besoin de se moderniser, de se diversifier, d'ouvrir plus largement l'éventail des produits et des prix. Mais quel dommage — dans tous les sens du terme — s'il s'amenuisait davantage encore!

R. A.

L'actualité régionale : pages 2, 3 et 6

L'actualité suisse : page 7

Les sports : pages 8 et 9

Le carnet du jour — Les programmes radio-TV : page 11

Dernière heure et bourses : page 13

Tragiques noyades au large d'Estavayer et près de Charmey

Sommets suisses « encombrés » par les grimpeurs et les touristes (Page 7)

Automobilisme : des pirates... et non des héros (Page 8)

bbbbbbbbbbbbbb

LUNCH

au bord de l'eau

sur la **TERRASSE** du **BEAU-RIVAGE** son

RESTAURANT SELF-SERVICE

bbbbbbbbbbbbbb

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



Motocyclistes, allumez vos phares !

En 1972, 142 conducteurs de moto sont morts sur la route en Suisse ! Et rien ne laisse supposer que la présente année ne soit pas tout aussi meurtrière, bien au contraire. C'est pourquoi le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA) vient de proposer aux motocyclistes, afin que ces derniers soient ainsi plus facilement discernables des autres usagers de la route, de rouler même de jour avec le phare de leur véhicule allumé. Cette consigne, qui s'ajoute aux autres règles élémentaires de prudence, semble déjà avoir été entendue par un certain nombre de motocyclistes, ainsi qu'on pouvait s'en rendre compte ce dernier week-end sur les principales routes de Suisse.

Ajoutons pour terminer que bon nombre d'automobilistes n'ont pas encore pris connaissance de cette recommandation du BPA et que lorsqu'ils croisent un motocycliste phare allumé, ils s'empressent de lui faire un appel avec leurs lanternes ! Il ne fait nul doute cependant que les usagers de la route prennent rapidement l'habitude de rencontrer les motocyclistes avec leur phare enclenché et ne s'en formalisent plus.

Quatorze loteries en 1972 dans le canton

Le rapport officiel sur les loteries qui ont eu lieu l'an passé montre notamment une augmentation énorme des ventes de billets de loterie depuis 1969. Leur nombre a passé en effet, de 1969 à 1970, de quelque 110 millions à plus de 220 millions d'unités. Un très léger fléchissement en 1971 a été suivi d'un léger relèvement l'année suivante.

Le total des loteries visant un but d'utilité publique ou de bienfaisance pour 1972 représente un montant de 2 milliards 737.033.815 fr. dont 279 millions 70.000 fr. pour la Loterie de la Suisse romande et 219 millions pour la Seva. Le Sport-toto représente une mise de 1 milliard 68 millions 523.694 fr.

Le tableau des loteries autorisées dans les différents cantons révèle que le

Billet du Val-de-Ruz

Feux du Premier août : on renoue avec la tradition !

De notre correspondant :

Perdu au fond de sa cuvette ou de sa barque à sable, le Val-de-Ruz n'a « d'ouverture sur le monde » que du côté de la trouée de Valangin. Sinon partout ailleurs, l'horizon est bouché par la haute ligne douce des montagnes, que l'on se tourne du côté lac ou du Jura.

La fête du premier août n'a jamais revêtu dans cette belle région du canton un éclat particulier. Peuplé primitivement de paysans uniquement, le vallon cher à Jean-Paul Zimmermann, n'a jamais cessé, dans les années héroïques, de travailler la terre, de récolter les moissons, de voiturier du bois et de traire les vaches. Si le 1er août tombait sur un dimanche, on organisait une fête sans effort, en habits neufs, avec un lampion allumé au bout du bras. Ici et là, on faisait cortège avec en tête les enfants du village, la fanfare au milieu et pour finir les notables de l'endroit précédant les membres de la société de gymnastique.

L'anniversaire de la fondation de la Confédération était célébré avec plus ou moins de ferveur sur un emplacement choisi pour sa situation géographique. Parfois, mais ce n'était pas une obligation, les vrais patriotes préparaient un immense tas de bois perché dans la forêt et le soir du grand jour, c'était l'embrasement du foyer qui ne se voyait hélas ! pas très loin à la ronde ! Toujours ces montagnes et ce profil irrégulier de la vallée !

Au fond du Val-de-Ruz, allumer un grand feu n'était pas une coutume bien ancrée dans l'âme de la population. Pourtant, à Dombresson avant la Première Guerre mondiale, les anciens du village se souvenaient de manifestations qui avaient été organisées autour d'un feu à la Croisée, au-dessus du village à la lisière de la forêt, au bord du chemin très en pente qui conduit aux Vieux-Prés. C'est dans cet endroit que fut d'ailleurs planté en 1919 un tilleul en souvenir de l'armistice. C'était précisément un Premier août dit-on et dans l'excavation qui allait accueillir les racines du jeune arbre, on déposait une bouteille dans laquelle avaient été glissés quelques documents relatant les principaux événements de l'année. Le tilleul est encore là. Il a grandi et la bouteille n'a jamais été déterrée !

Comme on avait planté passablement de nouveaux feuillus et de résineux dans cette pente, on craignait de provoquer un incendie et l'on décida de rester dans « le bas ». La fête du Premier août se déplaça alors dans la cour du collège où le traditionnel feu de bois fut remplacé, pendant plusieurs années, par des feux « d'artifice » comme le dit un soir l'orateur officiel dont la langue avait malencontreusement fourché !

C'est après la fin de la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'obscurcissement fut supprimé, que furent rallumés les feux d'artifice admirés par la population avec un œil critique. « Mais quand donc se décidera-t-on à allumer un grand feu », se demandait le pasteur qui ne manquait pas l'occasion de faire allusion à la signification spirituelle de

la lumière pétillante et sentant bon la résine !

Signalons encore que si la manifestation du Premier août n'est plus remontée à la Croisée, elle s'est déplacée au village, aux abords de l'hôtel de commune, du côté de Savagnier et de Villiers.

C'était l'heureuse époque où se déroulait encore un cortège plus ou moins folklorique au milieu duquel le pensionnat de jeunes filles des Dougères se faisait remarquer par les travestis dont étaient revêtues les « étrangères » venues apprendre le français.

La société d'embellissement repris à son compte l'organisation de la fête du Premier août dans la cour du collège, avec feux d'artifices, discours, production de la fanfare et quelquefois du chœur d'hommes.

Mais cette année, il n'y aura plus de feux d'artifice, mais en revanche un grand feu de bois sera allumé entre le collège et le centre pédagogique, sur

l'emplacement de la patinoire. Ainsi près de vingt-cinq ans après que les conducteurs spirituels de la paroisse l'eurent réclamé avec d'autres villageois d'ailleurs, le vrai feu de la fête nationale sera rétabli. On espère que tout se déroulera bien. Les sapeurs-pompiers ont d'ailleurs été alertés et une conduite d'eau sera à disposition.

Il est vrai que du feu aux maisons toutes proches, il n'y a pas long !

L'OBSERVATEUR

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La société de chant « La Concorde » a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Emile ANKER

membre honoraire de la société.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Emile PELLAUX

remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance,
Corcelles, juillet 1973.

La famille de

Madame Paul BENKERT-VIRCHAUX

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leur envoi de fleurs ou de leur message, et leur exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude.
Neuchâtel, juillet 1973.

La famille de

Madame Gottfried BRUGGER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur visite l'ont entourée lors de l'hospitalisation de leur cher maman, et leur exprime ici leur vive reconnaissance.
Cernier, juillet 1973.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

On demande
JEUNES VENDEURS
pour les insignes du 1er août
Prime : 10 c. par insigne
Prière de se présenter, les 31 juillet et 1er août, à 8 h 30, au collège des Terreaux-Sud, 1er étage.

Votre apéritif...
Votre rendez-vous d'affaires
HOTEL CENTRAL
Bar 1er étage
Ouvert de 9 h à 24 heures
Neuchâtel, Treille 9

Entreprise à Hauterive cherche d'URGENCE
étudiants (es)
pour travaux administratifs préparatoires à l'introduction d'un ordinateur.
Téléphone 33 13 72.

CHAUMONT
Mercredi soir 1er août, à 20 h 30 :
fête champêtre
orchestre,
grand feu - cortège aux lampions
Les enfants sont priés de se rendre à 20 h 15 à la station du funiculaire avec leurs lampions, pour participer au cortège.
Funiculaire à 18 h 50, 20 heures, 21 h 30 et 22 h 30.

Naissances

Monsieur et Madame Georges-Aimé MONACHON-ADDOR ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils
Claude - Alain
30 juillet 1973
Maternité Yverdon 1411 Vuarrens

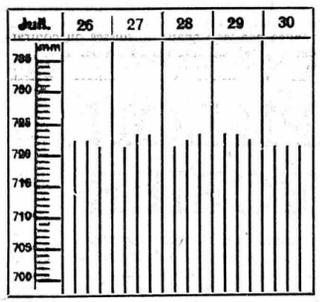
Sabine est heureuse de l'arrivée de sa petite sœur
Manuela
29 juillet 1973
Myriam Lucien PELLEGRINI-PELLET
Maternité C.-Ritter 17 Neuchâtel

Monsieur et Madame Léonardo CAPOCCIA-VITALI ont la joie d'annoncer la naissance de
Sabrina - Paola
30 juillet 1973
Maternité Marie-de-Nemours 8 Pourtalès

canton de Neuchâtel a organisé l'année dernière quatorze loteries, visant un but d'utilité publique ou de bienfaisance, pour un montant total de billets de 138.190 fr. La plus importante de celles-ci fut celle de la fête romande des yodeliers 1973 à Cernier. Visant la couverture des frais d'organisation de la fête cette loterie comporta pour 70.000 fr. de billets. Les autres loteries sont d'un montant égal ou inférieur à 50.000 fr. en outre des autorisations d'exploitation ont été accordées comme à l'accoutumée, à la Loterie romande, la Seva et Sport-toto.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 30 juillet 1973.
Température : moyenne, 18,4 ; min. : 13,0 ; max. : 23,9. Baromètre : moyenne, 721,0. Vent dominant : direction, est ; force : modéré. Etat du ciel : légèrement nuageux.



Prévisions météorologiques : nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons. Le temps sera en grande partie ensoleillé. Quelques averses ou orages isolés sont probables en fin d'après-midi particulièrement en montagne. La température, en plaine, sera comprise entre 22 et 27 degrés l'après-midi. Vent du secteur nord-est faible à modéré.

Evolution pour mercredi et jeudi. — Toute la Suisse : généralement ensoleillé, quelques averses ou orages locaux probables particulièrement en montagne, température sans grand changement.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 19 juillet : Reichlin, Laurent, fils de Michel-André, mécanicien, Neuchâtel, et de Liliane-Alice-Lucie, née Dumont. 26. Krähenbühl, Steve, fils d'André-Alexandre, mécanicien, Neuchâtel, et de Régina-Cécile, née Azzoni ; Amendolara, Vincenzo, fils de Vittorio, ouvrier de fabrique, Neuchâtel, et d'Isabella-Nicolina, née Stellato ; Dubail, Nicolas, fils de Marcel-André-Joseph, facteur, Bevaix, et de Simone, née Prétot ; Seviliano, Maria-Isabel, fille de Manuel, maçon, Neuchâtel, et d'Antonia, née Gonzalez ; 27. Cunier, Christelle, fille de Michel-Edmond, chauffeur, Neuchâtel, et d'Hermance-Rose, née Bettez.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 27 juillet : Hänni, Robert, typographe, et Oberbeck, Elisabeth-Odetta, les deux à Moosseedorf ; Burmann, Michel-Pierre, ingénieur, Yvonand, et Layaz, Christine-José, Neuchâtel ; Seigneur, Rémy-André, ingénieur technicien, le Landeron, et Bovet, Christine-Ruth, Grandvaux ; Poggiolini, Gérard-Armand, maroquinier, Vernier, et Tecon, Françoise-Camille, Orcier (France) ; Vautravers, Albert-Hervé, employé de commerce, et Petitpierre, Josiane-Fernande, les deux à Couvet ; Barusic, Ivan, garçon de buffet, et Kmetec, Vijnja, les deux à Treyvogans ; 30. Givord, Pierre-Jacques, photographe, et Junod, Nicole, les deux à Bôle.

MARIAGES CELEBRES. — 26 juillet : Pétremand, Eric-Jean-Marc, boucher, Fleurier, et Sager, Annerose, Neuchâtel. 30 ; Ebel, Norbert-Jacques, assistant Université, et Hirsbrunner, Marianne, les deux à Neuchâtel ; Guyot, Jean-Pierre, étudiant, et Jacot, Liliane-Hélène, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 24 juillet : Marchand, Paul, né en 1890, ancien horloger, Neuchâtel, épouse de Marie, née Hauser, 25 ; Hoeter née Ben Zekri, Ricca-Berthe, née en 1890, ménagère, Neuchâtel, veuve de Hoeter, Max-Wolfgang, 26 ; Schmid, Hermann, né en 1884, ancien médecin, Neuchâtel, célibataire. 27 ; Burger née Geiser, Gilbert-Adrienne, née en 1925, ménagère, la Neuveville, épouse de Burger, Jean-Adrien ; Grosjean née Wille, Hélène, née en 1892, ménagère, Neuchâtel, épouse de Grosjean, Raoul-Bertrand. 28. Tinembart, Charles-Philippe, né en 1902, ancien jardinier, Neuchâtel, époux de Lydia, née Haller ; 29. Dubois, Charles-Armand, né en 1893, ancien fonctionnaire communal, Neuchâtel, veuf de Lydia, née Lüscher.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Claude Frieden et leur fils Jean-Claude, à Genève, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Paul FRIEDEN
née Dora BERTHOUD

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, survenu dans sa 80me année.
2035 Corcelles, le 28 juillet 1973.
(Hospice de la Côte, Chapelle 15)

L'incinération aura lieu mardi 31 juillet.
Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Raoul Grosjean ;
Madame et Monsieur Albert Lederrey et leurs enfants ;
Madame Willy Grosjean, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Henri Wille, ses enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Louise Grosjean ;
Madame Léon Bolle, ses enfants et petits-enfants ;
Madame René Junod,
ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances le décès de

Madame Raoul GROSJEAN
née Hélène WILLE

survenu le 27 juillet 1973, dans sa 82me année.
2000 Neuchâtel, le 27 juillet 1973.
(Mail 76)

Dieu est amour.
L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Prière instante de ne faire aucune visite, de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Centre social protestant et de considérer cet avis comme une lettre de faire part

La Société de secours au décès des employés communaux de la Ville de Neuchâtel a le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Louis SAVIOZ

membre actif de la société.
Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

La Société de secours au décès des employés communaux de la Ville de Neuchâtel a le profond chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Philippe TINEMBART

membre actif de la société
L'incinération a eu lieu le lundi 30 juillet.

La Direction des travaux publics a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Philippe TINEMBART

ancien chef jardinier de la Ville
L'ensevelissement a eu lieu le 30 juillet 1973.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Edouard Beyeler-Aubert, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jean Adam, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Henri Bitschin et leurs enfants ;
Bernard et Madeleine, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Jeanne AUBERT

leur chère tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 84me année.
2000 Neuchâtel, le 29 juillet 1973.
(Rue de Monruz 5)

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.
II Tim. 4 : 7.

L'incinération aura lieu mercredi 1er août.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité, la direction, le personnel et les pensionnaires du home « Mon Foyer » à Dombresson ont le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle Jeanne AUBERT

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Contemporains de 1893 de Neuchâtel et environs sont informés du décès de

Monsieur Armand DUBOIS

leur dévoué secrétaire.
Ils sont priés d'assister à la cérémonie funèbre, au crématoire de Neuchâtel, mercredi, à 14 heures.

Les parents et les amis de

Monsieur Armand DUBOIS

ancien préposé à la Police des habitants du Locle

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu après une pénible maladie, dans sa 80me année.

2003 Serrières, le 29 juillet 1973.

(Chemin des Noyers 31)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 1er août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Frédéric Favre, à Sonvilier, leurs enfants et petit-fils, à la Chau-de-Fonds et à Lausanne ;
Mademoiselle Myriam Schmid ;
Mademoiselle Suzanne Schmid ;
Monsieur et Madame Pierre Schmid et leurs enfants, à Lausanne et à Bienne ;
Madame Albert Schmid, ses enfants et petits-enfants, à Paris ;
Madame Lily Nerdent ;
Mademoiselle Jenny Roulet, à Bienne ;
Monsieur et Madame Rodolphe Christen, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Renée Emilie Reubi,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Hermann SCHMID

médecin

leur cher oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, parent et ami, survenu dans sa 90me année.

2000 Neuchâtel, le 26 juillet 1973.

(64, rue de la Côte)

Maintenant donc, ces trois choses demeurent : la Foi, l'Espérance et l'Amour, mais la plus grande de ces choses, c'est l'Amour.

I Cor. 13 : 13.
Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 30 juillet 1973.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DES CE JOUR
* jusqu'à fin septembre 1973 pour Fr. 15.—
* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 32.50

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 21.— ; 6 mois Fr. 40.— ; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE



Il voulait prendre des auto-stoppeurs !

● HIER peu après 9 h, M. F. B., de Neuchâtel, qui circulait au volant de sa voiture quai Godet, en direction ouest, a stoppé son véhicule malgré les panneaux d'interdiction de s'arrêter, pour prendre en charge des auto-stoppeurs. Surprise par la manœuvre, Mme R. P., domiciliée à Yverdon, freina énergiquement et donna un coup de volant à gauche. Néanmoins le véhicule de cette dernière heurta l'arrière gauche de la voiture de M. F. B. Dégâts.

Trois « saucisses » à travers Neuchâtel

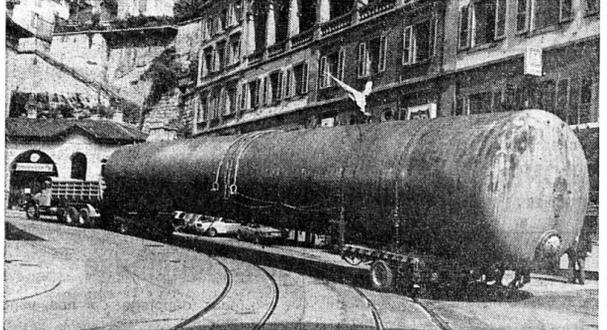
● C'est un équipage peu commun qui, par trois fois hier, a traversé Neuchâtel d'est en ouest. On se souvient que les trois gigantesques réservoirs de stockage, qui étaient jusqu'alors en service à l'usine à gaz, avaient été mis hors service il y a environ quatre mois. Un premier transport les avait vu traverser la route cantonale, les réservoirs devant être entreposés à l'emplacement de l'ancien port de la Maladière, pour y subir une révision complète et une expertise. Ces tonnes d'acier n'allaient pas être promises à la ferraille. Loin de là, elle vont commencer une nouvelle « carrière » dans la Cuvette du Vauseyon où elles serviront de réservoir d'accumulation. Une réserve bien limitée d'ailleurs, puisque en hiver les quelque vingt réservoirs qui sont dispersés aux quatre coins de la ville ne suffisent à l'alimenter que durant 24 heures en cas de rupture dans la canalisation d'arrivée.

motard qui arrêta la circulation aux endroits névralgiques, ne perturbant que très peu le trafic urbain.

La gare de Vauseyon, après le déplacement de la caténaire et sa mise à terre, une grue souleva ces « saucisses » pour les placer sur deux petits chariots : un dernier petit voyage, une centaine de mètres en avant, quelque trois cents autres en marche arrière jusqu'à la limite ouest de la voie de service de la Cuvette. A ce terminus, nouveau transfert par deux autres grues pour la mise en place définitive. Ces citernes, d'un poids de 42 tonnes chacune, ont un diamètre de 3 m, et une longueur de 26 mètres. Elles peuvent contenir 170.000 litres et avaient été construites à Vevey en 1937 pour le compte du service du gaz. On les avait alors acheminées par chemin de fer en trois sections chacune, les trois parties ayant été soudées à l'usine à gaz de la Maladière.

Ces trois gigantesques « boudins » ont donc traversé la ville l'un après l'autre, lors de trois navettes du camion transporteur. Ce fut un trajet sans histoire, à l'allure d'un homme au pas. Le convoi était précédé d'un

Comme on le voit, pour ce nouveau voyage, il n'y a pas eu... d'eau dans le gaz, puisque tout s'est déroulé sans incident en l'espace d'une journée !



Un convoi impressionnant au bas de l'Ecluse. (Avipress - J.-P. Baillood)

Ils ont été ramassés hier matin, au Chanet !



● L'ANNÉE sourirait-elle aux mycologues ? La surprise, en tout cas, était de taille, hier matin, pour

Le 1er août à Chaumont

● POUR LA Fête nationale, les enfants de Chaumont se rendront en cortège avec leurs lampions à la station du funiculaire où se déroulera la manifestation officielle. Après le grand feu, une fête champêtre réunira les habitants et les vacanciers de la région.

deux amateurs neuchâtelois de champignons M. Vincent Mortellaro et Jacques Beluzat qui découvrirent, en effet, avec le plaisir qu'on imagine, cette quinzaine de vesses-de-loup de grandeurs peu communes ! Précisons que ces champignons, cueillis non loin du Chanet, et dont le plus gros pèse près de 1 kg 700, sont, aux dires du service d'hygiène, parfaitement comestibles.

(Avipress - J.-P. BAILLOD)

CORNAUX : de la chance tout de même !



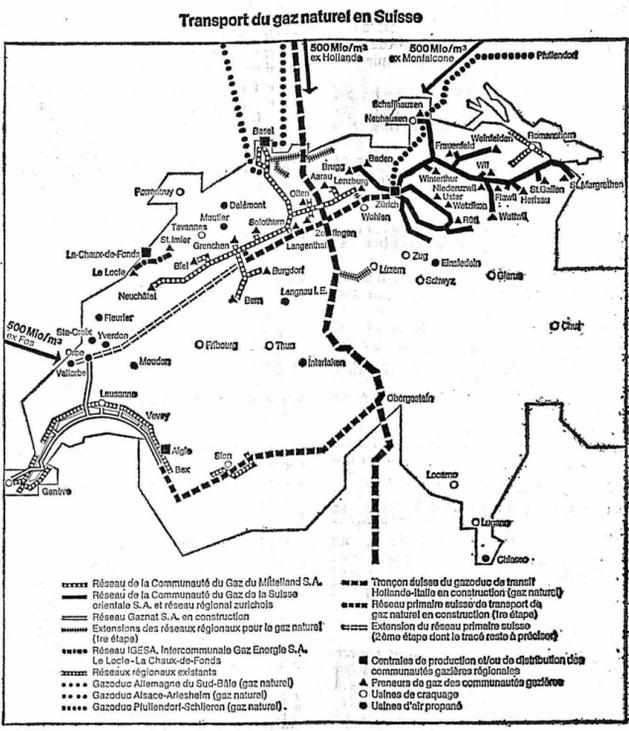
Hier, vers 5 h 20, M. W.P. de Neuchâtel circulait au volant de sa voiture de Saint-Blaise en direction du Landeron. Une centaine de mètres après la station Shell de Cornaux, il s'endormit à son volant. Son véhicule sortit alors de la route, esclada un petit muret et vint finir sa course contre un arbre.

Légèrement blessé aux côtes, le conducteur a été transporté pour un contrôle dans un hôpital de la ville par un automobiliste de passage. La gendarmerie du Landeron a procédé au constat.

(Avipress J.-P. Baillood)

Neuchâtel, depuis peu à l'heure du gaz naturel

L'ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE GAZIÈRE SUISSE



Partout en Europe, le gaz naturel prend la relève du gaz de ville manufacturé. Les conduites internationales de transport se multiplient à une cadence élevée et la Suisse s'intègre rapidement à « l'Europe du gaz naturel ». Notre pays ne disposant, pour l'instant tout au moins, d'aucune ressource nationale de gaz naturel, il a tout d'abord dû trouver les voies de liaison pour vaincre les distances parfois assez considérables qui le séparent des gisements. Les plus importants se trouvent en effet à la périphérie de l'Europe, voire en Afrique du Nord et en URSS ; et ceux situés à proximité de nos frontières étaient trop petits pour former la base d'un approvisionnement international d'envergure.

UNE ÉTAPE DÉCISIVE

La décision prise au milieu de 1970 par la société italienne SNAM SpA, de Milan, d'importer en Italie du gaz naturel hollandais en grandes quantités modifia fondamentalement la situation. La possibilité se dessina alors de faire passer à travers la Suisse un gazoduc de transit international de grand calibre et d'assurer à notre pays des droits de prélèvements.

C'est ainsi que le 24 février 1971 un contrat-cadre pouvait être signé entre la SNAM et l'économie gazière suisse, représentée par l'Association des usines à gaz suisses et les principales communautés gazières régionales, dont Gaznat S.A., société pour l'approvisionnement et le transport du gaz naturel en Suisse romande.

De cette manière, le développement du gaz naturel devint possible à l'échelle nationale, le potentiel d'alimentation de ce gazoduc de transit et les 500 millions de

mètres cubes annuels assurés par ce contrat permettant d'approvisionner de larges régions du pays. On peut donc dire que la signature de ce contrat a fait franchir à notre pays un pas décisif dans la voie de l'intégration du gaz naturel.

STRUCTURES D'ORGANISATION DES ENTREPRISES GAZIÈRES SUISSES

La participation suisse à ce gazoduc international de Hollande en Italie a modifié les structures de l'industrie gazière du pays. Les entreprises gazières qui existaient depuis longtemps déjà et les nouvelles sociétés constituées en 1971 peuvent être groupées en quatre catégories :

- La société internationale de transport Transgaz S.A., avec comme actionnaires la Swissgaz Saint-Gall-Zürich (51 %) et la SNAM SpA Milan (49 %). Transgaz a pour tâche de construire et d'exploiter le tronçon suisse du gazoduc international Hollande-Italie.
- Swissgaz S.A., société anonyme suisse pour le gaz naturel, avec domicile juridique à Saint-Gall et domicile d'affaires à Zurich, fondée par les signataires suisses du contrat-cadre passé en date du 24 février 1971 avec la SNAM italienne, à savoir : l'Association des usines à gaz suisses, Zürich (AUGS), Gaznat S.A., société pour l'approvisionnement et le transport du gaz naturel en Suisse romande, Lausanne-Vevey, la communauté du gaz du Mittelland S.A. (GVM) qui alimente entre autre Neuchâtel depuis peu, et la communauté du gaz de la Suisse orientale S.A. (GVO).

Le cercle des actionnaires a été élargi sur la base d'une décision de l'assemblée gé-

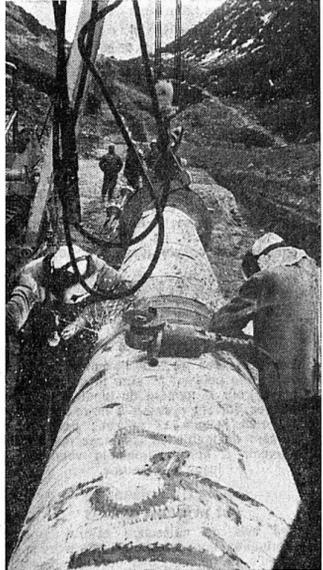
rale extraordinaire du 25 octobre 1972 par l'entrée dans Swissgaz S.A. des grandes banques suisses : SBS, Crédit Suisse et UBS.

Les tâches de cette société sont quadruples : préserver les intérêts suisses dans Transgaz S.A., construire un réseau primaire suisse pour l'approvisionnement des sociétés régionales en gaz naturel, étudier les problèmes de stockage de masse et assurer l'approvisionnement ultérieur du pays en gaz naturel.

● Les sociétés gazières régionales dans les régions romandes (Gaznat S.A.), de Bâle-Mittelland (Communauté du gaz du Mittelland S.A.) et de Suisse orientale (Communauté du gaz de la Suisse orientale S.A.) qui approvisionnent les entreprises gazières locales qui leur sont intégrées, ainsi que de gros consommateurs industriels.

● Les entreprises gazières locales, en général périphériques, qui produisent encore elles-mêmes le gaz nécessaire ou qui s'approvisionneront ultérieurement aux réseaux de distributeurs à distance.

Ces quatre types d'entreprises sont complétés par les associations centrales de la branche gazière, qu'elles aient des buts économiques, techniques ou commerciaux. Par cette structure, mise en place au cours de ces deux dernières années, la distribution des tâches est à la fois claire et complète, assurant une parfaite coordination de tous les efforts et une efficacité économique optimale pour l'achat, le transport et la distribution du gaz naturel dans toute la Suisse.



Soudeur au travail sur un chantier de pose de gazoduc de transit Hollande-Italie, dans le val d'Aegina, en Valais.

+ Dr Hermann SCHMID

Le Dr Hermann Schmid, décédé le 26 juillet dans sa 90^{ème} année, était né à Neuchâtel le 5 mars 1884. Durant ses années de gymnase, il s'enthousiasma pour le club des Amis de la nature, puis, son bachelier en poche, il entreprit des études de médecine, tout d'abord à Berne, de 1904 à 1906, avec le professeur Sahli, et ensuite, de 1907 à 1913, à Genève, avec les professeurs Bard et Askanyaz. Assistant à l'Institut pathologique de Genève, il consacra sa thèse de doctorat à l'étude de la malacoplaxie de la vessie urinaire.

A côté de son activité proprement médicale, le Dr Hermann Schmid, en véritable humaniste, s'intéressa à un grand nombre de domaines. Grand connaisseur de l'histoire de la médecine et de la biologie, en particulier de la théorie cellulaire, tous les hivers, lorsqu'il était à Travers, il travaillait un sujet particulier qu'il présentait ensuite sous forme de conférence à l'une des sociétés médicales du canton.

Après divers stages à Genève, à Paris où il suivit des cours de neurologie et d'urologie, à Neuchâtel où il assista le Dr Jacques de Montmolin à l'hôpital Pourtalès, il s'établit à Travers où il exerça la médecine durant vingt ans. En 1933, il quitta le Val-de-Travers pour s'établir à Neuchâtel où il pratiqua jusqu'en 1961.

Tès lié avec le Dr Chapuis et le Dr Richard, avec les professeurs Paul Humbert et Pierre Godet comme avec le peintre Louis de Meuron, le Dr Schmid était le frère cadet de Willy Schmid, auprès duquel il avait appris à s'enthousiasmer pour les arts, en particulier la littérature et la musique. En littérature il avait un jugement très pénétrant, et il aimait le soir, tout en lisant un conte de Voltaire ou une page de Jules Renard, à les soumettre à son diagnostic qu'il consignait le lendemain matin dans son Journal, en termes de bistouri, impitoyablement incisifs et gentiment humoristiques.

C'est à Travers que le Dr Schmid se forma véritablement, car c'est là qu'il apprit à élaborer ses diagnostics sous sa seule responsabilité. Esprit critique exerçant sur lui-même un contrôle constant et sévère — il tenait son « cahier des erreurs » — il avait un diagnostic d'une perspicacité extrême et parfois même divinatoire. En outre, dans son activité de praticien, il faisait preuve de grandes qualités de psychopathe. C'est ce qui lui permit d'être, dans sa bonté fondrière, le vrai médecin de famille, abordant avec calme toutes les situations et remettant les choses en place par son attitude. Si le Dr Schmid eut l'occasion de remplacer le médecin-chef de l'hôpital Pourtalès, c'est en définitive dans les relations personnelles qu'il donna toute sa mesure, à la fois médicale et humaine, car il était, dans toute la force et la noblesse du mot, un individualiste, au caractère farouchement indépendant.

Quant à la musique, quoiqu'il prétendit n'y rien connaître, il eut la joie d'en entendre parler toute sa vie, d'abord par son frère Willy, puis par Ernest Ansermet. En effet, durant la période où il prépara son grand ouvrage sur les fondements de la musique, chaque fois qu'il venait à Neuchâtel, Ansermet se rendait chez le Dr Schmid, et là, il exposait avec feu les idées nouvelles qui lui étaient venues. Le Dr Schmid eut ainsi le privilège d'assister à la lente éclosion d'un chef-d'œuvre, et Ansermet la joie d'avoir trouvé un interlocuteur capable de le suivre jusque dans les sinuosités les plus délicates de sa pensée.

Parmi les meilleures périodes de sa riche existence, le Dr Schmid comptait celles qu'il avait passées au service militaire, où il était capitaine sanitaire. Et pendant la dernière guerre, tous les samedis, en se promenant le long des quais, il s'entretenait de la situation en Suisse et dans le monde avec son ami le colonel Jules Borel.

Quoiqu'il s'attachât sans cesse à définir ses limites, le Dr Hermann Schmid fut donc, en somme, à sa manière, un esprit universel. Aussi laissera-t-il, par ses qualités de cœur autant que par sa culture et sa longue pratique médicale, un souvenir ému à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître.

P. L. B.

SUITE Ebauches et la situation de LIP

Au sujet des licenciements, M. Tschudin a déclaré : « en mai dernier on avait parlé de 150 à 200 personnes. Je crains qu'aujourd'hui il ne faille majorer ce chiffre. Au mieux, il s'écoulera en effet des mois pendant lesquels on ne pourra rien vendre.

publics comptent circonvier les travailleurs en lutte.

SEPTIÈME SEMAINE

Les travailleurs de « Lip » ont entamé, lundi matin, à Besançon, leur septième semaine de contrôle ouvrier de

l'entreprise, et leur 107^{me} jour de crise ouverte.

La comptabilité à « ciel ouvert » a annoncé, à l'entrée de l'usine 42.000 montres ouvrières vendues depuis le 19 juin dernier, soit un produit de plus de sept millions de francs.

La population du chef-lieu n'en a rien su...

L'armée construit un abri souterrain au Pré-Louiset

Les amoureux de la nature et les mycologues connaissent bien le Pré-Louiset, à Chaumont. Edmond et Mathilde de Pury y ont couru des jours heureux et, il y a de cela certainement bien des années, la Société des intérêts publics de Chaumont y posa un banc à Forée de la forêt pour que les promeneurs puissent se reposer et admirer par la même occasion les rives du lac de Neuchâtel.

— Les autorités ont gardé le silence, explique M. Rémy Allemann, responsable des travaux publics, sur l'insistance de l'armée qui désirait que ce nouvel ouvrage reste caché. Nous avons toutefois reçu des garanties : aussitôt les travaux terminés, le trou sera rebouché, de l'herbe sera à nouveau semée et il n'y paraîtra plus rien.

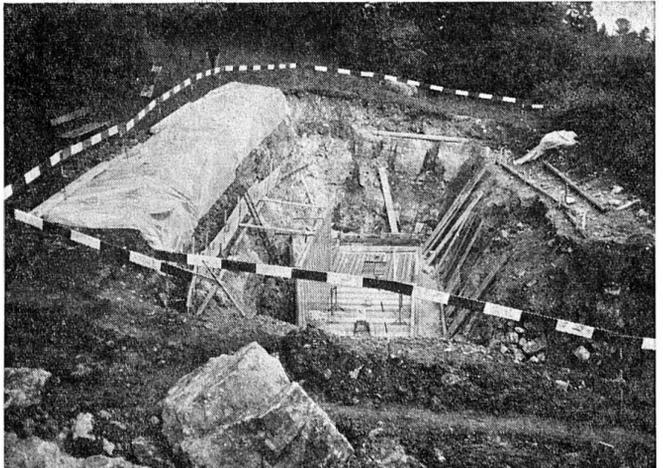
Il n'est guère possible pour l'instant de s'imaginer l'aspect de cet abri, qui répondrait à des critères militaires de sécurité. Notons enfin qu'une barrière de protection a été placée tout autour de l'orifice, afin d'éviter un accident.

Les amoureux de la nature n'ont donc qu'à prendre leur mal en patience. Et peut-être, comme à chaque chose malheur est bon, que lorsque le trou sera rebouché, l'unique banc de la Société des intérêts publics de Chaumont aura retrouvé une seconde jeunesse ! Et un frère...

J.N.

A CHAQUE CHOSE MALHEUR EST (PEUT-ÊTRE) BON...

Pour l'instant néanmoins, les travaux sont loin d'être achevés. Diverses planches, des armatures métalliques ont été posées sur une dalle de ciment, mais



Ce qui deviendra un abri souterrain répondant aux critères militaires de sécurité. A gauche, le banc de la Société des intérêts publics de Chaumont, qui aurait besoin d'une réfection. (Avipress - J.-P. Baillood)

MARIN Route coupée

(sp) Dimanche vers 20 h 50, M. J. G., domicilié à Thonne, effectuait une manœuvre au volant de sa voiture pour entrer dans un garage sis route des Prés-aux-Endins à Marin. Ce faisant, il a coupé la route à l'automobile conduite par M. J. C., de Genève, qui circulait en direction est. Collision et dégâts.

UN TROU ENORME

Sur l'herbe verte qui ne demandait qu'à pousser, on a posé, sur une largeur d'environ trois mètres et sur une longueur de plus de deux cents mètres, une multitude de gros grillages afin de permettre aux trax et autres engins d'excavation d'avancer en toute quiétude, sans risque de s'enliser. Puis, à Forée de la forêt, une entreprise de la ville s'est chargée de creuser un trou de sept à huit mètres de profondeur, d'une trentaine de mètres de longueur et d'une dizaine de mètres de largeur, en abandonnant la masse de matériaux excavés à proximité immédiate !

On imagine dès lors que la population des environs se soit émue de cette nouvelle atteinte à la nature. Si l'armée a vraiment besoin d'un abri souterrain au Pré-Louiset, pourquoi n'en avoir pas informé les contribuables du chef-lieu par le biais du... Bulletin officiel, par exemple ?

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 18 heures peuvent paraître le lendemain. Pour le numéro du lundi, les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 62 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot, minimum Fr. 4.—.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bülzzone, Berne, Bienna, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an 76.— 6 mois 40.— 3 mois 21.— 1 mois 8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS

Département de l'intérieur

LE LABORATOIRE CANTONAL cherche, pour ses services de contrôles:

- des denrées alimentaires
- des eaux et eaux usées
- de l'air

un(e) laborant(tine)

Traitement légal. Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Les offres de service, avec curriculum vitae et copies de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, 2001 Château de Neuchâtel, jusqu'au 6 août 1973.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Service des ordures ménagères

Le service de ramassage du mercredi après-midi 1er août 1973 sera exécuté le matin dès 6 h. Le service normal du matin sera également avancé à 6 h.

Direction des travaux publics

IMMEUBLES

A vendre, au Val-de-Ruz,

VILLA FAMILIALE

construction 1971, magnifique situation. Pour traiter: environ Fr. 40.000.—. Faire offres sous chiffres DL 1805 au bureau du journal.

maison d'habitation

maison de campagne

avec vue, 9 chambres, salle de bains, 3 cheminées, terrasse, garage, 2000 m². Tél. 33 24 57.

A LOUER

A louer pour le 1er octobre 1973, à Cernier, dans immeuble neuf

appartements 1 - 2½ - 3 - 4½ pièces

avec garages et places de parc. Nous cherchons également un

CONCIERGE

Appartement de 3 ou 4½ pièces à disposition. S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer, à Saint-Blaise,

appartement de 4½ pièces

dans villa, rez-de-chaussée, tout confort, libre immédiatement ou pour date à convenir.

Loyer, charges comprises: 790 fr. Garage: 65 fr.

Adresser offres écrites à AI 1802 au bureau du journal.

A LOUER

A Neuchâtel, libre début août 1973.

studio non meublé

tout confort. Loyer: Fr. 260.— plus charges.

S'adresser à J.-F. Merlotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68. A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,

chambre indépendante meublée

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68. A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue Louis-Favre,

chambre indépendante meublée

avec jouissance cuisine - douche - W.-C. Loyer mensuel: Fr. 250.—.

Etude Clerc, notaires

2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68. A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, aux Trois-Portes,

appartement de 4 chambres

cuisine, bains, poêle à mazout. Loyer mensuel: Fr. 275.—.

A LOUER: aux Carrels - libre:

1 appartement de 4 pièces

cuisine installée, avec cuisinière à gaz, frigo, machine à laver la vaisselle, salle de bains, balcon, cave, chauffage central général. Fr. 563.— par mois + charges; à l'Ecluse - pour le 24 septembre:

1 studio

avec cuisinette, toilettes avec douche, chauffage central général. Fr. 265.— par mois + charges;

à Cormondrèche - pour le 24 septembre:

1 appartement de 3 pièces

cuisine, bains et dépendances. Chauffage central général. Fr. 400.— par mois + charges;

aux Charmettes - pour le 24 septembre:

1 studio

avec cuisinette, bains. Chauffage central général. Fr. 280.— par mois + charges.

Faire offres écrites à: Agence 13 * 13, Orangerie 8, Neuchâtel.

CORNAUX

Poste de concierge (temps partiel) à repourvoir dans immeuble locatif. Logement gratuit de 3½ pièces à disposition. S'adresser à la gérance des immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 454.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET ou un appartement «prêt-à-vivre»
PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos désirs? (dates, personnes, stations, prix envisagés). **Immédiatement, sans frais, sans engagement:** documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCE
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

DEMANDES À LOUER

Couple sans enfants cherche

appartement de 3 ou 3½ pièces

avec vue sur le lac, région de Neuchâtel, pour date à convenir. Adresser offres écrites à DI 1789 au bureau du journal.

Nous cherchons à louer, pour le 1er octobre (ou avant), dans immeuble locatif

bel appartement de 5 pièces (éventuellement 4½)

région Neuchâtel-est, Hauterive ou Saint-Blaise, situation tranquille, à proximité des transports publics; place de parc ou garage.

CISAC S.A., 2088 Cressier (NE), Fabrique de produits alimentaires. Tél. (038) 47 14 74, interne 13.

OFFRES D'EMPLOIS

Installateurs sanitaires

installateur sanitaire

pour les réparations seraient engagés par:

NAGEL
Chauffage - Ventilation - Sanitaire Neuchâtel. Tél. 25 35 81.

Entrée à convenir. Semaine de 5 jours.

Hôtel de la Gare, Auvernier, cherche

SOMMELIÈRE (IER)

Nourrie, logée. Congé le mercredi.

1 EXTRA

Tél. (038) 31 21 01.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

SOMMELIÈRE

(débutante sera mise au courant) ainsi qu'une

JEUNE FILLE

pour s'occuper des enfants et aide au ménage.

Se présenter à Famille S. Hänni, Hôtel-Buffer de la Gare, 2610 Mont-Soleil. Tél. (039) 41 23 77.

C.I.P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie, avenue Beauregard 3,

engage à temps complet ou partiel

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie. Formation assurée par nos soins, si nécessaire.

Téléphoner au 24 17 17.

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH.

HAEFLIGER & KAESER S.A.



cherche pour son département « Importation et vente en gros de combustibles »

STÉNODACTYLO

ayant de bonnes connaissances d'allemand, pour divers travaux de bureau.

Entrée à convenir.

Faire offres rue du Seyon 6, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 21.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre entreprise à Neuchâtel, nous cherchons une

PERFOREUSE VÉRIFICATRICE

ayant déjà une bonne expérience de la profession.

Portescap
Service du Personnel
CH 2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour son département de Production, un

agent de méthodes

pour études et réalisations de travaux variés dans le cadre de l'étude du travail.

Profil désiré:

- CFC de mécanicien de précision, éventuellement maîtrise fédérale ou technicien d'exploitation
- formation BTE ASET ou équivalente. Possibilité de compléter une formation en cours
- les candidats ayant de solides connaissances de base du métier pourront recevoir une formation complète en organisation.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41 (Interne 425).



URGENT
Nous cherchons
DESSINATEUR MACHINE
Tél. (038) 24 74 14.



URGENT
Nous cherchons
DESSINATEUR OUTILLAGE
Tél. (038) 24 74 14.



URGENT
Nous cherchons
MAÇONS
Tél. (038) 24 74 14.

AXMOR

cherche

pour son département pignons à Saint-Martin:

un régleur de machines

des ouvriers

des ouvrières

pour travaux d'atelier, mise au courant.

Faire offres à M. A. Meyrat, Direction technique, 2055 Saint-Martin. Tél. (038) 53 37 23.

MOKA BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24, cherche

SERVEUSE

Entrée: date à convenir.

BERNARD GROUX
électricité générale, Neuchâtel, cherche jeune homme comme

aide-magasinier

Se présenter à:
Pierre-à-Mazel 2.
Tél. 24 38 38.



PESEUX
cherche

SOMMELIER (ÈRE)

Nourri, logé.
Bon salaire garanti.
Tél. (038) 31 40 40.



Nous engagerions:
pour notre département machines
Hypromat

jeune employé de commerce

bilingue (français-allemand)

peintre sur machines

(peinture au pistolet)

aide-peintre

(à former comme peintre)

pour notre département benzine - mazout.

chauffeurs poids lourds

personne consciencieuse

(pour dépotage de nos wagons-citernes).

Nous offrons:
— bons salaires
— avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à:
MAZOUT MARGOT
Paquette & Cie,
2014 Bôle. Tél. (038) 41 22 54.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

SOMMELIÈRE

Salaire élevé. 10 jours de congé par mois.
Café de la Gare, 1751 Cottens.
Tél. (037) 37 11 28.

Nous cherchons

un manoeuvre

pour le former comme mouleur.
Tél. (038) 24 47 67.

Entreprise de mécanique à Neuchâtel cherche

mécaniciens de précision manoeuvres

Téléphoner au 25 25 91 ou 33 49 30.

Nous cherchons jeunes gens pour

la propagande et la vente

Gain sensationnel.

Tél. (032) 41 78 81, entre 17 h 30 et 19 heures.

personne

pour nettoyage et service. Du lundi au samedi, de 5 h à 6 h 30. Tél. 24 69 98.

Employé (e) de bureau

serait engagé (e) tout de suite ou selon entente, dans entreprise du bâtiment. Semaine de 5 jours. Tél. 25 35 81.

OFFRES D'EMPLOIS

L'INSTITUTION DE LAVIGNY

centre neurologique et éducatif,
1171 LAVIGNY, près de Morges,

cherche :

UNE INFIRMIÈRE OU INFIRMIÈRE ASSISTANTE

UNE AIDE-INFIRMIÈRE

UNE PHYSIOTHÉRAPEUTE

UNE GOUVERNANTE DE MAISON

UN RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE DES NETTOYAGES

Prendre contact par téléphone au (021) 76 55 81, au bureau du personnel.



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

DIRECTION GÉNÉRALE D'ÉBAUCHES S.A.

Afin de compléter l'équipe de notre service MARKETING, nous cherchons un COLLABORATEUR COMMERCIAL âgé de 20 à 25 ans, ayant une formation commerciale (école de commerce ou apprentissage) et si possible certaines notions techniques en horlogerie, pour tous les travaux

DE SECRÉTARIAT MARKETING

En cas de convenance, nous offrons une mise au courant du Marketing industriel et du Product Management.

Langues désirées : français, avec bonnes connaissances d'allemand et si possible d'anglais.

Faire offres à ÉBAUCHES S.A., Direction générale, faubourg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

Atelier d'horlogerie à Corcelles
(à une minute de l'arrêt du tram)
cherche

personnel féminin

(jeunes filles sortant de l'école seraient mises au courant).
Entrée : 1er septembre ou à convenir. Bon salaire, dès le début. Adresser offres écrites à A.J. 1812 au bureau du journal.

Petite entreprise de la région de la Côte cherche

ouvriers

pour travail intéressant et varié.
Excellent salaire.

Faire offres sous chiffres G.P. 1818 au bureau du journal.

Nous cherchons pour entrée à convenir

magasinier-emballeur

avec permis de conduire A, nationalité suisse ou permis C, consciencieux dans son travail.
Bon salaire, conditions de travail agréables dans le cadre d'une petite équipe.
Téléphoner au (038) 25 87 33.

Personne sportive

aimant les enfants, demandée par famille à Genève, pour surveillance de trois enfants en âge scolaire (5, 5 ans et 8 ans), propriété à la campagne.
Bon salaire.

Ecrire ou téléphoner jusqu'au 15 août à : Mme NORDMANN
Résidence du Golf A.
Crans-sur-Sierre.
Tél. (027) 7 29 96, à 19 heures.

Ensuite téléphoner à Genève au (022) 50 16 45.

Nettoyages de bureaux

Nous cherchons, pour nos nouveaux bureaux de l'avenue de la Gare,
UNE OU PLUSIEURS PERSONNES.
Heures à définir.
Prendre contact avec Bucher & Walt, rue du Musée 5, 2001 Neuchâtel 1.
Tél. (038) 24 21 15.

La boulangerie PATTHEY à la Brévine engagerait un collaborateur

boulangier-pâtissier

ayant de très bonnes références.

Elle offre :

- fort salaire avec 13me mois
- semaine de 5 jours par rotation
- prestations sociales d'avant-garde
- caisse de retraite
- laboratoires spacieux et moderne.

Pour tous renseignements et prise de contact : tél. (039) 35 11 17.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

IDEES TRICOT!

L'automne apporte beaucoup d'idées nouvelles en tricot. Nous vous les présentons dès maintenant dans notre grande collection: Voici par exemple une veste longue à grand col châle et poches appliquées, en vert, bordeaux, noir ou beige, à Fr. 55.—.

Le corsage dans les mêmes teintes: 45.—.

spengler



Chaque jeudi
vente du soir jusqu'à 21 heures

BIENNE, RUE DE NIDAU

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Ham
Tél. 24 42 42
Neuchâtel



engagent tout de suite
chef de partie
(qualifié)

sommelier (ère)

filles ou garçons de buffet

(débutant (e) serait formé (e)).

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod-Hom.

L'INSTITUTION DE LAVIGNY,
centre neurologique et éducatif,
1171 LAVIGNY, près de Morges,

cherche

UNE TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

pour faire un remplacement au mois d'août.

Prendre contact par téléphone au (021) 76 55 81, au bureau du personnel.

ÉTABLISSEMENT DE NEUCHÂTEL

cherche pour poste à pourvoir dans un cadre moderne avec des avantages sociaux

CHEF DE CUISINE

ayant des conceptions modernes, de l'initiative, et un esprit de collaboration.

Faire offre sous chiffres 87-232 aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2 fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du district Il donne un coup de poing... pour se préserver!

De notre correspondant régional :
Composé de MM. Jean-François Béguin, juge suppléant et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu hier à Môtiers une audience chargée.

UN COUP DE POING, OUI...

Sur plainte de E.G., de Couvet, R.B., de Fleurier, était prévenu d'injures et de voies de fait. Ceci à propos d'un garage exploité par le gendre de E.G. à proximité du domicile de R.B. Celui-ci a relevé que l'exploitation de ce garage rue du Pré à Fleurier polluait l'air et que le bruit était intenable.

« Le litte pour avoir la paix », dira R.B. E.G. aurait été d'accord de retirer sa plainte si R.B. versait 100 fr. pour le home des vieillards. R.B. a refusé cet arrangement, niant les injures mais admettant qu'il a donné un coup de poing à E.G. en tendant son bras pour se préserver, alors que le plaignant venait contre lui. Aucun arrangement ne pouvant être trouvé, l'affaire a été renvoyée pour preuve.

O.E., de Môtiers, avant que le remanement parcellaire ne lui aliène une partie de ses champs, avait fait une coupe-rase de 19 arbres dans un pâturage boisé et à l'orée de la forêt. Ces plantes n'avaient pas été « martelées » et O.E. a contrvenu aux lois forestières. Le tribunal a estimé qu'il ne pouvait se prévaloir d'une erreur de droit mais qu'il n'avait non plus pas agi avec cupidité. Il y a bien un léger doute sur la façon de procéder de O.E. mais celui-ci a été condamné à 480 fr. d'amende et de 119 fr. de frais. L'amende sera radiée du casier judiciaire dans deux ans.

UNE PARTIE DES FRAIS A LA PLAIGNANTE

D.H., agriculteur au Mont-des-Verrières, était poursuivi à la suite d'une plainte de Mme Y.B. au même lieu pour avoir brisé un cadenas et prélevé 400 l d'eau dans une citerne. A cet endroit, il y a trois citernes, une pour le rural, une pour le restaurant exploité par Mme Y.B. et une de réserve.

Mme B. était détentrice de la clef du cadenas mais dans les baux rien ne stipulait les obligations des locataires concernant l'eau.

De l'avis du propriétaire, il n'y eut pas vol d'eau. L'affaire aurait d'ailleurs pu se régler à l'amiable. Mme Y.B. a fait savoir qu'elle se désintéressait de cette histoire... Le tribunal a libéré D.H. des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui en ce qui concerne le vol d'eau et le dommage à la propriété. Pour cette dernière infraction, la plaignante devra payer 40 fr. de frais, le solde, soit 80 fr. étant mis à la charge de l'Etat.

AFFAIRE EMBROUILLÉE

E.E., de Couvet, était accusé d'abus de confiance pour ne pas avoir rendu un char à ses propriétaires, de diffamation, de calomnie ou d'injures à la suite d'une plainte de Ph. M., des Verrières. Les affaires d'atteinte à l'honneur ont été éliminées par un retrait de plainte car Ph. M. ne pouvait apporter de témoignages précis sur ce délit.

P. M. et Ph. M. avaient à répondre, le premier d'abus de confiance et d'infraction à la loi sur les épizooties pour ne pas avoir rendu à E.E. une selle, un licol, une faucheuse et une somme de 50 fr., le second d'abus de confiance ou escroquerie pour l'histoire de la faucheuse.

E.E. a demandé le renvoi des débats en l'absence de Ph. M. mais le président a rejeté cette requête. Après des explications parfois houleuses, l'avocat de P. et Ph. M. (qui étaient aussi accusés d'avoir transféré une vache d'un cercle dans un autre sans avoir donné les papiers nécessaires, et qui n'avaient pas déclarés la naissance de six veaux) a demandé la libération de ses clients et de E.E. de la prévention d'abus de confiance et a invoqué la prescription quant à l'infraction à la loi sur les épizooties.

E.E. a été libéré et n'aura aucun frais à payer car en retenant pendant un certain temps le char qu'il devait rendre, il voulait

avoir la garantie de retrouver sa faucheuse, son licol et sa selle.

Quant à P. Ph. M., le juge a décidé de rendre son verdict dans une semaine.

PEINE SEVERE

P.F., de Neuchâtel, faisait, le 14 juin, de l'auto-stop. Il fut pris en charge par un motocycliste H.V. qui le conduisit dans un bar à café de Fleurier. Là, H.V. indiqua à son passager qu'il avait l'intention de vendre sa moto et P.F. se déclara prêt à l'acheter pour 2000 francs. Il signa un papier reconnaissant que s'il causait des dégâts aux véhicules il s'en rendait responsable.

Une fois ce marché conclu, P.F. demanda la moto et H.V. la lui donna sans savoir que le permis de conduire de P.F. lui avait été retiré. P.F., au lieu de venir restituer la moto à Couvet, comme cela était convenu, le soir même, ne se présenta pas. La fiancée de H.V. vit circuler P.F. à Neuchâtel le lendemain. La police intervint et constata que la moto avait des défauts. H.V. fut condamné par mandat de répression pour avoir laissé rouler P.F. mais il n'a pas pu faire opposition car il était en vacances. Quant à P.F. il devra purger une peine de 20 jours d'emprisonnement pour vol d'usage, circulation sans permis et emploi d'une véhicule non en état. Le sursis lui a été refusé car il a subi une peine d'un mois d'emprisonnement. Les frais, soit 55 fr. ont été mis à sa charge.

PAS DE CONCESSION

A. J. de Fleurier, était accusé d'injures. Le plaignant était le gardamane P.L. Celui-ci voyant de l'herbe brûler, intervint auprès de A.J. en disant que la fumée incommodait les habitants du voisinage. Il fut mal reçu par A.J. qui prétendit que l'agent avait trop bu et à qui il adressa une épithète particulièrement sonnante... A.J. a prétendu qu'il avait été frappé par l'agent. Comme ce dernier s'est refusé à toute conciliation, la cause sera reprise ultérieurement avec l'audition de témoins. G. D.

Les nuits du château de Joux vont revivre grâce à la «Cruche cassée»

De notre correspondant régional :

Le château de Joux, surplombant le Frambourg, est rattaché depuis fort longtemps par des liens historiques non seulement au Val-de-Travers, mais à l'ensemble du Pays de Neuchâtel.

Sa belle époque fut le XVI^e siècle, avant qu'il ne devint prison d'Etat sous le Consulat et l'Empire. Ce fut, a-t-on dit, le premier camp de concentration du monde où furent incarcérés Mirabeau, les septembriseurs arrêtés après l'affaire de la machine infernale, Toussaint Louverture et Heinrich von Kleist. Ce dernier était un héros de roman et un personnage romantique.

En effet, après avoir servi dès l'âge de 16 ans dans l'armée prussienne, il vint à 24 ans à Paris pour y faire connaître la philosophie de Kant. Mais il se fit plutôt remarquer par ses extra-

vagances et décida de s'engager dans... l'armée française. Un espion? Il manqua de peu d'être passé par les armes. Puis en 1807, il est de nouveau arrêté à Berlin comme partisan et envoyé au château de Joux, où il restera six mois.

Entre les 9 et 12 août, la cour d'honneur du célèbre château retrouvera sa vocation théâtrale interrompue durant quelques années. En effet, «Les nuits de Joux» monteront une fois de plus l'animation culturelle des vacances. Le syndicat d'initiative de Pontarlier et du Haut-Doubs assurera l'organisation des spectacles et les comédiens des «Nuits de Joux», monteront une fois de plus sur les planches.

Pour cette reprise, il fallait une œuvre haute en couleur. Aussi a-t-on choisi «La cruche cassée» au thème très moliéresque. C'est encore une pièce sur

la justice et les mœurs villageoises du XVII^e siècle. Mais le ton très moderne de cette tragédie-comédie permet une recherche au niveau des rapports entre les personnages, et même à recréer le contexte social de l'époque, c'est-à-dire un village hollandais, pouvant être aussi bien un village du Haut-Doubs ou du Jura neuchâtelois.

Quant à l'auteur, il s'agit de von Kleist. Revanche de l'esprit sur la politique, mais aussi de l'écrivain dont l'œuvre la plus célèbre va être jouée sur les lieux mêmes où il fut détenu...

G.D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, «Les Malheurs d'Alfred» (16 ans).
Môtiers, château : ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : exposition photographique et iconographique.
Ornans, musée Courbet : ouvert.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital : de Couvet, tél. 63 25 25 ; de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : Fleurier, Vacher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37 ; les Verrières, Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Jean SPANI

remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur envoi de fleurs, leur message ou leur présence, et les prie de trouver ici l'expression de toute sa reconnaissance.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.
Repose en paix, cher papa.

Monsieur et Madame Willy Anker-Baudenbacher, à Saint-Aubin (NE) et leurs enfants :

Monsieur et Madame Francis Anker et leurs enfants, à Saint-Aubin, Monsieur Roland Anker, à Saint-Aubin ; Madame Marcelle Benkert-Anker et ses enfants Claude et Blaise, à Fleurier ; Monsieur et Madame Rodolphe Anker-Buettker, à Serrières et leurs enfants ; Madame et Monsieur Raymond Monnier-Anker et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ; Madame et Monsieur Michel Krattiger-Anker, à Colombier ; Monsieur et Madame Pierre Vollenweider-Lambert et leurs enfants, à Serrières ; Madame et Monsieur Jean-Claude Rosset-Baudenbacher, à Cully, et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emile ANKER

ancien marchand-tailleur

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 87^{me} année, après une longue maladie.

2114 Fleurier, le 29 juillet 1973.

(Rousseau 3)

L'ensevelissement aura lieu mercredi 1^{er} août.

Culte au temple de Fleurier à 13 h 15. Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS TARDIFS

Hôtel du Pont
Couvet

Mercredi 1^{er} août, dès 22 heures :

GRAND BAL

AVIS DIVERS

CERCLE RÉPUBLICAIN
DE COUJET

A l'occasion de son ouverture
le 1^{er} août 1973,

les nouveaux tenanciers se feront un plaisir de vous offrir l'apéritif durant la journée.

Les tenanciers : famille Looisli

R. MONNIER Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

LE SPÉCIALISTE

de vos

INS TALLATIONS
TÉLÉPHONQUES

concessionnaire fédéral A et B

TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES

SÉLECTEURS - TELEX

Il y a cent ans au Val-de-Travers Quatre paroisses indépendantes naissent du grand schisme de l'Eglise protestante

De l'un de nos correspondants :

Si, au cours de ces cents dernières années, le nombre des communes politiques du district du Val-de-Travers a été marqué par la diminution à la suite de la fusion de Meudon, du Grand-Bourgeois et de Belle-Perche en une seule circonscription, celle des Verrières, en 1878, et la réunion du grand et du petit Bayard en une seule entité, celle des Bayards, en 1888, en revanche le nombre des paroisses a été très fluctuant, tantôt vers le haut, tantôt vers le bas.

En 1873, quand survient le grand schisme au sein de l'Eglise protestante qui aboutit à la constitution d'une part de l'Eglise « nationale » du canton de Neuchâtel et d'autre part de l'Eglise évangélique neuchâteloise « indépendante » de l'Etat, le Val-de-Travers compte dix paroisses, soit neuf paroisses réformées (les Verrières, les Bayards, la Côte-aux-Fées, Buttes, Saint-Sulpice, Fleurier, Môtiers-Boveresse, Couvet et Travers-Noiraigue) et une paroisse catholique romaine créée en 1865.

QUE DE CHAPELLES

Quand bien même le divorce protestant de 1873 suscita beaucoup moins d'agitation au Vallon que dans la plupart des autres districts du canton, toujours est-il que dans quatre villages naissent des paroisses indépendantes en

FRANCE VOISINE

Un timbre consacré au Saut-du-Doubs

(sp) A l'occasion de l'émission du timbre consacré au site du Saut-du-Doubs, l'amicale philatélique du val de Morteau organisera une exposition les 8 et 9 septembre à la mairie de Villers-le-Lac. Des cartes postales et des documents sur la région compléteront cette exposition philatélique. Un bureau temporaire des PTT avec oblitération «premier jour» sera ouvert durant l'exposition. Enfin des souvenirs philatéliques, cartes postales et enveloppes avec la reproduction du fameux Saut-du-Doubs seront également émis.

FRIBOURG

Des hôtes illustres au foyer de Tours près d'Estavayer

De notre correspondant :
Le Foyer Notre-Dame de Tours accueille depuis quelques jours les 45 participants à la rencontre « Joie et espérance », expérience de vie chrétienne communautaire proposée aux jeunes de divers pays, laïcs ou séminaristes. Les animateurs de ces journées ont pu s'assurer le concours de conférenciers de renom, tels le Dr Aloïs Mertes, député au Bundestag, Mme Lise Delbès, déportée dans un camp d'extermination allemand, un professeur de Sorbonne, un cardinal et plusieurs religieux. Lundi et mardi, le Foyer de Tours recevait l'abbé Pierre, venu de Paris apporter son témoignage aux jeunes. Ces derniers se recrutent essentiellement parmi les étudiants mais l'on

reconnait également des enseignants, des infirmières, des secrétaires et des séminaristes. Si chaque matin est réservé à la réflexion, l'après-midi par contre leur permet de s'adonner à des travaux manuels, tels la réfection des autels de la chapelle de Tours ou le nettoyage des abords du sanctuaire.



L'abbé Pierre en conversation avec M. Jomini. (Avipress - Périsset)

VAUD

ORON

Maîtrise fédérale

(c) M. André Menoud, chef du dépôt de la Compagnie vaudoise d'électricité, à Oron-la-Ville, vient d'obtenir la maîtrise fédérale dans la profession de monteur-électricien.

marge des paroisses nationales. D'abord aux Bayards, avec le pasteur Henri-Philippe de Rougemont et 84 électeurs qui se donneront une chapelle à la fin du siècle ; puis à Couvet, avec le pasteur Jules Petitmaître et 55 électeurs qui inaugureront une chapelle en 1876 déjà ; ensuite à Môtiers, avec le pasteur Louis-Jean Perrin et 55 électeurs qui, eux, n'auront jamais de sanctuaire particulier ; enfin à Fleurier, avec le pasteur Gustave Henriod et 36 électeurs qui construiront une chapelle en 1886. Soit, au début, 230 indépendants-électeurs !

A la veille de la fusion des « brebis égarées » depuis la rupture de 1873, autrement dit avant la création en 1943 de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (l'EREN), le Val-de-Travers se divise donc en 16 paroisses... En effet, aux 10 paroisses existant avant 1873 et aux quatre nées à l'occasion de la crise ecclésiastique d'il y a cent ans, il faut encore ajouter celle de Noiraigue

dès 1879 (dès lors séparée de la paroisse protestante de Travers) et celle de Travers dès 1930, née du partage de l'unique paroisse catholique reconnue en 1865. Soit 14 paroisses protestantes et deux catholiques.

Actuellement, on ne recense plus que 12 paroisses : neuf protestantes, les Verrières et les Bayards n'en formant plus qu'une depuis quelques années, et trois catholiques, Couvet ayant été promue à ce rang au vu de l'augmentation de l'effectif des catholiques domiciliés dans cette commune.

Quant aux chapelles indépendantes bâties au siècle passé, elles ont toutes été désaffectées : celle des Bayards, propriété de l'association de la Mi-été, est devenue une salle de fête ; celle de Couvet, maintenant en mains privées, a été aménagée en salle de musique et ornée de vitraux de Lermite ; et celle de Fleurier, qui appartient à la communauté protestante, sert de maison de paroisse et parfois de salle de réunion du Conseil général ou des séances de clôture du collège régional.

C. R.

MÔTIERS

Exposition de dessins d'enfants

(sp) Après celles qui ont été consacrées depuis octobre dernier aux affiches de cinéma, à la photographie et au tir, une nouvelle exposition s'est ouverte hier dans la petite galerie du château de Môtiers. Jusqu'à fin septembre, elle présente des dessins d'enfants réalisés par les quarante gosses en colonie de vacances à l'Institut Sully-Lambert des Verrières. Il s'agit de jeunes de 7 à 11 ans, venant de tous les cantons francophones et recrutés par le Mouvement de la jeunesse suisse romande (MJSR), qui séjourneront chez nous depuis le 6 juillet et qui regagneront leurs foyers le 3 août. Leur camp verran, dirigé par Mlle Marie-Josée Guelat qui est encadrée de six moniteurs, un économiste, deux cuisiniers et une aide de ménage, leur a non seulement permis de faire des promenades en forêt, des mini-jeux olympiques et des pseudo-jeux sans frontières, de rencontrer les colons des échanges scolaires des Bayards et de bricoler, mais aussi et surtout de s'exprimer sur le plan artistique. D'où l'exposition au château de Môtiers, préparée par Mme Micheline Landry-Béguin, chargée de l'animation artistique et culturelle du dit château, en collaboration avec la direction de la colonie des Verrières.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « La maison de campagne » (12 ans).
Eden : 18 h 30, « Pornographie illégale ». (20 ans) ; 20 h 30, « Pigalle, carrefour des illusions » (20 ans).
Plaza : 20 h 30, « Borsalino » (16 ans).
Scala : relâche.

TOURISME

Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club h. 72 : 21 h à 4 h.
Le Scotch : 21 h à 2 h.
La Boule d'or : 21 h à 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Le Domino : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : dioramas et collections.

Musée d'histoire : les collections.

Musée des beaux-arts : œuvres et maîtres de l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (ouvert le mercredi et le week-end ; la semaine sur demande).

Galerie « La Marge » : Jean-Pierre Humbert, dessins et estampes.
Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour transformations.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Carlevaro, 81, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11.

Le Locle

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts : les collections.

Château des Monts : musée d'horlogerie et d'histoire : les collections.

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : tapisseries de Jullien.

Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel JeanRichard, dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Etat civil

de la Chaux-de-Fonds

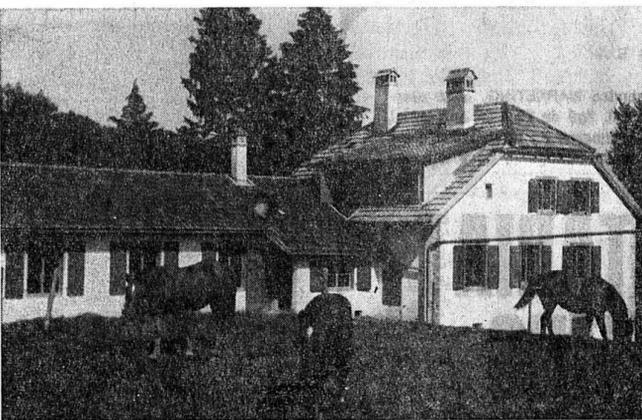
(27 juillet)

PROMESSE DE MARIAGE : Perrin Jean-Claude, employé de bureau, et Scheidegger Jacqueline-Bernadette.

MARIAGES CIVILS : Panico Giuliano, maçon et Todeschini Valéria ; Geiser Christian, agriculteur, et Schneider Ruth.

DÉCÈS : Burgisser Alice-Marguerite, commis, née le 12 février 1892, célibataire ; Lesquereux née Christen, ménagère, née le 19 novembre 1907, veuve de Charles-Maurice.

Deuxième colonie à la maison de «Champ-Petit» sur Couvet



La maison de «Champ-Petit» au milieu des pâturages.

(Avipress - C. R.)

De l'un de nos correspondants :

Le premier camp de vacances de la colonie de Champ-Petit sur Couvet a pris fin samedi dernier au terme de trois semaines marquées par un temps froid et pluvieux, mais aussi par la bonne humeur et l'absence de tout accident ; à

COUJET

Comité pour un rallye

(sp) Le prochain rallye du « Feuillet Dubied » du 22 septembre s'est donné comme comité un « quatuor » composé de MM. Daniel Joly, Eric Kohler, Johannes Leutwyler et Louis Yenny, appartenant au personnel de la succursale de Marin.

Exposition

(sp) A partir du 15 août aura lieu, à la maison des Mascaron à Môtiers, une exposition organisée par une équipe du Vallon, de photographies et d'art graphique. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

FLEURIER

Goudronnage de l'accès fleuris au château de Môtiers

(sp) On sait que l'Etat prendra à sa charge l'accès routier conduisant du village de Môtiers au château. Toutefois, il existe une autre voie d'accès du manoir à partir de Fleurier. En effet, un chemin vicinal quitte la rue du Temple à la hauteur du garage Duthé et conduit, par les Raisses et la Prise-Margot, jusqu'au pied du château où il rejoint la liaison montant du chef-lieu de district. On apprendra avec plaisir que le syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers ouest fera goudronner à ses frais cet accès fleuris, dans le cadre de ses travaux ordinaires.

Pasteur, chef de camp

(sp) Depuis samedi et jusqu'au 4 août, le pasteur François Jacot, de Fleurier, dirige le 50^{me} camp junior de Vaumarcus, alors que son collègue de Môtiers, le pasteur Denis Perret, remplit la charge d'aumônier.

Le dernier tailleur de la Belle Epoque s'est éteint

(c) On rend demain les derniers devoirs à M. Emile Anker, décédé dans sa 87^{me} année à l'hôpital de Fleurier, à la suite d'une longue maladie. M. Emile Anker fut, dans notre village, le dernier tailleur de la Belle Epoque au moment où les grands magasins n'avaient pas encore lancé la mode des vêtements de confection sur mesure. Il fut du temps des Zeller, des Cordero, des Graf et survécut à tous. Il était le fournisseur des uniformes pour l'armée, les PTT et les chemins de fer. Il avait remis, il y a quelques années, son commerce à son fils qui cessa toute activité voici un certain nombre de mois déjà. Emile Anker fut membre, entre autres, de la « Concorde », cheur d'hommes pour lequel il avait un attachement tout particulier et fort longtemps il obtint des récompenses pour n'avoir jamais manqué (ou presque) une répétition, une sortie ou un concert. Avec Emile Anker disparaît un visage caractéristique du vieux Fleurier...

Pose d'une tapis bitumeux

(c) Après avoir colmaté des fuites de gaz souterraines on a commencé hier matin de recouvrir la Grand-Rue à Fleurier d'un tapis bitumeux, ce qui n'est pas inutile après les dérivations de la chaussée subies pendant un hiver qui n'en finissait pas.

tel part que plusieurs des 32 enfants pleuraient à chaudes larmes au moment de quitter leurs moniteurs et leurs camarades...

Lundi après-midi, un second et dernier camp s'est ouvert dans cette maison de Champ-Petit, autrefois propriété de la Ligue antituberculeuse du Val-de-Travers, située à 951 m d'altitude, au milieu des pâturages jurassiens fréquentés par les jeunes chevaux du Syndicat d'élevage des Grands-Champs voisins. Il réunit à nouveau 32 enfants en âge de scolarité obligatoire, venant du Val-de-Travers surtout, mais aussi du reste du canton et même du pays fribourgeois. Il est également dirigé par M. Jean-Claude Chauvin, instituteur à Besançon, assisté de quatre moniteurs et monitrices français. La cuisinière, Mme Jean-Pierre Walker, de Couvet, reste fidèle à son poste et, fait à noter, elle est secondée par deux jeunes garçons !

Au dire de Mme G. Faury, présidente du comité de Champ-Petit, le programme d'activité du second camp comprendra des balades dans la nature, des jeux, des travaux de bricolage (notamment du développement et de l'ag

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

1^{er} août ? Connais pas !

(C.P.S.) Ce titre provocateur à dessin est inspiré par celui d'un film français qui illustre pertinemment « l'accélération de l'histoire » et l'incompréhensible faculté d'oubli de l'être humain : « Hitler ? Connais pas ! »

Cette puissance d'oubli, doublée de profonde indifférence, ne serait-elle pas caractéristique de l'Helvétisme moyen mis en face, année après année, de la Fête nationale du 1^{er} août ? Ceux qui l'organisent dans les communes, bourgs et villes, éprouvent des difficultés grandissantes à trouver des orateurs, à réunir des auditoires, à rassembler les membres des sociétés locales, de gymnastique, de chant, de musique. Il n'est souvent plus question de former des cortèges. On nous annonce que, ci ou là, les autorités renoncent totalement à toute cérémonie. La tradition des feux se perd ; celle des lampions s'éteint. Il ne subsiste guère que l'agaçante coutume de faire partir des pétards et des fusées, parce que ça fait du bruit et que cela plaît à une société qui aime à s'étourdir et à être étourdie, pour n'avoir plus à penser.

Un pays qui néglige peu à peu les traditions s'engage sur une mauvaise voie. Et pourtant, cette fête du 1^{er} août a longtemps gardé chez nous un caractère de simple grandeur qu'aucun autre pays ne

connaît. Ce n'était pas jour férié, prétexte à fuite sur les routes, à banquets, à beuveries. Elle était célébrée au soir d'une journée de travail pareille à toutes les autres. On se réunissait à la nuit tombée pour que puissent briller plus vivement les feux symboliques.

Le pasteur, ou le curé, ou le syndic, ou le régent, ou quelque autre notable, évoquait le passé, l'histoire, le civisme et le courage résolu des hommes du Grütli. Tous ces orateurs d'un soir n'étaient pas des démostrateurs, et ils laissaient parler leur cœur plutôt que de s'élever dans des tirades enflammées. Leurs propos étaient simples, mais allaient profond. Et l'on chantait la patrie d'une voix souvent hésitante et pas toujours très juste, mais avec des accents de sincérité émus.

Relisons ce passage de « Mon Village » de Philippe Monnier : « Il ne faut pas toujours dire : patrie, patrie. C'est une profanation... Mais qu'un petit peuple se recueille de lui-même sur la pente du pré, qu'il écoute dans le silence la voix grave des cloches, qu'il regarde s'élever dans la nuit la flamme magnifique, que spontanément, sans vouloir, sans savoir, il se mette de lui-même à chanter, de tout son cœur pareil, de toute sa voix unie, au-dessus des airs qu'il entend mal, malgré les paroles qu'il comprend peu, le

mystère enfoui au pli des âmes closes, la fugitive image s'approprie et consent quelquefois à rester.

« Ce soir, dans mon village, la patrie s'était assise sur le pré ». Hélas ! la patrie éprouve de moins en moins le goût de s'asseoir sur le pré. Parce que les prés sont dévorés par le béton, violés par les autoroutes, empuantis par les surcharges d'essence et de pneus surchauffés. Parce que l'on s'est dispersé à travers l'Europe à l'heure des vacances. Parce qu'on préfère toutes les formes possibles de « foires » à l'heure de quêtude civique que le soir du 1^{er} août représentait naguère.

Et pourtant, il est encore, heureusement, des communautés de ce pays où la tradition perdure envers et contre tout. Je fus associé l'an dernier à la Fête nationale célébrée dans une toute petite commune sise à la frontière des langues. J'avais préparé des propos trop savants pour évoquer l'histoire et le sens profond de l'événement appelé. Je me trouvais face à une population tout entière rassemblée, du vieillard au nourrisson dans les bras de sa mère. Je me vis forcé d'être simple et direct. Et j'eus le privilège de voir ce soir-là, comme Philippe Monnier, la patrie s'asseoir sur le pré. Allons, rien n'est encore perdu !

René Bovey

Des sommets suisses « encombrés » par les grimpeurs et les touristes

D'autres cabanes et montagnes sont « abandonnées »...

BERNE (ATS). — Dans leur édition de juillet « Les Alpes », organe du Club alpin suisse, constatent d'une part que certains sommets sont encombrés de grimpeurs, en l'occurrence les Engelhorner, dans l'Oberland bernois, tandis que, d'autre part, des cabanes sont abandonnées et partant les montagnes du voisinage.

Renseignements pris par l'ATS, les Engelhorner, au-dessus de Meiringen, forment un massif rocheux d'une trentaine de sommets rapprochés, disposés en fer à cheval, dont l'altitude moyenne est de 2500 m. Ils offrent toutes les possibilités de varappe et sont facilement accessibles en un jour de Berne ou de Lucerne. Quelques-uns de ces pics seulement sont envahis par des colonnes de grimpeurs qui négligent les autres. Cet « entassement » comporte en lui-même des risques, notamment le danger de chutes de pierres dangereuses pour ceux qui par force, se trouvent sur leur trajectoire. Des situations analogues peuvent se présenter ailleurs, avec moins d'acuité, dans les Gastlosen, en Gruyère, par exemple, aux Eclandies sur Champax, aux Raimeux près de Moutier (Jb), lieu de prédilection des Bâlois, et

aussi au Cervin, lors du passage des cordées sur l'arête du Hoernli. Mais là, les guides font bénévolement la police et tout doit se passer normalement s'ils sont écoutés.

Sur 145 cabanes du C.A.S. contenant 13.930 places, le maximum des nuitées s'est élevé à plus de 7000 pour celle du Mont-Rose de l'automne 1971 à l'automne 1972. Comme le Cervin, le Mont-Rose conserve sa puissance d'attraction. Le massif est largement parcouru au printemps par les alpinistes-skieurs. En revanche la cabane Topali, plus petite, n'a reçu que 346 visiteurs. Elle se trouve à un peu plus de 4 h de marche de Saint-Nicolas, donc pas très loin de Zermatt. Toujours dans la même région, le bivouac fixe du Schäljoch, à 3750 m, n'a reçu que 28 alpinistes. On l'atteint en 8 h de Randa, pour se lancer le lendemain sur l'arête difficile qui mène en 4 à 7 h, par temps ordinaire au sommet de l'immense Weisshorn, 4505 m. Le bivouac de Chalin, au-dessus de Vérossaz, subit le même sort avec ses 72 nuitées. C'est le point de départ pour la cime de l'Est des Dents-du-Midi, pour toutes les voies de la face de Saint-Maurice et de l'arête nord. Ainsi, 8

cabanes ont reçu moins de 100 alpinistes, en une année, et 21, entre 100 et 500 touristes.

UN PEU DE PROPAGANDE

M. Cachin, directeur de l'Office du tourisme de Zermatt, pense qu'un peu de propagande pourrait contribuer à attirer du monde vers les régions oubliées. C'est ce que font « Les Alpes » par la publication de nombreux récits de courses et d'études. Cependant, il n'en faut pas moins admettre que l'alpinisme, d'exploratoire qu'il était et est encore, glisse vers la « compétition ». Il tend à devenir « sportif ». Beaucoup de jeunes préfèrent l'exploiter, une première si possible, une varappe courte et extrêmement difficile, exigeant certes de la patience, à une ascension classique, voire une grande classique, réclamant beaucoup d'endurance et pas mal d'expérience. Les guides notamment, et à leur tête M. Xavier Kalt, secrétaire de l'Union internationale des associations de guides de montagne, à la Fouly (VS), déplorent cette tendance puisque, pour eux, la montagne est un tout, l'alpinisme doit être complet et non étrié, réduit à une partie de sa technique seulement.

JURA - JURA - JURA

Les prêtres du Jura sud se sont déclarés favorables à l'engagement d'un catéchiste

(sp) Depuis plus d'une année, les prêtres du secteur de Moutier à Saint-Imier, ainsi que leurs conseils de paroisse, se sont posés sérieusement la question de savoir si le moment était venu d'engager un catéchiste professionnel pour cette région.

La tâche essentielle de ce catéchiste serait de former les catéchistes laïques à tous les niveaux et, en liaison étroite avec les centres catéchétiques du Jura et de la Suisse romande, de participer aux expériences et aux recherches en cours, dans le domaine de la catéchèse des enfants. Après avoir consacré l'année dernière à Lucelle, deux journées à l'analyse précise de la situation de cette catéchèse dans le Jura-Sud, et des difficultés parfois insurmontables qu'elle suscite, les prêtres ont continué à se rencontrer pour approfondir le problème. C'est au cours d'une de ces dernières réunions qu'ils ont pris à la quasi-unanimité la résolution de principe suivante : le moment semble venu, pour préparer un avenir proche, d'engager un catéchiste permanent en priant les conseils de paroisse et les assemblées de paroisse d'accepter les conséquences financières de cet engagement.

Les prêtres sont conscients des sacrifices que cette prise de position implique pour certaines paroisses déjà lourdement chargées. Mais ils savent aussi, dans le sentiment profond de leurs responsabilités, que l'évolution actuelle doit accorder la priorité à l'évangélisation, celle des adultes aussi bien que celle des enfants.

Sans doute, toutes les paroisses ne sont pas dans la même situation, mais toutes comprennent que l'on marche vers une pastorale d'ensemble, une mise en commun des moyens pastoraux et des autres, qui

exigent une solidarité semblable à celle qui est déjà pratiquée aujourd'hui dans les communautés catholiques venues d'Italie ou d'Espagne. Jusqu'à présent, cette pastorale d'ensemble n'a été qu'ébauchée. Mais déjà

Les passages pour piétons devront être mieux éclairés

De notre correspondant :

Les communes jurassiennes ont reçu dernièrement une circulaire de la conférence suisse de sécurité dans le trafic routier (CSR). Cette dernière envisage de lancer en 1974 une campagne de grande envergure en faveur de la prévention des accidents de la route.

En étroite collaboration avec la radio, la CSR espère toucher de larges milieux de la population. Elle est en effet d'avis que l'éducation routière et la lutte contre les accidents de la circulation ne peuvent être réalisées que par les appels à la population.

C'est pourquoi elle s'est fixé, dans le cadre de sa campagne de l'année prochaine, de mettre l'accent sur l'amélioration

des passages pour piétons et en particulier leur éclairage. Il est en effet apparu selon les expériences que de nombreux accidents sur les passages de sécurité étaient imputables à l'absence ou à l'insuffisance de l'éclairage.

La CSR invite donc les autorités compétentes à inscrire à leurs budgets dès l'an prochain, des montants spéciaux pour l'amélioration de l'éclairage de ces passages.

A noter qu'une journée d'information avec démonstration est fixée au 30 octobre à Berne, au cours de laquelle des spécialistes traiteront des questions techniques que pose l'installation de ces éclairages.

Succès du stage de géologie de l'université populaire

De notre correspondant :

L'Université populaire jurassienne a organisé son deuxième stage d'été intitulé « Du Jura aux Vosges par le fossé rhénan ». Ce cours d'une durée de trois jours, avec une nuit dans un hôtel alsacien, a réuni une trentaine de participants sous la direction d'un géologue neuchâtelois, M. Michel Monbaron, domicilié à la Neuveville.

Malgré un temps peu agréable pour la saison, le cours a été une réussite complète et s'est déroulé dans une ambiance détendue et sympathique. C'était, pour les participants, l'occasion d'élargir leurs connaissances en matière de géologie, en découvrant des régions nou-

velles, peu connues mais néanmoins très intéressantes.

Après une brève introduction à Porrentruy, le premier jour fut réservé à la visite de la Haute-Ajoie, puis le deuxième jour, à celle des Vosges avec la découverte de roches de l'ère primaire, les vignobles et le massif hercynien. Le troisième jour, ce fut la traversée de la vallée du Rhin pour arriver dans une région volcanique au Kaiserstuhl, sur territoire allemand.

Tout au long du parcours, couvert en automobile, de nombreuses questions furent posées au professeur Monbaron qui a répondu par des explications précises.

Hoffmann-La Roche en Grande-Bretagne : une défaite et une nouvelle démarche

LONDRES (AFP). — La société suisse Hoffmann-La Roche vient de subir une défaite dans la longue bataille qui l'oppose au gouvernement britannique à la suite de la décision de celui-ci de lui ordonner de réduire de 60 à 75 % le prix de vente de certains de ses produits sur le marché britannique.

En cassant un jugement précédent de la haute Cour, la Cour d'appel a interdit lundi à la compagnie de défier la décision du gouvernement jusqu'à ce que soit connu le résultat du procès qu'elle lui a intenté en haute Cour. La Cour d'appel a également approuvé le refus du gouvernement de s'engager à indemniser l'entreprise suisse pour toutes les pertes qu'elle subirait dans l'éventualité où elle gagnerait le procès après avoir réduit ses prix.

Dans ce procès, qui risque de se prolonger pendant deux ans, la compagnie fait valoir que la décision du gouvernement est « invalide » étant donné qu'elle est fondée sur un rapport « injuste » de la commission anti-monopole.

Le président de la Cour d'appel a estimé toutefois « qu'il serait impossible au gouvernement de gouverner si chaque citoyen pouvait décider lui-même des lois à respecter ou de la mesure dans laquelle les lois doivent être respectées ». Si Hoffmann-La Roche gagne son procès, elle pourra toujours réclamer des dommages intérêts au parlement, a-t-il dit.

ROCHE DÉCIDE DE PORTER SON LITIGE À LA CHAMBRE DES LORDS

Roche Products LTD, Londres, va porter

Pas d'augmentation du prix du tabac

BERNE (ATS). — L'Association des détaillants en produits du tabac s'inscrit en faux, dans un communiqué publié lundi contre les allégations affirmant que les prix des produits du tabac seront augmentés dès le 1^{er} septembre 1973. L'Association, dont les membres réalisent près de 80 % de leur chiffre d'affaires sur les produits du tabac, affirme que les prix de vente au détail resteront inchangés et que l'accord conclu avec l'industrie du tabac non seulement garantit au consommateur une stabilité des prix, mais lui assure l'offre la plus large des produits du tabac les plus variés.

Le nouvel accord devrait cependant mettre fin à la politique de certaines entreprises qui pratiquent sur les produits du tabac des rabais à peine supportables afin d'attirer les consommateurs dans leurs magasins et les pousser ainsi à acheter d'autres marchandises. Cette politique est d'ailleurs pratiquée au détriment des petits détaillants, conclut le communiqué.

VAUD

Initiative

« Sauver Lavaux » : 27.576 signatures

LAUSANNE (ATS). — L'initiative « Sauver Lavaux » a finalement recueilli 27.576 signatures. Selon M. Franz Weber, président de « Sauver Lavaux », ce chiffre « impressionnant » prouve « de la manière la plus éloquente que le peuple vaudois est fermement décidé à casser une fois pour toutes la spéculation dans le vignoble de Lavaux ». En effet, constate-t-il, le nombre obtenu « dépasse de loin non seulement les prédictions les plus optimistes, mais aussi presque tous les résultats des autres initiatives qui ont abouti dans le canton de Vaud ces 10 dernières années ».

FRIBOURG - FRIBOURG

Au large d'Estavayer et dans la Jagne (Gruyère)

Noyades dans de tragiques circonstances

(c) Dimanche après-midi, un jeune homme de 18 ans, Philippe-Vincent Rossier, de Fribourg, s'est noyé dans le lac de Neuchâtel, entre Font et Estavayer-le-Lac dans des circonstances assez surprenantes. Son corps n'a pas encore été retrouvé. D'autre part, le petit Jean-Maurice Rime, 9 ans, de Charmey, dont nous avions signalé la disparition dans notre édition d'hier, a perdu la vie en tombant dans la Jagne. Les sauveteurs ont découvert son cadavre dimanche soir, vers 22 heures.

GLISSADE FATALE

Le petit Jean-Maurice Rime jouait avec ses sœurs et avec un jeune oncle dans la forêt du Perré, dimanche après-midi, vers 15 heures. Cette forêt borde la Jagne. Le garçonnet, qui avait été vu sur un rocher, disparut soudain. Des recherches furent tout d'abord entreprises par le père, M. Raymond Rime, électricien, domicilié « Vers-Saint-Jacques ». Par la suite, la gendarmerie cantonale fut alertée. Elle dépêcha sur place une patrouille et un chien policier. Ces recherches restèrent infructueuses.

Par la suite, des secouristes du Club alpin participèrent aux recherches. Il fallut se rendre à l'évidence : l'enfant était bien tombé dans la Jagne qui présente, à cet endroit, de nombreux gouffres et des rapides. Le débit d'eau était important. Un deuxième chien policier parcourut la région. Puis, vers 20 h 30, arrivèrent les hommes-grenouilles de la gendarmerie cantonale. Vers 22 heures, le corps du garçon fut découvert sous l'eau, à quelque 50 mètres du point où on l'avait vu disparaître.

On peut déduire que l'enfant, sautant de pierre en pierre, a probablement glissé dans un gouffre d'une profondeur de deux mètres environ. Le fort courant l'entraîna. Le corps fut arrêté par un barrage de troncs et de déchets de bois, en aval de l'usine électrique de Charmey.

ILS VOULAIENT REGAGNER LA RIVE A LA NAGE

Dimanche, vers 18 h 30 probablement, un « Lightning » voguait sur le lac de Neuchâtel, à environ deux kilomètres de la rive, entre Estavayer-le-Lac et Font. A bord, se trouvaient M. Philippe-Vincent Rossier, 18 ans, de Fribourg, ainsi qu'une jeune fille domiciliée à Genève.

le jugement que la Cour d'appel britannique a prononcé lundi dans l'affaire des prix de vente du librium et du valium devant la Cour suprême (Chambre des lords). L'importance du litige rend en effet cette nouvelle démarche nécessaire, indique un communiqué diffusé lundi par le service d'information de Roche.

« La Cour d'appel britannique a accordé aujourd'hui au ministère du commerce le droit d'interdire à Roche de ramener les prix de vente du valium et du librium au niveau de ceux en vigueur avant le 12 avril 1973 sans que le gouvernement soit tenu de fournir l'assurance réclamée par Roche en matière de dédommagement pour les pertes présentes et futures résultant de la baisse autorisée des prix du 12 avril 1973. Ce jugement de la Cour d'appel va ainsi à l'encontre de la décision prise le 13 juillet

let par le juge unique, décision aux termes de laquelle le gouvernement ne pouvait imposer de réduction de prix qu'à la condition de reconnaître son obligation de dédommager la société au cas où le bon droit de celle-ci serait reconnu dans le cadre de la procédure principale engagée contre les autorités britanniques.

Toutefois, la Cour a accordé à Roche le droit de porter l'affaire devant la Cour suprême (Chambre des lords). Vu l'importance du litige, Roche Products Ltd., Londres, a décidé d'entreprendre cette nouvelle démarche juridique.

Il faut noter que la décision de la Cour d'appel britannique ne concerne pas la procédure engagée par Roche aux fins d'obtenir l'invalidation du rapport de la commission des monopoles ainsi que les ordonnances prises par le gouvernement sur la foi de ce document.

Deuxième manche perdue

De notre correspondant :

On se souvient que le gouvernement anglais avait exigé de la maison bâloise Hoffmann-La Roche, en mai dernier, une baisse massive des prix de deux tranquillisants dont elle détient le quasi-monopole, le librium et le valium. La maison Hoffmann-La Roche refusa de s'incliner et fit appel contre cette décision qui comportait également l'obligation de rembourser les bénéfices jugés excessifs par la commission anglaise des monopoles et obtint que ses effets soient provisoirement suspendus.

Ce succès ne fut toutefois qu'éphémère puisque la Cour d'appel britannique vient

de donner raison au gouvernement. Mais l'affaire n'est pas terminée pour autant. D'après un communiqué publié hier par la maison bâloise, celle-ci a, en effet, décidé de porter le litige devant la Cour suprême du royaume, autrement dit la Chambre des lords. Le principal argument invoqué par la maison Hoffmann-La Roche est le prix extraordinairement élevé des travaux de recherches trop souvent ignorés des milieux officiels.

Rappelons encore que les brevets de ces deux médicaments doivent tomber dans le domaine public dans deux ans ce qui n'est pas fait pour simplifier les choses.

Partis nationalistes : vers un regroupement sur le plan romand

LAUSANNE (ATS). — Les sections romandes du Mouvement républicain (parti de M. Schwarzenbach) et de l'Action nationale ont décidé de réunir leurs efforts au sein d'un « comité romand d'action nationale et sociale », que présidera M. Luc de Meuron, président du Mouvement républicain neuchâtelois, avec comme vice-président M. Emile-Louis Chevalier, président de l'Action nationale vaudoise, et dont feront notamment partie MM. Marc Burgener, président du Mouvement républicain vaudois, et Georges Breny, conseiller national de l'Action nationale vaudoise. Cette décision a été ratifiée lundi soir par l'Action nationale vaudoise, réunie à Lausanne en présence d'invités du Mouvement républicain.

Le nouveau comité romand couvre les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Valais. En revanche, le mouvement genevois « Vigilance » n'en fait pas partie, bien que se rattachant sur le plan suisse au parti de M. Schwarzenbach. Le « Mouvement patriotique d'action et de défense », groupement vaudois proche de l'Action nationale, reste aussi à l'écart.

L'une des premières conséquences pra-

tiques du regroupement de l'Action nationale et du Mouvement républicain sur le plan romand sera, lors des prochaines élections communales et cantonales vaudoises, le dépôt de listes communes, en particulier à Lausanne. En fait, on paraît se diriger vers une fusion des deux partis.

Cependant, l'unanimité n'est pas totale. M. Louis Grosclaude, de Lausanne, qui est encore vice-président suisse du Mouvement républicain, a récemment démissionné de la présidence romande de ce parti, dont il fut l'un des fondateurs. Il se dit déçu des contradictions de M. Schwarzenbach et des conditions dans lesquelles s'est opéré le rapprochement avec l'Action nationale. Il pense que l'accession de M. de Meuron à la présidence romande entraînera des démissions et lui-même songe à quitter le mouvement. D'autre part, une dissidence était déjà survenue il y a quelques mois dans le Mouvement républicain vaudois, M. Jean Berger, ancien président cantonal, ayant fondé une « Union républicaine indépendante ». Rappelons enfin la dissidence de deux membres du comité du Mouvement républicain neuchâtelois.

BIENNE

Vigilance accrue face à la recrudescence d'évasions dans les prisons de district

De notre correspondant :

La police du canton de Berne a enregistré ces derniers temps une recrudescence d'évasions dans les prisons de district. Dans de nombreux cas, les fugitifs ont utilisé des lames de scie à métaux. Pour lutter contre de tels faits des directives strictes ont été données aux géoliers qui devront visiter chaque détenu à son entrée, fouiller ses vêtements et ses effets personnels. Les prisonniers en détention préventive ou d'autres personnes qui représenteraient un danger de fuite, seront transférés dans une autre cellule au moins une fois par semaine.

Les cellules seront minutieusement contrôlées et les chaussures conservées à l'extérieur.

Une attention particulière sera d'autre part vouée à la correspondance, à la réception des paquets et aux visites. Des ustensiles de table en matière plastique seront seuls autorisés pour manger.

Les groupements de prisonniers seront empêchés et ceux-ci resteront en principe dans des cellules verrouillées, exception faite pour les salles de séjour ou les locaux de travail offrant suffisamment de sécurité.

FRIBOURG - FRIBOURG

Au large d'Estavayer et dans la Jagne (Gruyère)

Noyades dans de tragiques circonstances

Soudain, le bateau embarqua une vague et se renversa, ce qui, en soi, n'était pas grave. Mais les deux jeunes gens, qui n'étaient pas équipés de gilets de sauvetage, voulurent rejoindre la rive à la nage. Après avoir parcouru une centaine de mètres environ, le jeune homme fut en difficulté. Son pantalon, en effet, le gênait. Il voulut s'en débarrasser, mais il s'empêtra et fut alors pris de panique. La jeune fille tenta de secourir son compagnon. Puis, se rendant compte que tous deux allaient couler, elle dut lâcher prise pour revenir vers l'embarcation couchée. C'est là que la jeune fille fut retrouvée, un autre voilier ayant passé dans les parages.

Les recherches entreprises pour retrouver M. Rossier furent abandonnées vers 21

heures. Elles reprirent hier matin, avec le concours des plongeurs de la gendarmerie fribourgeoise et de ceux d'Yverdon. Hier soir, le corps n'avait pas encore été retrouvé.

L'accident est particulièrement navrant, car M. Rossier était un bon nageur. De plus, on s'étonne de la décision de quitter le bateau. Le jeune homme était déjà un navigateur expérimenté. Il avait participé à des courses et à des régates en mer. Et il avait remporté l'an dernier, avec l'équipe suisse des jeunes, sur la Manche, de beaux succès. Il allait repartir prochainement à bord du bateau du « Cruising-club » suisse sur lequel il devait fonctionner comme adjoint au chef de bord.

M. G.



La brigade du lac de la Gendarmerie fribourgeoise était sur place, hier matin, afin d'entreprendre les recherches sur le lac.

(Avipress - Périsset)

Loterie à numéros : pas de gagnant au premier rang

Liste des gagnants du tirage No 29 du 28 juillet 1973 :

1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire : 450.594 fr. 15.

90 gagnants avec 5 numéros : 5006 fr. 60.

4899 gagnants avec 4 numéros : 91 fr. 95.

83.303 gagnants avec 3 numéros : 4 francs.

automobilisme

Après la mort de Roger Williamson

SPORTS

DES PIRATES ET NON PAS DES HÉROS

Tout téléspectateur aura été choqué, voire scandalisé, par la retransmission en direct de la tragédie survenue dimanche sur le circuit de Zandvoort et dont le jeune pilote britannique Roger Williamson a été la malheureuse victime.

de la mentalité que l'on déplore chez ses concurrents. C'est un pur. Purley fut le seul homme digne de ce nom dans cette tragédie. Mais il a tort de ne s'en prendre qu'au service de sécurité.

JEU DE MASSACRE

Le sport automobile est un véritable jeu de massacre. En 1972, il a fait onze morts. Or, le même chiffre est déjà atteint après les six premiers mois de compétition de cette année.

LE SALE ARGENT

Il est évident que l'argent — le sale argent, quand il y en a trop en jeu — conduit la ronde. Comment expliquer, autrement, qu'il ne se soit trouvé qu'un seul pilote pour tenter de secourir le malheureux Williamson enfermé sous son «hollide» en feu ?

Il est symptomatique de relever que le courageux Roger Purley, qui a vraiment tout tenté afin de sauver la vie de son compatriote, est, comme l'était Williamson, un nouveau venu dans la formule un. De surcroît, il pilote une machine privée. De toute évidence, il n'est pas encore imprégné



THÉÂTRE. — Après la course, vainqueur ou pas, il est facile de prendre un air consterné. (Photopress)

Lourd bilan Déjà onze morts

Le Britannique Roger Williamson est le onzième pilote disparu depuis le début de la saison dans une épreuve automobile, ou des suites d'un accident survenu sur un circuit. Roger Williamson n'a pas été l'unique victime de ce tragique week-end.

La collision des 24 heures de Francorchamps aura donc fait, au total, trois victimes, puisque l'Allemand Hans-Peter Joisten et le Français Roger Dubos avaient été tués sur le coup. Cet accident sur le circuit belge reste, à ce jour, le plus meurtrier de l'année.

ONZE TUÉS

Le bilan 1973, avec 11 tués après six mois de compétition contre 11 au total en 1972, est donc déjà particulièrement lourd. Ont également disparu cette saison :

18 février : David Bartropp (GB) lors d'une tentative contre des records de durée à Monza.

29 avril : Joe Huber (S) meurt à l'hôpital des suites de ses blessures six jours après son accident dans le Grand prix de Singapour.

12 mai : Art Pollard (EU) à l'entraînement des 500 Miles d'Indianapolis.

28 mai : P. Antracoli (Fr) lors de la course de côte de Montbrison.

23 juin : Gerry Birrell (GB) lors des essais du Grand prix de Rouen de formule 2.

1er juillet : Daniel Rouveyran (Fr), au cours de son transport à l'hôpital après un accident dans la course de côte du Mont-Doré.

2 juillet : S. Savage, (EU), des suites de blessures au cours d'un accident dans les 500 Miles d'Indianapolis.

De Adamich juge sévèrement les pompiers

L'accident mortel du pilote Roger Williamson a provoqué de violentes critiques du pilote italien Andrea de Adamich, qui a sévèrement jugé le comportement des commissaires et des pompiers, accourus trop tardivement au secours de Williamson.

MAÎTRISER LA SITUATION

« Williamson pouvait être sauvé », a déclaré le pilote italien au quotidien « Corriere della Sera ». « J'ai vu les pompiers avec leurs casques et leurs uniformes anti-incendie avoir peur de s'approcher de la voiture en flammes et évoluer à distance respectable, avec un retard de trois minutes qui rendit tous leurs efforts vains. Les incidents évitables dans des sports dangereux se produisent toujours et il est impossible de chercher à les éviter. Il faut donc

DES PROFESSIONNELS DU FEU

« Alfa Romeo, Fiat, Porsche croient en l'automobilisme. Pourquoi, alors, ne pas donner à l'automobilisme la contribution nécessaire, par exemple la création d'une équipe de « professionnels du feu » comme nous le sommes de la voiture ? »

« Une telle équipe n'aurait certes pas évité que Williamson s'écrase contre les rails de protection, mais l'aurait certainement arraché à temps des flammes », a conclu de Adamich.

football

Les professionnels de neuf pays européens posent des conditions

Menace de boycottage sur la phase finale de la Coupe du monde 1974

Les meilleurs footballeurs d'Europe occidentale, dont les Allemands, les Anglais et les Italiens, pourraient boycotter la phase finale de la Coupe du monde, qui aura lieu l'année prochaine en Allemagne de l'Ouest, si, d'ici là, les revendications des joueurs professionnels ne sont pas satisfaites.

yachting

Un équipage suisse champion d'Europe des « Stars »

Les Suisses Oskar Meier-Marcel Wunderli ont remporté le championnat d'Europe des « Stars », qui s'est déroulé au large de Medemblik, en Hollande. L'équipage helvétique a construit ce succès grâce à une victoire, deux deuxième places et deux quatrième rangs dans les cinq premières régates. Assuré du succès, il n'a pas eu à l'aligner lors de la sixième et dernière régate.

Classement final : 1. Meier - Wunderli (S) 237 points ; 2. Wagner - Mœckel (RFA) 234 ; 3. Bello - Bello (Por) 230 ; 4. Berg - Berg (Su) ; 5. Steinmayer - Osterwald (RFA) ; 6. Wyss - Vorberg (S). Puis : 8. Maurer - Gmünder (S).

Pas de surprise à la FIFA

La menace de boycottage de la phase finale de la coupe du monde 1974 par la Fifpro n'a pas surpris outre mesure la Fédération internationale de football (FIFA). « Une menace semblable avait déjà été lancée avant la dernière Coupe du monde », se borne-t-on à faire remarquer au siège de la FIFA, où l'on se refuse à toute déclaration tant que les revendications de la Fifpro n'ont pas été présentées officiellement au comité exécutif de la fédération internationale. Toutefois, indique-t-on à la FIFA, les revendications de la Fifpro sont, en général, beaucoup plus du ressort des fédérations nationales que de celui de la FIFA.

Pas de surprise à la FIFA

On apprend, d'autre part, de source proche de la FIFA, qu'une entrevue a été demandée par la Fifpro à la FIFA. Le comité exécutif de la FIFA a donné son accord de principe pour une telle rencontre dont la date et le lieu n'ont toutefois pas été fixés.

t-il, mais il se dit certainement que « ça arrivera à un autre ». C'est déjà, implicitement, souhaiter que le malheur atteigne un concurrent et non pas soi-même. Belle mentalité, en vérité ! Comment soumettre à un semblable sentiment ?

LES TEMPS ONT CHANGÉ

Et pourquoi pleurer sur les victimes ? Nous allons paraître cyniques : la mort d'un pilote ne nous émeut pas. Sur tout pas après ce que nous avons vu dimanche, par le truchement de la télévision. Nous savons, maintenant, quel cas ces soi-disant sportifs font de la vie.

On tente de nous les présenter comme des victimes de notre sécurité. C'était vrai voilà quelques lustres, mais il y a longtemps que les usines d'automobiles ont leurs pistes et pilotes d'essais. Elles n'ont plus besoin des grands prix pour assurer le confort et la sécurité de monsieur Tout-le-monde.

ET LA POLLUTION ?

Au vrai, les pilotes d'aujourd'hui ressemblent plus à des pirates qu'à des héros. Il est temps que les gouvernements mettent fin à leur « cirque ». Ce faisant, tout en prolongeant la vie de jeunes hommes qui paraissent avoir perdu toute mesure, ils élimineraient une importante source de pollution. L'honorable citoyen veut bien arrêter le moteur de sa petite voiture au feu rouge, mais à quoi sert son geste si, dimanche après dimanche, son humble contribution à la lutte pour la protection de l'environnement est plus que largement contrebalancée par des fous du volant bénéficiant de la ferveur populaire et de la bénédiction des autorités ?

Des fous du volant. Oui, on peut bien les appeler ainsi, depuis dimanche. Sauf Purley.

François PAHUD

Nouvelle victoire du Français Jarier

Le Français Jean-Pierre Jarier a remporté à Mantorp Park l'épreuve de formule 2, onzième manche du championnat d'Europe. Sur le circuit suédois, le Français a été le maître du jeu, enlevant les deux manches. Jarier a consolidé ainsi sa position au classement intermédiaire du championnat. Classement :

- 1. Jarier (Fr) March BMW, 1 h 42'05" ; 2. Mass (Al) March BMW, 1 h 42'25" ; 3. Watson (G-B) Chevron, 1 h 42'30".

aviron

Les régates de Duisbourg fatales à Oswald ?

C'est sur le canal de la Wedau, à Duisbourg, que se sont déroulées les dernières grandes régates de la saison 1973 avant les championnats d'Europe à Moscou. Pour toutes les fédérations nationales représentées (il y en avait 15), il s'agissait de procéder à l'ultime sélection en vue de ces championnats. En dépit de l'absence de la RDA et de l'URSS, il est maintenant possible de connaître la valeur de la plupart des grandes nations. Seule énigme à résoudre : que valent les rameurs néo-zélandais, qui seront aussi à Moscou ?

UN CAS DIFFÉRENT

Pour la fédération suisse, il s'agissait de procéder à la sélection des équipes qui accompagneront la mixte Dubs-Fischer-Furler-Lindecker, lors du voyage en Union soviétique. Une condition était imposée : accéder à la finale. Luthi et Fankhauser (2 avec barreur) et Ruckstuhl-Isler (double-skiff) ont rempli cette condition, tout comme les quatre sans barreur, qui s'évita, lui, les repêchages, alors que les deux autres bateaux ont dû s'y soumettre pour obtenir leur qualification.

Le cas fut différent pour Denis Oswald (Neuchâtel), notre skiffier. Après avoir réalisé une bonne course de repêchage, il devait encore se qualifier en demi-finale, le nombre des inscrits l'exigeant. Bien qu'aligné dans la demi-finale la moins difficile, Oswald a dû s'avouer battu lors de cette course qui constituait, en fait, un mini-championnat d'Allemagne. Oswald a eu la malchance de devoir se qualifier face à cinq Allemands, alors que dans les épreuves officielles, chaque pays n'a droit qu'à un représentant par spécialité. Pour le Neuchâtois, il faudrait que les sélectionneurs tiennent compte de ce fait pour le qualifier pour Moscou. En effet, sur la base des courses réalisées à

tennis

VICTOIRES ALLEMANDES AU TOURNOI INTERNATIONAL DE JUNIORS DU MAIL

Favorisé par un temps agréable, le tournoi international de juniors du T.-C. Mail s'est terminé dimanche matin sur un double succès de l'équipe d'Allemagne fédérale. Chez les garçons, dès les demi-finales, il n'y avait plus que des représentants germaniques ! C'est dire leur domination. Ces joueurs ont, d'ailleurs, fait preuve d'une excellente condition physique, qui leur a permis de faire valoir leur remarquable technique. Les Italiens et les Belges furent pourtant de valeureux adversaires tandis que les Suisses furent très modestes, en simple. Il n'en alla pas de même en double où nos jeunes furent étonnants de ténacité et de réussite puisqu'ils éliminèrent les meilleurs Allemands après des rencontres acharnées.

Chez les jeunes filles, le niveau fut un peu plus faible, mais là encore, les représentantes d'outre-Rhin l'emportèrent, même si ce fut avec moins de

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours No 29 des 28-29 juillet 1973 : 11 gagnants avec 13 points, 3234 fr. 80 ; 214 gagnants avec 12 points, 166 fr. 25 ; 2480 gagnants avec 11 points, 14 fr. 35 ; 13.239 gagnants avec 10 points, 2 fr. 70.



LA VICTIME. — Au moment du départ de l'épreuve, l'idée que le pire pourrait lui arriver n'effleurait peut-être déjà même plus Williamson.

Purley : « Williamson vivait encore »

Selon le « Daily Mail », le coureur automobiliste britannique Roger Purley a accusé les responsables de la piste de Zandvoort d'être restés inactifs, dimanche, pendant que lui-même essayait de dégager son compatriote Roger Williamson, prisonnier de sa voiture en feu.

PERSONNE ...

« Ils l'ont laissé mourir », a dit Purley, selon le journal. « Personne ne voulait m'aider... j'ai dû retraverser la piste pour aller chercher un extincteur. Il y avait cinq à dix personnes à proximité, mais elles ne voulaient pas approcher de la voiture. Je les appelais pour qu'elles m'aident, mais elles ne voulaient pas. Trois spectateurs ont sauté la barrière et sont arrivés pour m'aider, mais les policiers avaient des chiens, et ils ne voulaient pas les laisser approcher. »

Victoire allemande au Rallye du Danube

Les Allemands Roehrl/Berger, sur « Opel-Ascona », ont remporté le Rallye du Danube, quatorzième manche du championnat d'Europe des rallyes. Ils se sont imposés devant les Italiens Barbasio/Maccaluso (Fiat) au terme des 2500 kilomètres de l'épreuve dont le départ avait été donné à Belgrade. L'arrivée a eu lieu à Bucarest. Classement final :

- 1. Roehrl/Berger (RFA), Opel-Ascona-1900 ; 2. Barbasio/Maccaluso (It), Fiat-124 ; 3. Munari/Manucci (It), Lancia-HF. Classement provisoire du championnat d'Europe : 1. Barbasio/Maccaluso 72 p. ; 2. Munari/Manucci 71 ; 3. Roehrl/Berger 55. ● Richard Petty (35 ans), un des quatre pilotes millionnaires (en dollars) aux Etats-Unis, a remporté sa 153ème victoire en enlevant les 500 Miles de Pocono (Pennsylvanie). ● Le Britannique Tony Brise, sur « March Ford », a remporté une course internationale de formule trois, sur le circuit de Brands Hatch (Kent).

qu'ils avaient au Rotsee avec le mixte allemand Dortmund-Munster. Technique-ment, l'équipe est au point, mais le côté psychique joue un grand rôle dans ses performances. Il y a lieu de revoir de près ce problème durant le mois qui vient, lequel ne sera certainement pas de trop pour lui permettre de tenir les promesses faites durant la saison. Maurice-R. PASCHOUD

Dernière étape avant les championnats d'Europe

Les régates de Duisbourg fatales à Oswald ?

Duisbourg, il semble qu'il ait encore une chance de pouvoir prétendre à une place en finale des championnats d'Europe, sa valeur actuelle se situant entre la sixième et la huitième place, dans l'échelle mondiale de la spécialité.

MARÉE MONTANTE

En skiff également, on se doit de relever l'apparition, sur le plan international, du rameur du Poly Zurich, Adolf Steiner. Il a obtenu un repêchage « époustouflant » contre Udo Hiltl (RFA). Egalement en skiff, Reto Wyss d'Aarbourg, est parvenu à se qualifier pour la finale des poids légers. Wyss s'est très bien battu, pour échouer de 62-100 de seconde devant le troisième classé.

Deux jeunes rameuses de Suisse centrale étaient également présentes sur la Wedau, afin d'y faire leurs classes internationales. Même sans parvenir à se qualifier pour la finale du skiff, elles ont prouvé qu'elles savaient se battre et que l'aviron féminin suisse est en progrès. Il lui faut des camps d'entraînements, et surtout des entraîneurs qualifiés, pour atteindre le niveau international. Question de temps !

Pour l'élite, le déplacement à Duisbourg se solde par trois places de quatrième. Ces trois places en finale devraient donner leur billet pour Moscou aux rameurs du deux barré, du quatre sans barreur et du double-skull.

PROLÈME PSYCHOLOGIQUE

Luthi-Fankhauser (Lucerne Reuss Lucerne) sont en progrès par rapport à Lucerne. Luthi commence à récupérer de l'angine qui l'a gêné le mois dernier. Il reprend confiance en ses moyens et l'équipe peut encore croire à ses chances pour une place de 3me à Moscou.

Le « physique » à prévalu

facilité puisque c'est une Suisseuse qui disputa la finale qu'elle perdit sans démeriter. Les délégations étrangères s'accordèrent pour souligner la qualité de l'organisation de ce tournoi et il est bien possible qu'une telle manifestation soit reconduite dans un avenir assez proche.

NETTE DIFFÉRENCE

Une différence de classe pouvait être remarquée tout au long de cette rencontre. Les Moscovites étaient bien fort pour nous permettre d'émettre un jugement de valeur sur les Chaux-de-Fonduis. Ces derniers ont eu le mérite de ne jamais baisser les bras mais leur bonne volonté ne suffisait pas pour ébranler un adversaire brillant emmené par huit membres de l'équipe nationale de Russie.

LE VAINQUEUR. — L'Allemand Holl a finalement imposé sa loi.

(Avipress - Baillod)

cyclisme

LE PRIX FACCHINETTI POUR CADETS

Plus de soixante coureurs ont pris le départ du Prix Facchinetti pour cadets organisé à Saint-Blaise, dimanche, par le Vélo-club Vignoble de Colombier.

Gilbert Facchinetti en personne a libéré le peloton qui s'est rapidement étiré, dans la montée vers Frochoux. Au sommet de la côte, à Lignières, il n'y avait déjà plus que vingt-cinq concurrents ensemble. Lors du second tour, le groupe de tête perdit encore plusieurs unités. Mais il fallut attendre la rapide descente d'Enges à Saint-Blaise pour voir se faire la décision. C'est là, en effet, que Denis Jeanmonod, d'Aigle, lâcha tous ses adversaires pour terminer en solitaire

hockey sur glace

Coupe Thurn et Taxis : La Chaux-de-Fonds logiquement battue

LA CHAUX-DE-FONDS - SPARTAK MOSCOU 3-10 (0-4, 3-3, 0-3) MARCOURS : Chadrine Ire et 5me ; Smirnov 8me ; Danko 18me ; B. Neiningner 22me ; Chalimov 24me ; Pachkline 28me ; Piller 29me ; Smirnov 37me ; Turler 38me ; Krylov 48me ; Chamilov 49me et 55me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Nagel - Furrer - Cuenat ; Huguenin - Kuzni - Dolbec, Pelletier, Piller ; T. Neiningner, B. Neiningner, Williamson ; Dubois, Turler, Berra. Entraîneur : Pelletier.

SPARTAK MOSCOU : Krivolapov ; Paladiev, Zapkine ; Sapelkine, Markov ; Kasatchkine, Nicolajev ; Chadrine, Yakouchev, Smirnov ; Chamimov, Gyrev, Koutcherenko ; Patchkine, Danko, Krylov. Entraîneur : Starchinov.

ARBITRES : MM. Ehrensperger et Weidmann, de Zurich.

NOTES : Patinoire couverte des Mélézes, 2800 spectateurs. Premier match comptant pour la Coupe Thurn et Taxis. Dès la deuxième période, Therrien remplace Pelletier, et Divernon, Brawand et Henriod entrent également en jeu. Au troisième tiers, Brun remplace Nagel.

avec trois secondes d'avance sur M. Quindort, de Gippingen, et W. Baeni, de Verkeheim, qui s'est octroyé le prix de la montagne.

Dimanche à Saint-Blaise

CLASSEMENT

- 1. D. Jeanmonod (Aigle) 1 h 21'17" ; 2. M. Quindort (Gippingen) 1 h 21'20" ; 3. W. Baeni (Verkeheim) ; 4. L. Genin (Genève) ; 5. K. Blum (Paffnau) ; puis : 11. J. Pittet (Estavayer) ; 15. M. Apothéloz (Yverdon), tous même temps ; 24. Ph. Fattor (Colombier) ; 32. E. Augsburger (Colombier) ; 33. J.-J. Clément (Colombier) ; 37. J.-M. Divorine (Colombier) ; 39. D. Jeanneret (le Locle) ; 44. P. Bordera (Colombier) ; 54. J.-P. Mollin (Colombier).



BUT ATTEINT. — L'Aiglon Jeanmonod atteint la ligne d'arrivée en vainqueur. (Avipress - Charlet)

Et revoi-ci Guimard...

Cyrille Guimard, qui ne manquait pas de « supporters » à Bain-de-Bretagne, a rassuré ses amis et s'est rassuré lui-même sur son état de santé. A quelques jours de son départ pour la Suisse (il participera au Grand prix d'Argovie à Gippingen, mercredi), il peut envisager l'avenir avec sérénité. La manière dont il a battu, Danguillaume au sprint, au sommet d'une côte, permet de dire que les genoux du Breton sont en bonne voie de guérison.

Au cours de ce criterium international, il faut également noter le courage de Luis Ocena, qui, malgré une douleur assez vive à la selle, demeura avec Rouxel, Esclassan, Labourdette, Delépine et Godefroot, le grand animateur de l'épreuve suivie par 10.000 spectateurs. Classement : 1. Guimard (Fr) les 100 km en 2 h 40 ; 2. Danguillaume (Fr) même temps ; 3. Ocena (Esp) à 4" ; 4. Boishardy (Fr) même temps ; 5. Esclassan (Fr) à 12".

tennis

DE BONS SUISSES ET DE FORTS ÉTRANGERS S'AFFRONTENT AUX CADOLLES EN FIN DE SEMAINE

Un grand tournoi international à Neuchâtel

Tous ceux qui avaient eu la chance d'assister, l'an passé, au tournoi du Premier août mis sur pied par le T.C. Neuchâtel, gardent certainement en mémoire le brio exceptionnel du jeune Australien Letcher, grand vainqueur de cette compétition.

Eh! bien, Letcher sera à nouveau là pour défendre son titre, et il semble bien qu'il soit encore plus fort que l'an dernier. Il s'est, en effet, payé le luxe de battre, cette année, des joueurs aussi fameux sur le plan international que Mervyn Rose, Ken Fletcher et Neale Fraser, finaliste du double messieurs à Wimbledon.

D'EXCELLENTS SUISSES

Mais si Letcher était déjà, l'an dernier, en excellente compagnie, le niveau général du tournoi est encore monté d'un bon ton cette année, comme on pourra s'en rendre compte à partir de vendredi. Du côté suisse, d'abord, pas moins de 4 joueurs de série A (élite suisse) sont annoncés : Thedy Stalder, qui défendit à de nombreuses reprises les couleurs suisses en Coupe Davis et qui est encore le numéro 4 de notre pays, Marcel Ringier, Michel Bahler, qui remporta le Critérium national l'an dernier, et Franky Grau, que l'on considère géné-

ralement comme l'un des plus sérieux espoirs helvétiques.

12 joueurs de « promotion » participent aussi au tournoi, dont Tigermann, Guerne et von Burg, qui ont défendu, cette année, les chances de la Suisse en coupe Galéa (réservée aux joueurs de moins de 21 ans).

Mentionnons encore le Lausannois Pierre Berney, un des meilleurs joueurs suisses de « promotion », qui sait se surpasser dans les grandes occasions. Enfin, le champion cantonal neuchâtelois, André Capt, sera aussi de la partie, mais il devra probablement se contenter de faire de l'honnête figuration. On peut, d'ailleurs, en dire autant de quelques joueurs de série B qui n'ont pas hésité à s'inscrire — et c'est sympathique — mais qui ne pourront que prendre une leçon de tennis au contact d'éléments dont certains ont la classe internationale.

ÉTRANGERS DE VALEUR

C'est tout de même un bel échantillon de l'élite suisse que nous aurons l'occasion de voir jouer, et sa confrontation avec quelques brillants joueurs étrangers ne manquera certes pas de plaire.

De cette participation étrangère, parlons-en un peu, et mentionnons, outre Letcher, l'Australien Durham, qui s'est offert, cette année, entre autres, des victoires sur le numéro 2 japonais et sur l'international sud-africain Ryan; P. Hutka, numéro 6 tchécoslovaque; Merkel, champion du Wurtemberg; l'Australien Walsh qui a battu, cette année, les numéros 11 et 15 australiens. Bien d'autres joueurs mériteraient la citation, qui ferait les beaux jours de n'importe quelle équipe suisse de ligue nationale. Pensons notamment à trois des meilleurs juniors australiens, à quelques-uns parmi les plus forts joueurs tchécoslovaques et à quelques Améri-

cains qui viennent de rafler les victoires au tournoi de Leyzin.

Finalement, 52 joueurs se disputeront les 600 francs attribués au vainqueur.

Aurons-nous encore l'occasion de voir quelques Suisses au niveau des quarts de finale? C'est une question que l'on peut se poser et si certains pensent qu'ils seront encore nombreux, d'autres s'estimeraient heureux s'il en restait un seul! Les paris sont ouverts. Mais il y aura en tout cas un gagnant: le tennis.

SUCCÈS PROMIS

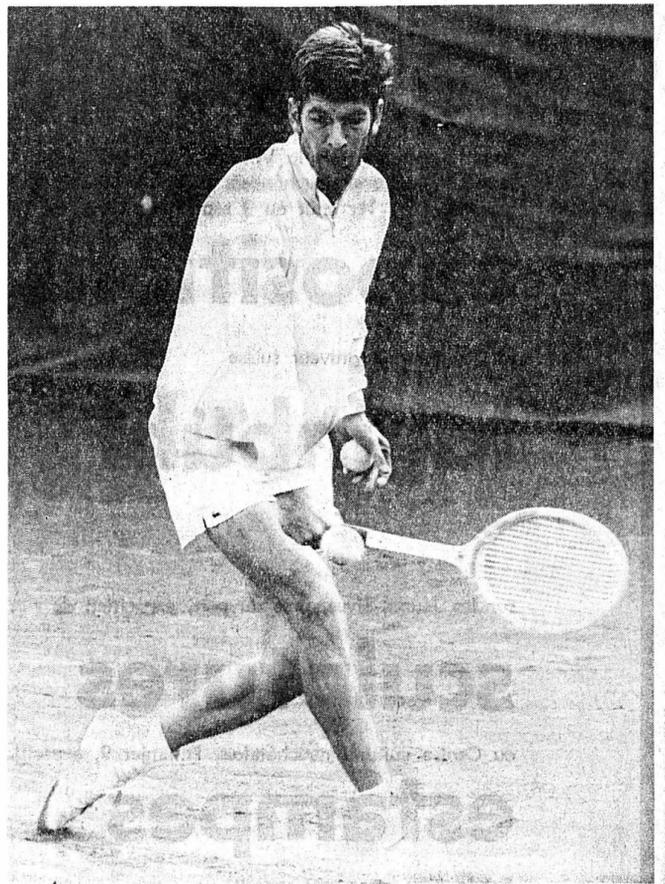
Le gros travail fourni par le comité d'organisation, et tout particulièrement par Jean-Pierre Uebersax, sans le dévouement duquel ce tournoi n'aurait pas été possible, va donc porter ses fruits et permettre aux Neuchâtelois, si le temps le permet — c'est là la seule crainte des organisateurs — d'assister véritablement à un « petit Gstaad ». On peut être assuré que, dès les quarts de finale, et même avant dans certains cas, les matches auront une cadence et un rythme qui en feront un spectacle remarquable, même pour qui ne connaît rien au tennis. Il serait impardonnable de manquer une telle occasion.

Ce brillant tournoi ayant débuté, il y a quelques années, par une compétition réservée aux « sans grade », les organisateurs neuchâtelois ont décidé de maintenir le tournoi réservé aux séries C et D et de garder ainsi — au moins cette année encore — son caractère populaire à cette véritable fête du tennis neuchâtelois.

Ce tournoi préliminaire réunira 84 participants qui se disputeront la victoire avec des moyens infiniment plus limités mais avec certainement autant d'acharnement que les « grands ». Il commencera demain déjà alors que les « artistes » entreront en scène dès vendredi et jusqu'à dimanche.

Neuchâtel, le T.C. Neuchâtel vous attend aux Cadolles!

J. SANDOZ



LE NUMÉRO UN. — Le Bernois Thedy Stalder (notre photo) partira comme tête de série numéro un. Il aura fort à faire pour justifier le choix des organisateurs.

(A.S.L. archives.)

canoë

Onze médailles d'or

pour l'URSS aux championnats du monde

Les représentants des pays de l'Est ont dominé, comme on le prévoyait, les championnats du monde des régates, à Tampere, sur le lac Kaukajärvi.

Les Russes, qui, aux Jeux olympiques de Munich avaient remporté six des sept finales, ont été à nouveau les principaux gagnants avec huit médailles d'or, cinq d'argent et une de bronze.

MESSIEURS

500 m, kayak monoplace: 1. Csapo (Hon) 1'52"77; 2. Trokchine (URSS) 1'53"38; 3. Sledziwski (Pol) 1'54"90. Kajak biplace: 1. Hakol/Grechka (URSS) 1'41"37; 2. Deme/Ratkai (Hon) 1'42"08; 3. Dragulski/Erasc (Rou) 1'42"46. Canadien monoplace: 1. Darvas (Hon) 2'05"02; 2. Sedulov (URSS) 2'05"42; 3. Atzaichin (Rou) 2'07"42. Canadien biplace: 1. Kalidov/Skobodenjuck (URSS) 1'55"53; 2. Danilov/Simionov (Rou) 1'53"58; 3. Opara/Granovitch (Pol) 1'54"94. 4 x 400 m

kajak: 1. URSS, 7'31"53; 2. Hongrie, 7'38"96; 3. Roumanie, 7'40"97. 10.000 m: 1. Charenko (URSS) 45'17"30; 2. Voelgyi (Hon) 45'27"41; 3. Andersen (Dan) 45'30"11. Kajak biplace: 1. Bako/Csapo (Hon) 40'50"43; 2. Terente/Varabiov (Rou) 40'59"23; 3. Broecks/Stinckens (Be) 41'09"56. Kajak quatre: 1. Hongrie, 36'14"58; 2. Allemagne occidentale, 36'23"21; 3. Roumanie, 36'29"40. Canadien monoplace: 1. Jurtchenko (URSS) 48'42"98; 2. Varabiev (Rou) 49'11"18; 3. Wichmann (Hon) 51'15"29. Canadien biplace: 1. Chessjunas/Lobanov (URSS) 45'01"51; 2. Sergeij/Manteanu (Rou) 45'37"48; 3. Buday/Haraszzi (Hon) 45'45"18. Kajak mono: 1. Czapo (Hon) 3'51"68; 2. Sledziwski (Pol) 3'52"32; 3. Schaparenko (URSS) 3'55"11. Kajak biplace: 1. Deme/Ratkai (Hon) 3'30"34; 2. Dragulski/Erasc (Rou) 3'33"95; 3. Laabs/Mattern (RDA) 3'33"03. Kajak quatre: 1. Hongrie, 3'07"84; 2. URSS, 3'09"43; 3. RDA 3'10"80. Canadien mono: 1. Patzaichin (Rou) 4'25"40; 2. Winojindis (URSS) 4'28"17; 3. Wichmann (Hon) 4'28"32. Canadien biplace: 1. Danilov/Simionov (Rou) 3'49"33; 2. Torassov/Peria (URSS) 3'49"56; 3. Wichmann/Petrikovic (Hon) 3'51"34.

DAMES

Kajak mono: 1. Nina Gopova (URSS) 2'04"78; 2. Petra Borzym-Grabowski (RDA) 2'05"92; 3. Victoria Dumitru (Rou) 2'06"42. Kajak biplace: 1. Kuscube/Borzym (RDA) 1'53"51; 2. Pinajeva/Gopova (URSS) 1'53"91; 3. Pfeiffer/Toeszoer (Hon) 1'54"90. 500 m kayak quatre: 1. URSS 1'45"25; 2. Hongrie, 1'46"94; 3. Roumanie, 1'47"82.

golf

La France championne d'Europe junior

A Silkeborg (Jutland), la France a remporté le championnat d'Europe junior par équipes en battant, en finale, la Suède par 6-1. En demi-finale, la formation française avait éliminé la Suisse, détentrice du titre. Classement final:

- 1. France; 2. Suède; 3. Italie; 4. Suisse; 5. RAF; 6. Hollande; 7. Norvège; 8. Danemark; 9. Belgique; 10. Espagne. L'Américain Tom Weiskopf a remporté l'« open » du Canada, sur le terrain de la vallée du Richelieu à une cinquantaine de kilomètres de Montréal. Classement final: 1. Weiskopf (EU) 278; 2. Fezler (EU) 280; 3. Cole (AS) 281.



DU HOCKEY AU TENNIS. — Il n'y avait qu'un petit pas pour Jean-Pierre Uebersax, qui l'a aisément franchi, puisqu'il est la cheville ouvrière de ce tournoi.

course d'orientation

Final époustouflant aux Cinq jours de Suisse Le Suédois Stahl vainqueur devant Marti et Hulliger

La 5me et dernière étape, véritable finale des Cinq jours internationaux de Suisse, a tenu toutes ses promesses dans la grande forêt du Forst (entre Berne et Gumenen).

DANS LES PRÉALPES

Après, lors de la 4me étape de samedi, les coureurs suisses avaient réussi la plus belle performance d'ensemble de la semaine en plaçant sept des leurs parmi les onze premiers. Le surprisnant Roebli Meier, Bernard Marti, Karl John et Henri Cuche occupaient les 4 places de tête. Marti, qui avait bénéficié pendant presque toute la course de la compagnie du Neuchâtelois H. Cuche, se retrouvait avec le meilleur temps total de 4 h 22'12". Les départs de la dernière étape se faisant avec les retards cumulés pendant les 4 premiers jours, l'étudiant bernois allait pouvoir partir à l'heure zéro (10 heures). A sa poursuite, on trouvait Walther (S) à 10"; Stahl (Su) à 14"; Hulliger (S) à 2'46"; Anderson (Su) à 6'20"; Wolf (S) à 6'25", etc. Il faut encore dire, à propos de la 4me étape, que le premier Suédois n'était que 12me; c'est dire que les pentes raides ne conviennent pas du tout aux gens de la Suède.

On sentait, dimanche, avant le départ de l'ultime étape, une tension inhabituelle. Les 14 secondes séparant Marti,

Walther et Stahl ne représentaient absolument rien du tout vis-à-vis des 65 minutes de course qui allaient suivre. On pouvait s'attendre à une épreuve tactique des deux Suisses. Essayer de « feinter » le Suédois était la seule manière de gagner.

Au deuxième poste, Stahl, Walther et Marti — passaient ensemble. Derrière, n'ayant rien à perdre et tout à gagner, Hulliger reprenait à une allure folle, une trentaine de secondes aux hommes de tête, alors que Wolf et Andersson restaient à 6 minutes. Soudain, au poste 5 (3,9 km), on annonça Stahl avec une minute d'avance sur les deux Suisses. A mi-parcours (kilomètre 6), l'écart n'était plus que de 15" et Hulliger à 2 minutes. Tout était encore possible.

Finalement, à l'arrivée, on trouvait, dans l'ordre: Stahl, Marti, Hulliger, Walther, Wolf et Andersson, avec une minute d'écart au moins entre chacun d'eux.

Le premier Suisse, Bernard Marti, nous expliqua ce qui s'était passé: « Stahl avait de telles réserves et il était tellement sûr de lui, qu'après 500 mètres de course, il m'a dépassé et ne s'est plus du tout occupé de ce que Walther et moi faisons. Physiquement, il était plus fort que nous; c'est la seule explication des écarts à l'arrivée. » Pourtant, après 6 kilomètres de course, Marti et Walther ne passaient plus qu'avec 15 secondes de retard sur Stahl. « Oui, continue Bernard Marti, on l'a revu deux ou trois fois. Il courait peut-être un peu irrégulièrement, mais sa puissance a prévalu pour nous redistancer. Hans Walther, qui avait fait beaucoup d'efforts afin de garder le bon classement acquis après sa victoire dans l'Emmenthal, a encore lâché avant moi ».

SAROLTA MONSPART

Chez les dames, la championne du monde, Sarolta Monspart, avait remporté les quatre premières étapes et elle partait, dimanche matin, avec une avance de plus de 22 minutes sur sa poursuivante immédiate, la Suédoise Inger Gunnarsson. En assurant, elle n'a obtenu « que » la deuxième place de l'étape derrière Liisa Veijalainen (Fin) qui a repris la deuxième place du classement général à I. Gunnarsson. Ainsi, comme il y a deux ans à Zurich, Sarolta a-t-elle obtenu une victoire indiscutable.

Autre succès sans bavure: celui de Max Horisberger (S), dans la catégorie 18 ans, devant (Hoegland (Nor), Strat (Su) et les Suisses J. Boesiger et W. Muller. Un nom à retenir aussi, celui d'Ann-Cecil Lovald (Nor), une écologiste de 12 ans qui a gagné les 5 étapes de sa catégorie!

VICTOIRES NEUCHATELOISES

Les coureurs neuchâtelois ont terminé ces 5 jours en beauté. En voici les preuves:

Henri Cuche 4me en élite A, à la 4me étape; Léo Cuche 1er en élite B, à la 5me étape et 7me au temps total; Hugo Moesch 1er en élite C, à la 5me étape et 3me au temps total; Anne-Catherine Mathez 4me en écologiste, à la 5me étape; Olivier Fatton 10me en cadets A, à la 5me étape.

A. JUAN

Classements finals

H 20 A / 49,7 km: 1400 m de montée; 75 postes: 1. Kjell-Erik Stahl (Su) 5 h 27'44"; 2. B. Marti (S) 5 h 29'22"; 3. D. Hulliger (S) 5 h 30'29"; 4. H. Walther (S) 5 h 33'59"; 5. D. Wolf (S) 5 h 34'21"; 6. R. Jakobsson (Su) 5 h 40'17"; 7. H. Gustafsson (Su); 8. P. Rautavuo (Fin); 9. S. Keskinarkaus (Fin); 10. E. Trunz (S). D 20 A / 30,7 km: 850 m de montée; 49 postes: 1. Sarolta Monspart (Hon) 4 h 13'08"; 2. Liisa Veijalainen (Fin) 4 h 35'45"; 3. Inger Gunnarsson (Su) 4 h 35'50"; 4. A. Fischer (S); 5. R. Baumberger (S); 6. R. Schmid (S). H 18 A / 36,8 km: 1070 m de montée; 56 postes: 1. Max Horisberger (S) 4 h 23'55"; 2. Stein Hoeglund (Su) 4 h 31'31"; 3. Guran Strat (Nor) 4 h 31'59"; 4. J. Boesiger (S), et W. Muller (S); 6. L. Underland (Su).

motocyclisme

Le Grand prix de Finlande à Imatra

Tenno Lansivuori a tout perdu

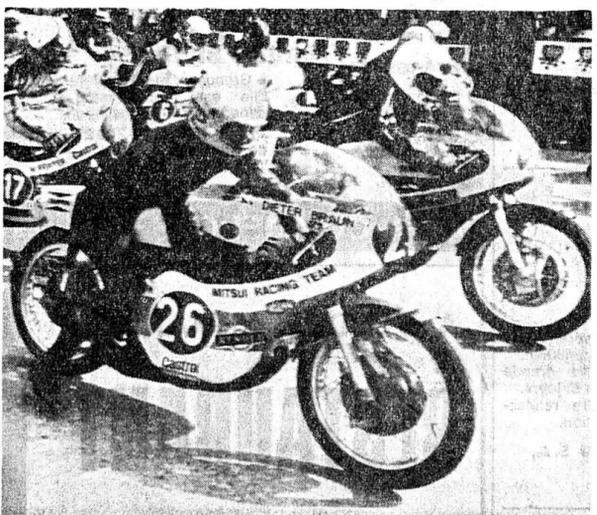
Le Grand prix de Finlande, avant-dernière épreuve du championnat du monde, s'est déroulé sur le circuit d'Imatra.

Le fait marquant a été l'abandon, au 9me tour, du Finlandais Tenno Lansivuori, dans la catégorie des 350 cmc. Cette élimination lui a, du même coup, fait perdre le titre mondial qu'il s'appropriait à fêter.

Cat. 125 cmc: 1. Otello Buscherini (It) les 102 km 510 soit 17 tours en 46'18"8 (moyenne 132 km 800). 2. Kent Andersson (Su) 46'46"3. 3. Bjorne Jansson (Su) 47'11"6. 4. Jos Schurges (Hol) 47'27"9. 5. Uchris Mortimer (G.-B.) 47'28"3. Classement intermédiaire du championnat du monde: 1. Andersson, 99 points. 2. Schurges, 67 p. 3. Mortimer, 60. 4. Jansson et Eugenio Lazzarini (It) 54.

Cat. 250 cmc (19 tours-114 kilomètres 500): 1. Tenno Lansivuori (Fin) 48'17"5 (moyenne 142 km 300). 2. Dieter Braun (Al) 48'27"1. 3. John Dodds (Aus) 48'48"6. 4. Christian Bourgeois (Fr) 49'23"6. 5. Werner Pfirter (S) 49'25"2. 6. Bruno Kneubuhler (S) 49'28"3. 7. P. Pons (Fr) 49'50"4. Classement intermédiaire: 1. Braun, 80 p. 2. Lansivuori, 64 p. 3. Dodds, 47 p. 4. Saarinen (Fin) 45 p. 5. Michel Rougerie (Fr) 40 p.

Cat. 350 cmc (20 tours-120 kilomètres 600): 1. Giacomo Agostini (It) 48'45"1 (moyenne 148 km 400). 2. Phil Read (G.-B.) 49'12"4. 3. John Dodds (Aus) 49'26". 4. P. Koronen (Fin) 50'21"2. 5. Olivier Chevaller (Fr) 50'21"7. Classement intermédiaire: 1. Agostini 84 p. (champion du monde). 2. Lansivuori, 77 p. 3. Read, 56 p. 4. Dodds, 49 p. 5. Andersson (Su) 38 p.



DÉPART. — C'est celui des 250 cmc. Au premier plan, l'Allemand Braun, qui terminera deuxième.

(Téléphoto AP)

Cat. 500 cmc (20 tours-120 kilomètres 600): 1. Giacomo Agostini (It) 48'27"7 (moyenne 148 km-heure). 2. Phil Read (G.-B.) 48'42"9. 3. Bruno Kneubuhler (S) 49'56"9. 4. Kim Newcomb (Nlle-Z.) 50'23"5. 5. Paul Eickelberger (Al) 50'25"3. 6. Reinard Hiller (Al) 50'29"4. 7. Werner Giger (S) 50'46"1. 8. Eric Offenstadt (Fr) 51'01"4. 9. Christian Bourgeois (Fr) 51'06"2. 11. Billie Nelsson (G.-B.) 51'11"1. Classement intermédiaire: 1. Read, 81 p. 2. Newcomb, 69 p. 3. Agostini, 57 p. Side-cars: 1. Kalevi Rakonen-Kari Laatikainen (Fin) 44'17"6; 2. Jaakko Palomaki-Juhani Vesterinen (Fin) 44'25"1; 3. Pentti Moskari-Olavi Sten (Fin) 46'56"9. Classement intermédiaire: 1. Enders-Engelhardt (Al) 75; 2. Schwaerzel-Kleis (Al) 48.

marche

Nouveau record au trophée des Dents-de-Morcès

Le Ski-club de Bex a organisé une épreuve de marche en montagne, qui a réuni plus de 100 participants, dont plusieurs skieurs de fond connus. La victoire est revenue à Edy Hauser, d'Obergoms, qui a établi un nouveau record de l'épreuve en 1 h 07'30" pour 8 kilomètres. L'ancien record appartenait à Robert Wehren (Gryon), en 1 h 15'03".

Seniors (8 km): 1. Hauser (Obergoms) 1 h 07'30"; 2. Grangier (Trois-torrents) 1 h 16"; 3. Gay (Daviaz) 1 h 17'30"; 4. Debons (Savièse) 1 h 18'30"; 5. Crottaz (Sierre) 1 h 19'30". Dames (4 km): 1. M. Darbellay (Liddes) 1 h 10'30"; 2. P. Minder (Bex) 1 h 10'34"; 3. Y. Burri (Ollon) 1 h 10'51". Juniors (4 km): 1. P. Favre (Isérables) 42'52"; 2. J. Binder (Bex) 43'11"; 3. E. Bruchez (Lourtier) 44'34".

basketball

L'Union soviétique a les meilleurs cadets du continent

En battant l'Espagne 67-58 en finale, l'URSS a remporté le championnat d'Europe cadet, qui s'est déroulé en Italie. La formation soviétique a terminé invaincue la compétition, dont voici le classement final: 1. URSS; 2. Espagne; 3. Yougoslavie; 4. Italie; 5. Grèce; 6. Israël. 16 équipes ont participé à cette épreuve.



TRIO VAINQUEUR. — Le Suédois Kjell-Erik Stahl, vainqueur de ces Cinq jours, entouré de ses dauphins, Bernard Marti (2me), à gauche, et Dieter Hulliger (3me).

(Keystone)

motocross

Kalberer domine à Roggenbourg

Près de 8000 spectateurs ont assisté au motocross de Roggenbourg, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Le dominateur du jour a été Walter Kalberer, vainqueur en catégorie 500 cmc internationale.

RESULTATS

Cat. 500 cmc, internationale: 1. Kalberer (S), Husqvarna, 2 points; 2. Rusi (S), Husqvarna, 6; 3. Stifter (S), Husqvarna, 8; 4. Letscher (S), Husqvarna, 8; 5. Schwarz (All-O), Montesa, 10; 6. Maret (S), Husqvarna, 14. Cat. 250 cmc, nationale: 1. Ristori (Genève), C.Z., 2; 2. Trachsel (Huttligen), Honda, 6. Side-cars, 750 cm, nationale: 1. Bohren/Schalcher (Hubersdorf), Wasp-Norton, 3; 2. Gurtner/Gurtner (Urdorf), Wasp-Norton, 12; 3. Gauch/Rullin (Cergnaz), Wasp-Norton, 13. Cat. 125 cmc, juniors: 1. Vogt (Wollerau), KTM.

Voici venu le temps des baies des fruits et de la crème fouettée

La crème fouettée est un aliment frais, un pur produit naturel irremplaçable, sans succédané. Offrez-vous donc de la crème fouettée — le produit frais, pur et naturel.

UCPL





Sous le patronage de la Ville de Neuchâtel
le Centre culturel neuchâtelois et les Fabriques de Tabac Réunies S. A.
présentent du 1er août au 9 septembre 1973, de 14 à 22 h, deux

expositions

du sculpteur et graveur suisse

luginbühl

sur les Jeunes-Rives, près du port, exposition de

sculptures

au Centre culturel neuchâtelois, Pommier 9, exposition de :

estampes

Entrée libre aux deux expositions

Le soir du 1er août, après les feux d'artifice,

fête populaire

Inauguration de l'exposition, mise en marche des sculptures mobiles
Buvettes - Restauration - Orchestre

Beau choix de CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

A vendre,
bas prix,
une quantité de

meubles anciens

Prix imbattables.
Event. facilités.
4 étages
d'exposition.
Absente lundi
et mardi.
ATTIAS,
av. Elysée 37,
Lausanne,
Tél. 26 13 45.

COMMUNIQUÉ IMPORTANT A NOS ABONNÉS

Objet: changement d'adresse de vacances

Veuillez nous adresser vos instructions

PAR ÉCRIT

trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu

Nous ne serons plus en mesure d'accepter les changements d'adresses par téléphone. Les changements d'adresses pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits.

Transferts à l'étranger :

Expédition par courrier normal : nous facturons 40 c. par envoi journalier.

Expédition par avion (seulement sur demande formelle) : tarif variable suivant les pays, se renseigner au préalable à notre bureau. Nous déclinons toute responsabilité pour les distributions irrégulières ou défectueuses en dehors de la Suisse.

Abonnements suspendus provisoirement : bonification à partir de trois semaines d'inter interruption (pas en dessous). Le montant à bonifier sera déduit de la prochaine facturation de septembre ou de décembre mais NON de la facture de fin juin. En conséquence, nous ne pourrions renvoyer des cartes de versement pour les abonnements déjà facturés.

Nous prions nos lecteurs de nous envoyer leurs ordres dans les délais, au moyen du bulletin ci-dessous ou d'une carte postale libellée de la même façon.

Merci d'avance !

FAN-L'EXPRESS

FAN-L'EXPRESS

Changement d'adresse



Domicile habituel :

Nom-Prénom :

No-rue :

Localité :

No postal :

Nouvelle adresse :

Nom-Prénom :

No-rue :

Localité :

No postal :

Valable dès le



1^{er} AOÛT
DANSANT

A
TETE-DE-RAN

Feux d'artifice traditionnels sur la «BOSSÉ» à 21 heures

Des lampions seront offerts par l'hôtel de Tête-de-Ran aux enfants accompagnés, à 20 h 30, sur la terrasse.

AU RESTAURANT :

Jambon à l'os garni Fr. 11.— service compris, à partir de 18 h 30.

Danse à gogo avec l'orchestre DUO, dès 20 heures.

AU CARNOTZET :

Pour les « non-affamés ! » musique de danse avec notre stéréo.

A LA ROTISSERIE :

« le coin calme ».
Gastronomie à la carte.

Réervations des tables : G. AZZOPARD, tél. (038) 53 33 23.

APPRENTISSAGES

apprenti compositeur-typographe

serait engagé
par l'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel
Formation excellente, dans imprimerie moderne, bien équipée.

Durée de l'apprentissage : 4 ans, avec possibilités
d'une formation complémentaire dans la quatrième année.

Nous demandons jeune homme intelligent,
ayant de bonnes connaissances du français
et du goût pour le dessin.

Début de l'apprentissage : 20 août 1973

Pour tous renseignements et inscriptions,
écrivez-nous ou téléphonez-nous pour fixer un rendez-vous.

Adresse :
Chef technique de la FAN, rue Saint-Maurice 4,
Tél. (038) 25 65 01 - interne 253 - 2000 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

CABARET LA BELLE ÉPOQUE Lausanne

cherche pour entrée immédiate
ou date à convenir

UNE BARMAID

Age 25 à 35 ans. Place stable
bien rétribuée pour personne cap-
able aimant le contact avec la
clientèle. Nous exigeons une
bonne présentation.

Faire offres écrites, avec photo,
à M. Géo Burland, villa Les Hur-
levants, 1093 Cully, ou
tél. 99 22 26, dès 18 heures.

Nous engageons

un collaborateur ou collaboratrice de vente

conscientieux et persévérant.
Nous assurons votre formation.
Avantage sociaux d'une grande
entreprise, semaine de 5 jours.
Faire offres ou prendre rendez-
vous avec notre direction.

PFISTER Ameublements S. A.,
Terreaux 7,
2000 Neuchâtel.

SOMMELIER

Téléphoner dès 9 h.
Tél. (038) 25 82 52.

On cherche

filles ou dames de buffet

Congé le dimanche.

Restaurant du Clos-de-Serrières.
Tél. (038) 31 34 98.

Bureau
d'ingénieurs,
de Neuchâtel,
cherche

apprenti (e) dessinateur

pour fin août.
Tél. (038) 25 19 58.

Dem. d'emplois

Jeune homme,
formation
commerciale,
expérience de la
vente, langue
maternelle française,
cherche place de

représentant

en Suisse romande.
Porte-à-porte exclu.

Faire offres sous
chiffres 28-300422,
à Publitas,
2001 Neuchâtel.

BERNARD GROUX
électricité générale, Neuchâtel,

cherche apprenti

monteur électricien

Se présenter à :
Pierre-à-Mazel 2.
Tél. 24 38 38.

PERDUS ET TROUVÉS

PERDU chatte siamoise

à Grandson, le 13 courant.
Elle est probablement montée
dans une voiture inconnue.

Aviser, tél. (024) 2 29 26, château
de Grandson.
Très forte récompense.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A VENDRE A MARIN

RESTAURANT

dans immeuble de 15 logements en voie de construction.
Situation particulièrement attrayante dans une localité en pleine expansion.

Surface à discuter avec l'acheteur entre 150 m²
et 250 m².

Entrée en jouissance fin 1974, début 1975.

Financement assuré jusqu'à 75 %.
Vu le manque d'établissement public dont souffre
actuellement le village de Marin (3000 habitants),
c'est une affaire pleine d'avenir qui est offerte à
toute personne dotée des compétences nécessaires.

Faire offres sous chiffres 87-140 aux Annonces
Suisse S. A., case postale, 2000 Neuchâtel.

A remettre

bar avec alcool

chambres d'hôtel comprises.
Tél. (038) 24 59 59

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

ROBE DE MARIEE, manches courtes, taille
42, avec chapeau. Tél. 24 44 36.

CHAMBRE A COUCHER, butagaz, outils de
jardin. Tél. 53 17 89 ou 25 05 92.

CAUSE DECES : chambre à coucher mo-
derne, 2 lits, excellente literie ; 2 petites
tables de salon ; canapé ; régulateur ; petite
table cuisine ; tabourets. Prix avantageux.
Tél. 24 32 35 ou 25 00 66.

SALON COMPRENTANT : 1 canapé, 2 fau-
teuils ; lit d'enfant ; cuisinière électrique
Therma, 1 frigo Frigidaire 140 l. Prix avan-
tageux. Tél. 25 70 28.

1 BANC D'ANGLE tissu écossais ; table
formica avec rallonge ; table chêne avec
rallonge ; 6 chaises cannées, tente, 4 pla-
ces. Tél. 24 10 76.

DEUX LITS GIGOGNES, complet. Téléphone
63 24 18, dès 19 heures.

TV PORTATIVE, 1 norme, marque Iberia,
valeur 498 fr., cédée à 290 fr., état de neuf.
Tél. 25 41 32.

TV PORTATIVE, Suisse - France, bon état.
Tél. 41 30 75.

1 LARGE SOFA LIT, bon état, 450 fr. Télé-
phone 42 38 56, après 19 heures.

ROBE DE MARIEE, longue, grandeur 38.
Tél. 33 46 52.

ABRICOTS du Valais, 15 fr. le plateau de
12 kg, livré à domicile. Tél. (038) 53 10 77.

POMMES CLARA du Valais, 16 fr. le plateau
de 10 kg, livré à domicile. Téléphone (038)
53 10 77.

POMMES DE TERRE, 50 c. le kg ; livré à
domicile à partir de 30 kg. Téléphone (038)
53 10 77.

Demands d'emplois

JE GARDERAI ENFANTS, région Hauterive,
bord du lac. Tél. 33 47 55.

DAME garderait enfant, 1 à 2 ans, à la se-
maine, quartier Saint-Nicolas. Adresser
offres écrites à FO 1817 au bureau du
journal.

JEUNE HOMME cherche travail pour les
mois d'août et septembre. Adresser offres
écrites à CL 1814 au bureau du journal.

J'EXECUTE TRAVAUX de maçonnerie et de
carrelage. Tél. 24-65-18.

DAME n'ayant pas de formation cherche
emploi dans bureau. Adresser offres sous
chiffres CK 1809 au bureau du journal.

Divers

LA PERSONNE qui a été vue et qui a en-
dommagé une Opel Kadett Caravan, à la rue
de Prébarreau, dans la nuit de jeudi à ven-
dredi, à 2 heures du matin, est priée de
téléphoner au 25 62 62, sinon plainte sera
déposée.

Demands à acheter

REMORQUE ERKA de camping. Téléphone
42 26 40.

VELO D'HOMME, en parfait état. Tél. (038)
45 12 45.

Offres d'emplois

QUELLE DAME garderait 1 enfant le jeudi
après-midi, depuis fin août, rue de la Côte 7
Tél. 24 67 87, matin et heures des repas.

Perdus-Trouvés

PERDU CHAT adulte, noir et blanc, région
avenue des Alpes. Tél. 67 11 51.

A louer

A PESEUX, pour le 24 septembre, apparte-
ment 3 pièces, avec confort. 400 fr. charges
comprises. Tél. 31 23 57.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec confort,
libre immédiatement. Tél. 24 42 98.

A PESEUX, studio tout confort, 250 fr. avec
charges. Tél. 24 08 61.

VACANCES A LA MEDITERRANEE, Riviera
italienne, dans petite villa, quartier tran-
quille, appartement 4, éventuellement 5 lits,
vue, confort, libres dès le 18 août. Télé-
phone 25 00 66.

CHAMBRE INDEPENDANTE, à jeune
homme, libre immédiatement. Tél. 25 77 73.

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, dans villa à
Montmolin. Tél. (038) 31 63 85.

APPARTEMENT MEUBLE, 1 pièce, bains,
cuisine, en ville, 350 fr. + charges. Télé-
phone 25 27 57.

BOUDRY, STUDIO, confort, cuisinette, dou-
ches à personne seule, libre 1er septembre.
Tél. 42 17 67.

AUVERNIER, Vignoble, 4 pièces meublées,
jardin, dès septembre pour environ 10 mois.
Tél. 31 44 96 (samedi-dimanche) (061)
76 24 37.

IMMEDIATEMENT, 2 pièces, cuisinette,
bains, tout confort. Tél. 24 24 90 ou 24 57 34,
après 18 h 30.

CHAMBRE INDEPENDANTE, à monsieur.
Tél. 25 66 15, dès 9 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à de-
moiselle. Tél. 24 34 40.

Demands à louer

LOCAL, GARAGE OU CAVE comme entre-
pôt. Tél. 24 18 60.

HOMME SEUL demande appartement dans
maison ancienne, éventuellement annexe.
Tél. 53 33 56 ou 53 39 06.

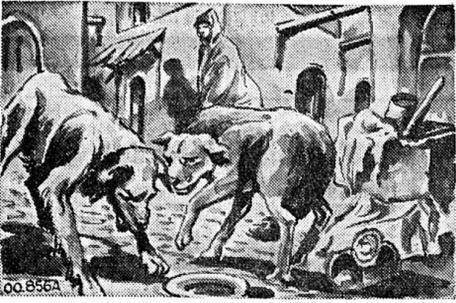
JEUNE ETUDIANT sérieux cherche grande
chambre indépendante avec confort au
près du centre de la ville. Adresser offres
écrites à BK 1813 au bureau du journal.

JEUNE ETUDIANT, sérieux, cherche
chambre indépendante aux environs de Neu-
châtel. Adresser offres écrites à EN 1816 au
bureau du journal.

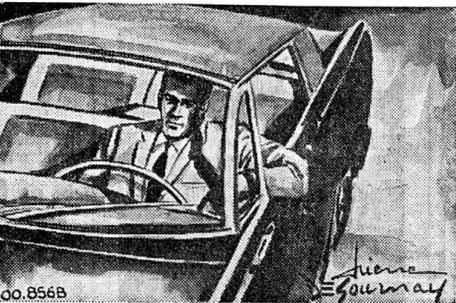
OSS 117 N'EST PAS MORT

RESUME: Hubert Bonisseur de la Bath assomme l'individu qui vient de poignarder Consuelo.

«Les Volubilis»



Reprenant sa djellaba, Hubert s'en enveloppa et sortit en refermant la porte derrière lui. Il descendit l'escalier jusqu'à la ruelle, qui était déserte, sauf deux chiens occupés à se battre près d'une caisse d'ordures. Du ciel étoilé venait le ronronnement lointain d'un avion. La sirène d'un cargo hulula dans la nuit. Hubert pressa le pas en direction de la porte de Fez.



Il retrouva sa Buick là où il l'avait laissée, se mit au volant, et emprunta la rue de San-Francisco. Au tableau de bord, la montre marquait 2 h 10. La vitre de la portière baissée à fond pour mieux respirer, il conduisait lentement, le long d'interminables files de grosses autos rangées contre le bord des trottoirs pour la nuit. A peine vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis son arrivée à Tanger, et il comptait déjà un mort.



«Jolie fille, cette Consuelo,» dit-il à mi-voix en guise d'oraison funèbre. Maintenant, sa voiture s'engageait sur les premières pentes de la route qui conduisait au cap Spartel. Il mit en code pour croiser une voiture qui descendait vers la ville. Puis, sur une impulsion subite, il freina et éteignit les phares, prenant le virage au ralenti pour s'arrêter en douceur tout près de la bermée de la route.



La villa habitée par les Lead s'appelait «Les Volubilis», et se trouvait immédiatement sur la droite, derrière une clôture du grillage qui servait de support à des plantes grimpances. Mettant pied à terre, Hubert ferma sans bruit la portière, traversa la route, et escalada un haut talus. Toute blanche sous son toit sombre, la villa lui apparut. Aucune lumière ne brillait aux fenêtres.

Demain: Les signaux lumineux

HOROSCOPE

Journée favorable pour les emprunts à long terme, de bons accords pourront être conclus dont on pourra être satisfait.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront énergiques, autoritaires, ils seront assez difficiles à diriger.

BELIER (21/3 - 19/4)
Santé: Supprimez définitivement les alcools.
Amour: Montrez-vous sous votre meilleur jour.
Affaires: N'écoutez pas tout ce que l'on vous dit.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé: Vous ne mangez pas assez de viande.
Amour: Cessez de papillonner, recherchez l'idéal.
Affaires: Evitez de vous heurter avec vos collègues.

GEMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé: Infections glandulaires à craindre.
Amour: Traitez avec soin vos affaires de cœur.
Affaires: Faites preuve de clairvoyance.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé: Surveillez votre circulation du sang.
Amour: Reconnaissez et corrigez vos erreurs.
Affaires: Ne prenez pas au sérieux les propos désobligeants.

LION (23/7 - 23/8)
Santé: Sortez moins, reposez-vous davantage.
Amour: Evitez la fréquentation des susceptibles.
Affaires: Ne vous mêlez pas des problèmes personnels de vos collègues.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé: Attention au surmenage.
Amour: Ne vous fiez pas aux apparences.
Affaires: Nouvelles propositions intéressantes.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé: Prenez au coucher une tisane digestive.
Amour: Méfiez-vous des aventures.
Affaires: Vos démarches seront bien accueillies.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé: Ne grignotez pas à longueur de journée.
Amour: Ne perdez pas de temps à rêver.
Affaires: Ne soyez pas aussi pessimiste.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé: Vos intestins sont très fragiles.
Amour: Ne froissez pas l'être aimé.
Affaires: Une erreur ne vous sera pas pardonnée.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé: Vous prenez trop de médicaments.
Amour: Il est temps de prendre une décision.
Affaires: Affrontez vos problèmes avec énergie.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé: Ne prenez pas n'importe quel médicament.
Amour: Modérez vos trop grandes exigences.
Affaires: Vous aurez à traiter des affaires délicates.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé: Réduisez la quantité de vos cigarettes.
Amour: Faites la paix avec l'être aimé.
Affaires: Essayez d'équilibrer votre budget.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Artichauts crus
Mouton brochettes
Croquettes de riz
Fromage
Pain aux cerises

LE PLAT DU JOUR:
Plain aux cerises
Faire amollir des biscottes dans du lait chaud, cuire des cerises dénoyautées dans de l'eau très sucrée. Caraméliser un moule, y disposer une couche de biscottes. Terminez par des biscottes. Versez trois petits verres de rhum, cuire au four une heure; démouler le lendemain. Servir très frais.

Un léger duvet
Un grand dermatologue préconise le ponçage des duvets légers sur les bras et les jambes, à condition que la peau ne soit ni trop fine, ni irritabile. Avant de poncer, soit à la pierre très fine, soit à l'aide de certaines plaques émeri souples que l'on trouve en pharmacie, il est bon d'appliquer de la mousse de savon à barbe, de la laisser en place une dizaine de minutes pour amollir le duvet, puis de rincer et de sécher.

Un joli pied
L'hygroma est un épaississement des tissus résultant d'une compression des parties molles entre l'os et le soulier. Il peut survenir une bourse séreuse, puis dans les cas graves, une attaque de l'os. Traiter sans supprimer la cause ne sert à rien. Les cors, les durillons etc... sont autant de formes d'hygromas. Des chaussures, à contreforts rigides provoquent parfois une bourse séreuse à l'arrière de la cheville. Il faut abandonner les chaussures et ôter les couches cornées progressivement. L'hygroma disparaîtra.

Brocanteur ou antiquaire?
Le marchand qui présente ses meubles anciens restaurés, dans une belle boutique et sur des tapis, n'est évidemment pas le même que le brocanteur chez qui vous pouvez trouver à bon compte un meuble quelque peu délabré. Le premier vous fera un prix que vous aurez la latitude de débattre, mais qui restera malgré tout assez fort, il a des charges, un loyer très élevé, des taxes et parfois des intermédiaires. Il vend au cours officiel. Chez le second vous pourrez faire des affaires. Ce meuble qui vous intéresse, il l'a tiré du marché aux puces, acheté à bas prix dans une cave ou un grenier. Il n'a eu que la peine de le transplanter avec les rebuts, pour trier le valable et le condamné. A la rigueur il vous communiquera l'adresse d'un ébéniste.

Attention aux guêpes
Une guêpe peut s'être glissée dans un fruit magnifique que l'on mord à pleines dents. Dans ce cas il n'est pas rare que l'insecte pique la langue ou la gorge, occasionnant une enflure pouvant avoir de graves conséquences, entraînant même la mort par étouffement. Il est donc prudent de bien examiner un fruit et de le couper en morceaux avant de manger. Si malgré cette précaution l'accident se produisait, il faudrait se gargariser immédiatement et abondamment.

De tout un peu
Le téléphone: passez un chiffon humide et ensuite faites-le briller. Il faut le désinfecter régulièrement avec de l'alcool à 90°.

— Le téléviseur: nettoyez le bois selon sa nature et passez une peau de chamois humidifiée sur le verre.

— L'aspirateur: videz et brossez à fond le sac à poussière. Si les éléments sont difficiles à encasturer, passez un peu de savon sec à l'endroit où ils doivent s'emboîter.

— Si vous avez décidé de rallonger des vêtements ou des doubles rideaux, pour éviter les marques que laisse toujours l'ourlet, passez un fil de bâti sur cette marque afin de la renforcer. Puis repassez à l'aide d'une patte-mouille. Lorsque vous retirez les fils, les traces ont complètement disparu.

A méditer
Mon cœur est au repos quand il est près de vous, c'est son état naturel et le seul qui peut lui plaire.

Madame de SÉVIGNÉ (Lettres 1673)

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Musée d'histoire naturelle: Nos oiseaux d'eau.
Musée d'ethnographie: Exposition Malgache qui es-tu?
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire.
Galerie Ditesheim: Estampes de Soulagès.
Musée des beaux-arts: Soulagès, peintures-graveurs neuchâtelois.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINEMAS. — Palace: 20 h 30, Les Cauchemars naissent la nuit, 18 ans.
Arcades: 20 h 30, La Grande Vadrouille, 12 ans.
Rex: 20 h 45, Amours dangereuses de Vénus, précoces, 20 ans.
Studio: 20 h 30, The Boy friend, 16 ans.
Bio: 18 h 40, Un soir... un train, 16 ans, 20 h 30, Le Guépard, 16 ans.
Apollo: Relâche, transformations.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h).
L'ABC, L'Escal, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h).
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, J.-B. Frochoux, Colombier, téléphone 41 22 63.

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Ania Staritsky, gravures, collages et livres sur papier.
Galerie Numaga: Les Tellemes et les Dogons.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, L'homme qui valait des milliards.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
18.15 (C) Téléjournal
18.25 (C) Vacances-jeunesse
19.00 Eve-mémoire
19.15 (C) Un jour d'été
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Les Mohicans de Paris
20.15 (C) Armand de Nieuwenhove
21.05 (C) Le soleil se lève à l'est
21.55 (C) Le vrai visage des Andes
22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE
17.00 (C) La maison des jouets
18.45 Le fait du jour
18.55 (C) Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 Sur les traces de Humboldt
20.00 (C) Téléjournal
20.20 Fatale destinée d'un barrage en Afrique
21.05 (C) Landammann Stauffacher
22.45 (C) Téléjournal

FRANCE I
12.30 M. Pickwick
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
13.45 Fin
18.30 Emission pour les jeunes
19.10 Pour les petits...
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Un homme, une ville
20.35 Bienvenue
21.25 Pourquoi pas?
22.35 Jazz Session
23.10 24 heures dernière

FRANCE II
14.30 (C) Vaquero
15.50 Fin
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales

FRANCE III
19.15 (C) Inter 3
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Découverte des animaux
19.55 (C) Avec Mister Magoo
20.30 (C) Le Dialogue dans le marécage
21.25 (C) Du côté de chez les Maeght
22.20 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA
18.10 Per I giovani
19.10 (C) Telegiornale
19.20 Incontri
19.50 (C) Viaggio nel Perlgord
20.20 (C) Telegiornale
20.40 Il regionale
21.00 (C) Un certo sorriso
22.40 (C) Jazz club
23.00 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I
15.10, téléjournal. 15.15, hockey sur glace. 16.15, téléjournal. 16.20, Rio-de-Janeiro. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, qui suis-je. 21 h, Le Viol. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II
17.30, téléjournal, météo. 17.35, mosaïque. 17.55, le bon exemple. 18 h, plaque tournante. 18.35, un cas difficile. 19.10, aventures au pays de l'arc-en-ciel. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, téléports. 21 h, Paul Temple. 21.50, magazine culturel. 22.35, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, la radio buissonnière. 11.05, spécial-vacances. 11.30, news service. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 12.50, mardi les gars. 14.05, après-midi d'été, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, social-contact. 16.15, Cauchemar à la une par Roland Jay; le disque d'avant-hier, avec ou cause, on cause; l'instant qui passe; bonjour les enfants. 17.05, arts et rencontres. 17.30, bonjour-bonsoir. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, mardisgros. 20.30, soirée théâtrale, Guillaume le Fou, drame de Fernand Chavannes. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme
8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, concertino. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, chefs-d'œuvre méconnus. 11.30, les itinéraires musicaux de Roger Vuataz. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, médecine et santé.

Beromunster et télédiffusion
6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare The Yale University Concert Band. 9 h, le pays et les gens. 10.05, salutations musicales de Sicile et d'Espagne. 11.05, danses bachiques pour orchestre (orchestre du Gewandhaus, Leipzig). 11.30, mélodies populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique légère. 15.05, concert d'opéras avec le ténor Luciano Pavarotti.

16.05, lecture. 16.30, pour les personnes âgées. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, jazz. 22.30, musique populaire.



L'annonce reflet vivant du marché

MOTS CROISES

Problème No 62

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT
1. Chimérique. 2. De couleur plombée, bleuâtre. — Refus. 3. La mère d'Apollon. — Ordonnance. 4. Note. — Il peut aller jusqu'au dithyrambe. 5. Moyen par lequel on réussit. — Lancées. 6. Celles de mars furent fatales à César. — Pronom. — Abréviation. 7. Elle fit parfois office de potence. 8. Petit lac. — Il peut être marqué d'un coup de pied. — Dans le nom d'un poète allemand. 9. Plage bretonne. — Ils sont ficelés avant d'être saisis. 10. Ramenée à l'état de neuf.

VERTICALEMENT

1. Pronom. — Condensé. 2. Homme très riche. — Dissipé. 3. Petit grain. — Pirell. — Initiales d'un compositeur norvégien. 4. Donne de la bande. — Le noir du blason. 5. On lui fait un culte indu. — Pas emballé du tout. 6. Adverbe. — Passer. 7. Fut la rivalité d'Athènes. — Sa soif dessèche le cœur. 8. Où croyait aborder Christophe Colomb. — Fruit sec. 9. Il attendait beaucoup de ses élus. — Canule. 10. Emplétes.

Solution du No 61

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
S	U	B	R	O	G	A	T	I	F
D	I	A	D	A	M	I	N	E	
M	I	L	E	E	N	O	N		
A	N	S	E	T	A	U	I		
B	E	A	U	X	T	E	L	L	
I	D	R	E	G	E	I	S		
L	O	I	R	E	L	I	E		
L	N	R	E	L	E	G	U	E	
O	C	C	I	S	E	N	E	T	
N	E	U	F	E	M	E	S	E	

SUPERMAN



VOYAGES
WITTWER
**VACANCES AU TESSIN
LUGANO**

6 jours - du 3 au 8 septembre . . . dès Fr. 295.—
6 jours - du 24 au 29 septembre . . . dès Fr. 295.—
6 jours - du 8 au 13 octobre dès Fr. 260.—

Programmes
et inscriptions : **WITTWER CARS**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

En robe ou en pantalon
la femme sport-chic trouvera ce qu'il lui faut
dans le choix superbe mis à sa disposition par

la boutique
à la Belette
Sous les Arcades

Revue permanente dans nos 8 vitrines
Fbg de l'Hôpital 9, NEUCHÂTEL ☎ 25 20 18

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité.
Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

POUR MIEUX RÉUSSIR
Bénédict

● CLASSE DE RACCORDEMENT (1 an)
● CLASSES DE SECRÉTARIAT (1 an)
diplôme de sténodactylographe, de secrétaire,
de secrétaire-comptable et de secrétaire de
direction.

NOUVEAU
● DIPLOME COMMERCIAL (2 ans)
(programme du certificat fédéral de capacité).
RENTREE SCOLAIRE EN AUTOMNE

Neuchâtel - Rue Vaucher 13 - Tél. 25 29 81
La Chaux-de-Fonds - Rue de la Serre 15 - Tél. 23 66 66

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.— à 20'000.—
670'000 crédits payés
rapide—discret
simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon
Je désire Fr.
tout de suite en espèces.
Nom
Prénom
Rue
Localité

MARY MULLER
**UN ARBRE
DANS
LA TEMPÊTE**
ROMAN

Traduit de l'anglais par Laure Casseau. Copyright Opera Mundi
EDITIONS DE TRÉVISE 18

LOTÉRIE ROMANDE
plus que 4 jours!
le gros lot 250.000 francs
1 billet gagnant sur 5

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du
courrier, vos conditions pour un
crédit comptant Rohner

de Fr.
Nom
Prénom 391
Rue
NP/Lieu
But

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir
dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on
peut compter: Contre votre seule signature, nous
vous accordons, dans les 48 heures et en toute dis-
crétion, un crédit comptant avantageux. Vous
pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats
judicieux.
Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA
1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22,
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

Durs d'oreilles!
Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est
en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acousti-
ques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre.
Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes, les appa-
reils placés dans l'oreille, et les appareils de poche sont à
disposition. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car
n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la
surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à
notre DÉMONSTRATION GRATUITE

**vendredi 3 août, de 14 h à 18 h à Neuchâtel,
chez Comminot, maîtres opticiens,
rue de l'Hôpital 17,**

où vous pourrez essayer, sans engagement, les appareils les
plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les
résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la
base de toute la conscience professionnelle que nous mettons
dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un
appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle
nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engage-
ment.

MICRO-ELECTRIC S.A. - LAUSANNE - Place Saint-François 2

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité
Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

STADE DU BRÜHL GRANGES
11^{me} tournoi de football pour la coupe de la montre 1973

MERCREDI 1^{er} AOUT :
17 h F.-C. Granges - Young Boys Berne
15 h 10 Match d'ouverture : Longeau - Luterbach

JEUDI 2 AOUT :
20 h Xamax Neuchâtel - F.-C. Bienne
18 h 10 Match d'ouverture : Moutier - Granges rés.

SAMEDI 4 AOUT :
18 h Finale pour la 3^{me} place
20 h Finale pour la 1^{re} place

Prix d'entrée : les mêmes que lors des matches de championnat.
Cartes pour les 4 matches au prix de 15 fr., supplément pour tribu-
nes pour les cartes 12 fr. Location à l'agence de voyages Vollenweider
Granges (Kapellstrasse 9) et Soleure (près Baseltor).

JARDIN
D'ENFANTS
SORIMONT

Rentrée : 3 septembre.
Age d'admission : 4 ans, matin ou
après-midi.

1. Ecluse : tél. 24 77 60.
2. Cassarde : tél. 24 77 60.

Excursions
FISCHER

MERCREDI 1^{er} AOUT
COL DE LA CROIX
Dép. 9 h Fr. 26.50 (AVS : Fr. 21.50)

MONT-DE-BAULMES
Dép. 13 h 30 Fr. 16.— (AVS : Fr. 13.—)

VENREDI 3 AOUT
LES TROIS COLS
GRIMSEL - FURKA - SUSTEN
Dép. 6 h Fr. 36.— (AVS : Fr. 29.—)

FORÊT-NOIRE - TITISEE
FRIBOURG-EN-BRISGAU
(carte d'identité ou passeport)
Dép. 7 h Fr. 34.— (AVS : Fr. 27.30)

SIGNAL-DE-BOUY
Dép. 13 h 30 Fr. 21.— (AVS : Fr. 17.—)

DIMANCHE 5 AOUT
MONTANA
Dép. 7 h Fr. 33.— (AVS : Fr. 28.50)

**Barrage de l'HONGRIN
COL DE LA CROIX**
Dép. 8 h Fr. 27.— (AVS : Fr. 21.50)

MARDI 7 AOUT
VALLÉE DE CONCHE
COL DU GRIMSEL
Dép. 7 h Fr. 36.— (AVS : Fr. 29.—)

MERCREDI 8 AOUT
KLEWENALP (avec téléphérique)
Lac des Quatre-Cantons
Dép. 6 h 30 Fr. 38.— (AVS : Fr. 32.—)

7-8. 8. Alpes françaises Fr. 150.—
8-10. 8. Bernina - Stelvio Fr. 230.—
14-16. 8. L'Auvergne Fr. 240.—
14-15. 8. Col du Nufenen Fr. 140.—
21-24. 8. La Rhénanie Fr. 350.—
28-29. 8. Strasbourg Fr. 155.—
1-9. 9. L'Espagne Fr. 750.—

Programmes - Rens. - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

Pierre Girardier informe la clien-
tèle
du Buffet du Tram
à Boudry, que Madame
Josette Crambedou
reprend la gérance de son éta-
blissement, à partir du 1^{er} août
1973.
Pour faire connaissance, Madame
Crambedou se fera un plaisir
d'offrir un apéritif, de 10 h à 12 h,
le mercredi 1^{er} août 1973.
Nous profitons également de si-
gner que la restauration chaude
et froide sera dorénavant servie
dans le cadre du
Buffet du Tram

MACHINES A LAVER

Linge - Vaisselle - Frigos - Congéla-
teurs marques suisses 100% automa-
tiques, modèles 1973, neufs, légè-
rement griffés ou défranchis, à céder à
très bas prix. Garantie 2 ans. Pose,
installation, service après-vente assu-
ré par nos monteurs. Entretien, répa-
rations toutes marques. Grandes
facilités de paiement.

MAGIC LAUSANNE
21, av. de la Harpe, tél. (021) 27 84 10

A vendre
FINN
Fr. 3000.—
S'adresser à
Blaise Kirchner,
rue du Pr 6,
1400 Yverkln.

A vendre
**canot
moteur**
monocoque
plastique,
4 ou 5 personnes,
moteur 50 CV,
avec démarreur.
Mât pour ski.
Bon état.
Au plus offrant.
Tél. 25 35 81.

Maison F. Baldini
vacances annuelles
du 28 juillet au 19 août

**dettes-
ennuis**

N'hésitez plus. Supprimez-les
par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-
vous à votre domicile sans en-
gagement,
021/951150
Arrangements
Financiers s.à.r.l.
1510 Moudon

**Nos
magasins
sont fermés**
du 23 juillet
au 4 août
pour cause
de vacances.
Tél. 31 12 43

**Quincaillerie
de la Côte
Peseux**

DAME
47 ans, cherche
gentil compagnon
dans la cinquantaine.
Ecrire à DM 1815 au
bureau du journal.

Véhicules à moteur
et accessoires
A vendre
**Volvo
P 1800 S**
59.000 km,
état impeccable.
Tél. 25 63 63,
interne 24.

A vendre
BMW 2002 TI
autobloquante,
5 vitesses,
modèle 1970.
Etat impeccable.
Expertisée.
Cons. Alfa Romeo
A. Schweizer,
Gouttes-d'Or 17,
2000 Neuchâtel.
Tél. 25 80 04,
ou 25 69 16.

A vendre superbe
canot moteur
Rohner, état de neuf, 6 mètres,
155 HP; disponible fin août.
Prix : Fr. 18.000.— (valeur neuf :
Fr. 30.000.—).
Adresser offres sous chiffres H.R.
1819 au bureau du journal.

OCCASION DU JOUR :
DATSUN 1200
2 portes, 1971, 27.000 km.
**GARAGE M. BARDO, Sablon 47,
Neuchâtel.**
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Salina lui avait tourné le dos, affectant d'être occupée.
— Je ne me souviens pas comment on prépare cet assai-
sonnement.
— Millie, la femme de chambre, prenant exemple sur Salina,
devint impertinente et maussade.
Auguste, par contre, se montra prêt à collaborer et à
travailler dur, ce qui lui valut un regain de récriminations
de la part de Salina. Il avait un sens inné du jardinage, et
son ardeur s'était étendue au long des années, faite d'encou-
agement. Jamais personne ne remarquait s'il travaillait bien
ou mal. Jan Olivier ne s'était guère intéressé au jardin que
par intermittence et, la plupart du temps, Auguste avait été
livré à sa propre initiative. Il avait donc travaillé le moins
possible, passant les jours chauds de l'été à dormir au fond
du jardin, là où personne ne pouvait le voir, son chapeau
sur le visage, à l'ombre d'une haie.
Lorsqu'il se rendit compte que Christine s'intéressait au
jardin, son comportement changea complètement.
Il était toujours à pied d'œuvre, en sifflant gaiement. Il
prépara du compost en ramassant les feuilles de chênes. En
mars, lui et Christine semèrent des graines. Elle fit un dessin
de la plate-bande qui se trouvait près du salon pour lui
montrer comment repiquer les fleurs. Au fur et à mesure
qu'elles poussaient, il les soigna avec amour. En juillet, ils
taillèrent les rosiers et nettoquèrent la pelouse.
— Me permets-tu de déplacer le vieux camélia? demanda
Christine à Anton un soir d'orage, alors qu'ils se reposaient
près du feu.
— Le vieux camélia! s'exclama-t-il en haussant les sour-
cils. Mais il a plus de cent ans et vingt pieds de haut.
— Auguste dit qu'il fera appel à six de ses amis demain
soir pour l'aider. Il a suggéré que tu pourrais leur offrir
un verre ensuite.
— Ça ne m'étonne pas de ce vieux roublard, riposta Anton,
ironique. Au fait, pourquoi diable veux-tu déplacer ce
camélia?
— Il masque la fontaine que nous devrions voir de la
fenêtre et coupe la pelouse.
Anton fit la moue.
— Et tu crois qu'un arbre de cet âge survivra à une
transplantation?
— Mais oui. Ton ancienne amie, Fay, m'a dit qu'elle

en avait déplacé un de la même taille, il y a deux ans,
et qu'il n'en a pas souffert.
Il en demeura éberlué. Qui lui avait dit que Fay était
la femme mariée avec laquelle il avait eu une liaison? Il
ne savait même pas qu'elles se connaissaient.
— Si tu penses qu'il faut le déplacer, tu as ma bénédic-
tion. Mais ne t'avise pas d'aider Auguste, comme tu l'as
fait hier.
Il mit le bras autour de sa taille épaisse, l'attira à lui
et l'embrassa :
— N'essaie pas de trop en faire à la fois. Tu as toute
la vie devant toi pour modifier le jardin.
— Mais je ne me fatigue pas. C'est ce pauvre Auguste
qui fait tous les gros travaux.
Elle s'appuya contre lui :
— Chéri, quand parleras-tu avec Salina?
— Il fronga les sourcils et la lâcha.
— Allons prendre un verre.
Il se dirigea vers le plateau posé sur la table en bois de
santal, près de la fenêtre. Il lui versa un gin et prit un
whisky pour lui. Le vent faisait vibrer les fenêtres et ils
entendaient la pluie battre les vitres.
— Mais enfin, qu'est-ce qui ne va pas avec Salina? deman-
da-t-il par-dessus son épaule.
— Elle est insupportable. Je te l'ai déjà expliqué, mais tu
ne m'écoutes pas. L'atmosphère est telle dans la cuisine que
je redoute d'y aller. Je t'en prie, parle-lui.
Il revint et posa les deux verres sur la table basse devant
le sofa. Il se laissa tomber à côté d'elle et sécha ses mains
avec son mouchoir.
— Voyons, tu peux bien régler ce problème sans mon
aide.
— Si je le pouvais, je ne te demanderais pas d'intervenir.
A toi, elle obéira. Elle doit se rendre compte que tu es au
courant de ce qui se passe et ton silence, à ses yeux, signifie
que tu me désavoues.
— C'est absurde, coupa-t-il brusquement.
Il prit une cigarette dans la boîte recouverte de cuir.
— Acceptes-tu de lui parler? insista-t-elle en élevant légè-
rement la voix.
Il gratta une allumette et inhala longuement. Puis il jeta
l'allumette dans le cendrier et se tourna vers elle.

— Ecoute, Chris, la maîtresse de maison, c'est toi. Si tu
n'es pas satisfaite de Salina, ou si elle refuse d'exécuter tes
ordres, il faut la mettre à la porte.
— La mettre à la porte! s'exclama-t-elle, scandalisée.
Comment peux-tu envisager une chose pareille? Elle travail-
lait pour ton père avant ta naissance.
— C'est probablement la raison de tous ces ennuis. Elle
est ici depuis si longtemps qu'elle se croit indispensable.
— Eh bien, ne compte pas sur moi pour cette mauvaise
action, répliqua Christine avec colère.
— Comme tu voudras.
— Tout ce que je te demande, c'est de lui dire quelques
mots.
Il détourna les yeux, buté.
— C'est toi qui diriges la maison. Arrange-toi comme tu
voudras, mais ne viens pas me casser la tête avec des his-
toires de domestiques.
Elle le regarda avec indignation :
— Il me semble que tu pourrais...
— J'ai dit que c'était ton affaire, coupa-t-il.
— Il but une gorgée de whisky et reposa son verre si brus-
quement qu'il cliqueta. Il s'adossa, étira les jambes et reprit :
— Maintenant, parlons de quelque chose de moins pro-
saïque.
— Et de quoi veux-tu parler? maugréa-t-elle, boudeuse.
— Cette pièce, par exemple.
— Tu as indiscutablement réussi à faire de ce salon une
pièce dont nous pouvons nous enorgueillir. Mais, désormais,
il faudra modérer ton ambition.
— Que veux-tu dire? demanda-t-elle, surprise.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

WATERGATE : fracassante déposition de M. Erlichmann

WASHINGTON (ATS-Reuter-AFP). — Le président Nixon a demandé à huit reprises au moins un dossier complet lui soit fourni sur l'affaire du Watergate et n'a jamais obtenu satisfaction, a déclaré hier

M. John Ehrlichmann devant la commission sénatoriale. Selon l'ancien conseiller présidentiel aux affaires intérieures, le président a demandé ce dossier à M. John Dean, son conseiller privé, le 8 décembre, puis le 10 février, le 20 mars en présence de M. George Bush, président du parti républicain, le 22 mars en présence de MM. Ehrlichmann et Haldeman. Il avait également demandé des explications à M. Clark McGreggor, directeur de la campagne électorale républicaine.

Le sénateur Daniel Inouye a demandé à M. Ehrlichmann s'il « avait jamais menti ou dissimulé des informations au président. « Certainement pas », a répondu M. Ehrlichmann. Il a dû après reconnaître n'avoir jamais informé le président du cambriolage commis par les plombiers de la Maison-Blanche chez le psychiatre de Daniel Ellsberg, l'accusé du procès des dossiers du Pentagone. « C'était une chose accomplie et le président n'y pouvait rien », a-t-il dit.

Clifford Irving restera en prison

WASHINGTON (AP). — La demande de libéré sur parole introduite par M. Clifford Irving, incarcéré pour la fausse biographie du millionnaire Howard Hughes, a été rejetée lundi par les autorités judiciaires américaines. Agé de 42 ans, Irving a été condamné à deux ans et demi de prison pour avoir abusé de la maison d'édition « McGraw-Hill » en prétendant qu'il était en contact régulier avec le millionnaire, reclus depuis de longues années.

LE DOLLAR EN HAUSSE EN EUROPE

PARIS (AP). — Le dollar a été en hausse et l'or en baisse lundi sur les marchés européens. A Francfort, la devise américaine a connu l'une de ses meilleures journées depuis des semaines, passant de 2,3025 marks à la clôture de vendredi à 2,33 lundi. Selon les courtiers, elle a été aidée par les taux d'intérêts bas en Allemagne et la baisse des cours de l'or.

Elle a avancé également à Paris, Zurich, Amsterdam et Londres. Les banques centrales européennes seraient intervenues pour la soutenir, conformément aux dispositions décidées dans le courant du mois.

Le livre sterling, après sa forte baisse de la semaine dernière, avance légèrement sur tous les marchés sauf à Londres, où elle a été en baisse marginale à 2,5045 dollars. Dans certains milieux financiers, on se montre déçu de ce que le redressement de la livre n'ait pas été aussi fort qu'on l'espérait après l'importante augmentation du taux d'intérêts britanniques.

Le cours de l'or a baissé sur les deux grandes places de Londres et de Zurich, cotant 115,50 dollars l'once, en baisse de 1,50 dollar l'once, par rapport à vendredi dans les deux villes.

VAUD Essai de « participation » dans un collège lausannois

LAUSANNE (ATS). — Depuis 1969, le collège secondaire de l'Elysée, à Lausanne, poursuit une expérience pédagogique, sous la forme de cours à option portant sur les sujets les plus divers. Maîtres et élèves se sont mis au travail pour améliorer leurs relations et pour redéfinir les objectifs scolaires, afin de rendre l'école plus intéressante et plus utile, de donner plus d'importance aux sports et de lutter contre la surcharge scolaire. Une dizaine de commissions de branches ont été formées sur une base paritaire.

Cette expérience de réforme scolaire, appelée « opération Elysée », a été admise, après de fortes réticences, par le département vaudois de l'instruction publique, qui a cependant imposé certaines limites.

Aujourd'hui, elle s'étend à une forme de participation que vient de préciser la conférence des maîtres du collège, sur la proposition du bureau paritaire de l'« opération Elysée ». Dès la rentrée à la fin d'août prochain, et périodiquement, les maîtres présenteront à leurs classes, de la 3^{me} à la 6^{me} année, le plan d'étu-

des officiel et la façon dont ils comptent le suivre, puis leur donneront la faculté de s'exprimer à ce sujet, pour aboutir autant que possible à une conception commune de la tâche et de la manière de l'accomplir. Au moins une fois par trimestre, ils feront ensemble le bilan de leur activité. Pour le 1^{er} cycle, les maîtres initieront progressivement leurs élèves à la participation.

En outre, les commissions paritaires ont été chargées de rassembler les éléments constitutifs d'une « banque d'idées », qui sera mise à la disposition des maîtres et des élèves pour alimenter leur recherche pédagogique.

L'expérience du collège de l'Elysée paraît démontrer que, malgré d'inévitables difficultés, la participation des élèves à la réforme scolaire est à la fois possible et féconde. Elle pourra s'étendre à des domaines nouveaux, tels que les programmes et l'organisation de l'enseignement. Un groupe de travail inter-collèges étudiera l'introduction d'innovations dans l'ensemble des établissements secondaires de Lausanne.

Informations suisses

Drame de la route : nouvelle victime

STANS (ATS). — L'accident de la circulation qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche, entre Oberriedenbach et Wolfenschiessen (NW), a fait une deuxième victime.

Une voiture occupée par sept jeunes gens avait quitté la route et s'était écrasée 25 mètres plus bas. L'un des occupants, Joseph Naeflin, 22 ans, avait été tué sur le coup. Le conducteur du véhicule, Joseph Scheuber, 20 ans, est décédé lundi des suites de ses blessures à l'hôpital de Stans. Les deux victimes habitaient à Wolfenschiessen.

Electrocuté dans son jardin

KRIENS (ATS). — Un habitant de Kriens a été électrocuté avec des ciseaux électriques alors qu'il travaillait dans son jardin. La machine s'était arrêtée à la suite d'une détectuosité du câble de rallonge. C'est en voulant la remettre en marche, que le malheureux reçut une décharge électrique. Tous les efforts pour le ranimer sont demeurés vains.

Pour certains, les vacances sont déjà terminées...

BERNE (ATS). — En cette fin de semaine, on a enregistré un trafic normal dans tout le pays excepté au col du Brunig où l'affluence a été considérable. Dans la région de Bâle, déjà depuis jeudi, la police a constaté le retour de nombreux vacanciers. C'est samedi que les fréquences les plus élevées ont été constatées sur la N. 2. A la frontière, le trafic s'est écoulé d'une manière régulière. Des colonnes se sont formées aux portes de Bâle, à la sortie des autoroutes.

En Suisse centrale, le trafic a été relativement dense. 8000 véhicules ont été chargés à Goeschenen pour traverser le tunnel du Saint-Gothard. Dans le sens sud-nord, 5500 véhicules ont emprunté le tunnel.

Sur la N.3, qui conduit de Coire à Zurich, des colonnes se sont formées dimanche. Dans les autres régions de l'est du pays, le trafic était normal.

centre neuchâtelois de la brocante ouvert tous les jours dès 14h00 (sauf lundis) fleury 8a neuchâtel

Plusieurs appartements cambriolés au Tessin

LOCARNO (ATS). — La police de Locarno signale qu'une série de vols ont été perpétrés au cours de la semaine dernière dans plusieurs appartements du centre de la ville. Dans deux appartements, on a dérobé pour un total d'environ 40.000 francs de bijoux, tandis qu'on ne connaît pas encore la valeur de ceux qui ont disparu dans trois autres appartements, qui ont été visités probablement par la même bande de malfaiteurs. Ces derniers ont d'ailleurs été surpris et mis en fuite par un agent de sécurité à Losone. L'agent arrivait dans un super-marché juste au moment où les malfaiteurs étaient en train de charger sur un petit autobus volé deux coffres-forts dont l'un pesait 300 kilos.

Un berger a découvert le corps de M. Mees lundi matin et a immédiatement averti la gendarmerie. Quelques instants plus tard, la colonne de secours du CAS de Davos, qui travaillait en liaison avec un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage, parvint à localiser le corps de la femme. Les deux cadavres ont été transportés à l'hôpital de Davos.

Vendredi après-midi, le couple avait entrepris une excursion du Jakobshorn en direction du Wythorn-Dishmatal. Bien qu'insuffisamment équipés, les deux conjoints tentèrent de descendre du Wythorn dans le val Ruedisch. La femme fit une chute de quelque 350 mètres, son mari d'environ 250 mètres. Ils ont tous deux été tués sur le coup.

Davos : couple belge retrouvé mort

DAVOS (ATS). — Disparu depuis vendredi après-midi dans la région du Jakobshorn-Taellhorn-Dishmatal, près de Davos, un couple belge a été retrouvé sans vie lundi. Il s'agit de M. et Mme Robert et Christiane Mees van Verdeghe, de Gand.

Un berger a découvert le corps de M. Mees lundi matin et a immédiatement averti la gendarmerie. Quelques instants plus tard, la colonne de secours du CAS de Davos, qui travaillait en liaison avec un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage, parvint à localiser le corps de la femme. Les deux cadavres ont été transportés à l'hôpital de Davos.

Vendredi après-midi, le couple avait entrepris une excursion du Jakobshorn en direction du Wythorn-Dishmatal. Bien qu'insuffisamment équipés, les deux conjoints tentèrent de descendre du Wythorn dans le val Ruedisch. La femme fit une chute de quelque 350 mètres, son mari d'environ 250 mètres. Ils ont tous deux été tués sur le coup.

Cinq ouvriers intoxiqués

GENEVE (ATS). — Cinq ouvriers d'une usine de machines textiles de Châtelaine, à Genève, ont été intoxiqués lundi après-midi par des vapeurs de trichloréthylène et ont dû être hospitalisés.

Un des ouvriers était descendu dans une fosse pour la nettoyer. Peu après, quatre de ses camarades, le découvrant étendu et inanimé au fond de la fosse, se sont portés à son secours. Mais ils ont à leur tour été intoxiqués par les émanations chimiques. Deux des ouvriers ont pu quitter l'hôpital dans la journée, et les jours des trois autres, qui y restent en observation, ne sont pas en danger.

Le président Nixon fera bientôt une déclaration sur le Watergate

WASHINGTON (Reuter). — Le président Nixon fera une déclaration sur l'affaire du Watergate dans les huit ou dix jours suivant la fin des auditions de la commission sénatoriale d'enquête, a déclaré le sénateur Scott, chef de file du parti républicain au Sénat.

Il répondra ainsi aux accusations portées contre lui par M. John Dean, ancien conseiller privé. La commission sénatoriale avait annoncé, peu auparavant, qu'elle prolongerait de quelques jours ses débats qui devaient se terminer vendredi.

De source proche de la commission, on indiquait que les débats se poursuivraient jusqu'au milieu ou à la fin de la semaine prochaine.

Parmi les témoins que les sénateurs doivent encore entendre se trouvent MM. Bob Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, Kleindienst, ancien directeur par intérim du F.B.I., Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A., et le général Vernon Walters, ancien vice-directeur de la C.I.A.

La commission a renoncé à entendre quelque 18 témoins, parmi lesquels M. Colson, ancien conseiller de la Maison-Blanche. Ils comparaitront ultérieurement.

Le sénateur Scott a recommandé au président de faire sa déclaration en public de façon que des questions puissent ensuite lui être posées. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

D'autre part, le sénateur a indiqué que le président Nixon ne paraissait pas intéressé par la proposition faite dimanche lors d'une interview télévisée par le sénateur Ervin. Le président de la commission sénatoriale avait proposé, dans un esprit de conciliation, de se rendre à la Maison-Blanche pour y écouter, en compagnie du procureur spécial Archibald Cox, les enregistrements que le président Nixon se refuse à communiquer.

La Norvège et l'affaire des agents israéliens

OSLO (Reuter). — La Norvège a rejeté la requête d'Israël qui demandait de lui remettre deux des personnes arrêtées à la suite du meurtre le 21 juillet à Lillehammer, du Marocain Ahmed Bouchiki, qui aurait été un membre de « Septembre Noir ».

Un communiqué de presse du ministère norvégien des affaires étrangères précise, en outre, que les deux personnes en question, arrêtées mercredi dernier dans l'appartement du diplomate israélien Igal Eyal, étaient des citoyens israéliens.

La Norvège a également rejeté la demande de M. Rosen, chef du département juridique du ministère israélien des affaires étrangères, arrivé à Oslo vendredi, de l'autoriser à rencontrer les deux détenus.

Le quotidien d'Oslo « Dagbladet » rapporte que la police recherche encore neuf personnes dans le cadre de l'affaire Bouchiki, en plus des six déjà arrêtées.

Le président Nixon fera bientôt une déclaration sur le Watergate

WASHINGTON (Reuter). — Le président Nixon fera une déclaration sur l'affaire du Watergate dans les huit ou dix jours suivant la fin des auditions de la commission sénatoriale d'enquête, a déclaré le sénateur Scott, chef de file du parti républicain au Sénat.

Il répondra ainsi aux accusations portées contre lui par M. John Dean, ancien conseiller privé. La commission sénatoriale avait annoncé, peu auparavant, qu'elle prolongerait de quelques jours ses débats qui devaient se terminer vendredi.

De source proche de la commission, on indiquait que les débats se poursuivraient jusqu'au milieu ou à la fin de la semaine prochaine.

Parmi les témoins que les sénateurs doivent encore entendre se trouvent MM. Bob Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, Kleindienst, ancien directeur par intérim du F.B.I., Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A., et le général Vernon Walters, ancien vice-directeur de la C.I.A.

La commission a renoncé à entendre quelque 18 témoins, parmi lesquels M. Colson, ancien conseiller de la Maison-Blanche. Ils comparaitront ultérieurement.

Le sénateur Scott a recommandé au président de faire sa déclaration en public de façon que des questions puissent ensuite lui être posées. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

La Norvège et l'affaire des agents israéliens

OSLO (Reuter). — La Norvège a rejeté la requête d'Israël qui demandait de lui remettre deux des personnes arrêtées à la suite du meurtre le 21 juillet à Lillehammer, du Marocain Ahmed Bouchiki, qui aurait été un membre de « Septembre Noir ».

Un communiqué de presse du ministère norvégien des affaires étrangères précise, en outre, que les deux personnes en question, arrêtées mercredi dernier dans l'appartement du diplomate israélien Igal Eyal, étaient des citoyens israéliens.

La Norvège a également rejeté la demande de M. Rosen, chef du département juridique du ministère israélien des affaires étrangères, arrivé à Oslo vendredi, de l'autoriser à rencontrer les deux détenus.

Le quotidien d'Oslo « Dagbladet » rapporte que la police recherche encore neuf personnes dans le cadre de l'affaire Bouchiki, en plus des six déjà arrêtées.

Référendum grec : déclaration de l'ex-roi Constantin

ROME (AFP). — A la suite de la proclamation des résultats du référendum en Grèce, l'ex-roi Constantin a remis à la presse la déclaration suivante : « Un régime dictatorial a été officiellement établi en Grèce par le référendum du 29 juillet. Je dénonce ce référendum comme une fraude criante et honteuse. Avant même qu'il ne soit déroulé, le gouvernement a déclaré et répété que quel que soit son résultat, le régime conservait le pouvoir. »

Grâce à ce référendum, le régime s'efforçait de démontrer qu'il bénéficiait du soutien populaire. Mais, au lieu de cela, il a réussi seulement à montrer aux Grecs et au monde combien impopulaire il est en réalité. »

Le régime sait maintenant à quel point il est rejeté par le peuple grec. Il sait que le nombre écrasant d'abstentions non relevées lui fait un devoir de se retirer. » Dans cette situation tragique, je répète que je me considère comme le détenteur de la légalité et cela aussi longtemps que le peuple grec n'aura pas décidé librement de son avenir et de la forme de gouvernement qu'il choisira.

Le régime qui a commencé son existence illégale comme une dictature mourra comme une dictature entraînant dans sa chute ses promoteurs et ses collaborateurs. » Je prie Dieu qu'il soutienne mes efforts pour la restauration d'une véritable démocratie en Grèce. »

Suspension d'un haut fonctionnaire en Belgique

BRUXELLES (AFP). — L'administrateur-général de la Régie belge des PTT, M. Germain Boudrin, a été suspendu immédiatement de ses fonctions par le ministre des PTT.

Il avait été inculpé il y a un mois pour avoir été mêlé à un scandale politico-financier, qui avait amené le secrétaire d'Etat de l'aménagement du territoire, M. Abel Dubois à donner sa démission.

Les entreprises privées avaient bénéficié d'adjudications de faveur dans les programmes de constructions de l'administration des PTT. La femme et le fils de M. Dubois faisaient partie du conseil d'administration d'une société qui a profité des adjudications incriminées. M. Boudrin lui, est poursuivi pour avoir, en tant que fonctionnaire, tiré un intérêt d'actes passés par l'administration dont il avait la surveillance.

Ce scandale avait agité le monde politique belge en mai dernier et avait fait l'objet de plusieurs interpellations au parlement.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, Bale, Zurich, and Francfort, listing various stocks and their prices as of July 27 and 30.

Le président Nixon fera bientôt une déclaration sur le Watergate

WASHINGTON (Reuter). — Le président Nixon fera une déclaration sur l'affaire du Watergate dans les huit ou dix jours suivant la fin des auditions de la commission sénatoriale d'enquête, a déclaré le sénateur Scott, chef de file du parti républicain au Sénat.

Il répondra ainsi aux accusations portées contre lui par M. John Dean, ancien conseiller privé. La commission sénatoriale avait annoncé, peu auparavant, qu'elle prolongerait de quelques jours ses débats qui devaient se terminer vendredi.

De source proche de la commission, on indiquait que les débats se poursuivraient jusqu'au milieu ou à la fin de la semaine prochaine.

Parmi les témoins que les sénateurs doivent encore entendre se trouvent MM. Bob Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, Kleindienst, ancien directeur par intérim du F.B.I., Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A., et le général Vernon Walters, ancien vice-directeur de la C.I.A.

La commission a renoncé à entendre quelque 18 témoins, parmi lesquels M. Colson, ancien conseiller de la Maison-Blanche. Ils comparaitront ultérieurement.

Le sénateur Scott a recommandé au président de faire sa déclaration en public de façon que des questions puissent ensuite lui être posées. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

La Norvège et l'affaire des agents israéliens

OSLO (Reuter). — La Norvège a rejeté la requête d'Israël qui demandait de lui remettre deux des personnes arrêtées à la suite du meurtre le 21 juillet à Lillehammer, du Marocain Ahmed Bouchiki, qui aurait été un membre de « Septembre Noir ».

Un communiqué de presse du ministère norvégien des affaires étrangères précise, en outre, que les deux personnes en question, arrêtées mercredi dernier dans l'appartement du diplomate israélien Igal Eyal, étaient des citoyens israéliens.

La Norvège a également rejeté la demande de M. Rosen, chef du département juridique du ministère israélien des affaires étrangères, arrivé à Oslo vendredi, de l'autoriser à rencontrer les deux détenus.

Le quotidien d'Oslo « Dagbladet » rapporte que la police recherche encore neuf personnes dans le cadre de l'affaire Bouchiki, en plus des six déjà arrêtées.

Référendum grec : déclaration de l'ex-roi Constantin

ROME (AFP). — A la suite de la proclamation des résultats du référendum en Grèce, l'ex-roi Constantin a remis à la presse la déclaration suivante : « Un régime dictatorial a été officiellement établi en Grèce par le référendum du 29 juillet. Je dénonce ce référendum comme une fraude criante et honteuse. Avant même qu'il ne soit déroulé, le gouvernement a déclaré et répété que quel que soit son résultat, le régime conservait le pouvoir. »

Grâce à ce référendum, le régime s'efforçait de démontrer qu'il bénéficiait du soutien populaire. Mais, au lieu de cela, il a réussi seulement à montrer aux Grecs et au monde combien impopulaire il est en réalité. »

Le régime sait maintenant à quel point il est rejeté par le peuple grec. Il sait que le nombre écrasant d'abstentions non relevées lui fait un devoir de se retirer. » Dans cette situation tragique, je répète que je me considère comme le détenteur de la légalité et cela aussi longtemps que le peuple grec n'aura pas décidé librement de son avenir et de la forme de gouvernement qu'il choisira.

Le régime qui a commencé son existence illégale comme une dictature mourra comme une dictature entraînant dans sa chute ses promoteurs et ses collaborateurs. » Je prie Dieu qu'il soutienne mes efforts pour la restauration d'une véritable démocratie en Grèce. »

Suspension d'un haut fonctionnaire en Belgique

BRUXELLES (AFP). — L'administrateur-général de la Régie belge des PTT, M. Germain Boudrin, a été suspendu immédiatement de ses fonctions par le ministre des PTT.

Il avait été inculpé il y a un mois pour avoir été mêlé à un scandale politico-financier, qui avait amené le secrétaire d'Etat de l'aménagement du territoire, M. Abel Dubois à donner sa démission.

Les entreprises privées avaient bénéficié d'adjudications de faveur dans les programmes de constructions de l'administration des PTT. La femme et le fils de M. Dubois faisaient partie du conseil d'administration d'une société qui a profité des adjudications incriminées. M. Boudrin lui, est poursuivi pour avoir, en tant que fonctionnaire, tiré un intérêt d'actes passés par l'administration dont il avait la surveillance.

Ce scandale avait agité le monde politique belge en mai dernier et avait fait l'objet de plusieurs interpellations au parlement.

Le président Nixon fera bientôt une déclaration sur le Watergate

WASHINGTON (Reuter). — Le président Nixon fera une déclaration sur l'affaire du Watergate dans les huit ou dix jours suivant la fin des auditions de la commission sénatoriale d'enquête, a déclaré le sénateur Scott, chef de file du parti républicain au Sénat.

Il répondra ainsi aux accusations portées contre lui par M. John Dean, ancien conseiller privé. La commission sénatoriale avait annoncé, peu auparavant, qu'elle prolongerait de quelques jours ses débats qui devaient se terminer vendredi.

De source proche de la commission, on indiquait que les débats se poursuivraient jusqu'au milieu ou à la fin de la semaine prochaine.

Parmi les témoins que les sénateurs doivent encore entendre se trouvent MM. Bob Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, Kleindienst, ancien directeur par intérim du F.B.I., Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A., et le général Vernon Walters, ancien vice-directeur de la C.I.A.

La commission a renoncé à entendre quelque 18 témoins, parmi lesquels M. Colson, ancien conseiller de la Maison-Blanche. Ils comparaitront ultérieurement.

Le sénateur Scott a recommandé au président de faire sa déclaration en public de façon que des questions puissent ensuite lui être posées. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

La Norvège et l'affaire des agents israéliens

OSLO (Reuter). — La Norvège a rejeté la requête d'Israël qui demandait de lui remettre deux des personnes arrêtées à la suite du meurtre le 21 juillet à Lillehammer, du Marocain Ahmed Bouchiki, qui aurait été un membre de « Septembre Noir ».

Un communiqué de presse du ministère norvégien des affaires étrangères précise, en outre, que les deux personnes en question, arrêtées mercredi dernier dans l'appartement du diplomate israélien Igal Eyal, étaient des citoyens israéliens.

La Norvège a également rejeté la demande de M. Rosen, chef du département juridique du ministère israélien des affaires étrangères, arrivé à Oslo vendredi, de l'autoriser à rencontrer les deux détenus.

Le quotidien d'Oslo « Dagbladet » rapporte que la police recherche encore neuf personnes dans le cadre de l'affaire Bouchiki, en plus des six déjà arrêtées.

Référendum grec : déclaration de l'ex-roi Constantin

ROME (AFP). — A la suite de la proclamation des résultats du référendum en Grèce, l'ex-roi Constantin a remis à la presse la déclaration suivante : « Un régime dictatorial a été officiellement établi en Grèce par le référendum du 29 juillet. Je dénonce ce référendum comme une fraude criante et honteuse. Avant même qu'il ne soit déroulé, le gouvernement a déclaré et répété que quel que soit son résultat, le régime conservait le pouvoir. »

Grâce à ce référendum, le régime s'efforçait de démontrer qu'il bénéficiait du soutien populaire. Mais, au lieu de cela, il a réussi seulement à montrer aux Grecs et au monde combien impopulaire il est en réalité. »

Le régime sait maintenant à quel point il est rejeté par le peuple grec. Il sait que le nombre écrasant d'abstentions non relevées lui fait un devoir de se retirer. » Dans cette situation tragique, je répète que je me considère comme le détenteur de la légalité et cela aussi longtemps que le peuple grec n'aura pas décidé librement de son avenir et de la forme de gouvernement qu'il choisira.

Le régime qui a commencé son existence illégale comme une dictature mourra comme une dictature entraînant dans sa chute ses promoteurs et ses collaborateurs. » Je prie Dieu qu'il soutienne mes efforts pour la restauration d'une véritable démocratie en Grèce. »

Suspension d'un haut fonctionnaire en Belgique

BRUXELLES (AFP). — L'administrateur-général de la Régie belge des PTT, M. Germain Boudrin, a été suspendu immédiatement de ses fonctions par le ministre des PTT.

Il avait été inculpé il y a un mois pour avoir été mêlé à un scandale politico-financier, qui avait amené le secrétaire d'Etat de l'aménagement du territoire, M. Abel Dubois à donner sa démission.

Les entreprises privées avaient bénéficié d'adjudications de faveur dans les programmes de constructions de l'administration des PTT. La femme et le fils de M. Dubois faisaient partie du conseil d'administration d'une société qui a profité des adjudications incriminées. M. Boudrin lui, est poursuivi pour avoir, en tant que fonctionnaire, tiré un intérêt d'actes passés par l'administration dont il avait la surveillance.

Ce scandale avait agité le monde politique belge en mai dernier et avait fait l'objet de plusieurs interpellations au parlement.

bulletin boursier

Table of stock market data for Milan, Amsterdam, Tokyo, Paris, and New-York, listing various stocks and their prices as of July 27 and 30.

La Grèce est officiellement devenue une République parlementaire présidentielle

ATHÈNES, (AP). — A la suite du référendum de dimanche qui s'est soldé par un très confortable vote de confiance pour le régime Papadopoulos, la Grèce est officiellement devenue une « République parlementaire présidentielle ».

Si la démocratie n'est pas encore pour demain, la présidence sera assurée pour sept ans par M. Papadopoulos, qui a promis dans une allocution radiotélévisée que des élections législatives se dérouleront en 1974, que les partis politiques et les libertés individuelles seront restaurés et que la loi martiale — en vigueur depuis le coup d'Etat du 21 avril 1967 — sera levée à Athènes et au Pirée où vivent un tiers des 8,7 millions de Grecs.

« Peuple grec, avec ce vote d'approbation triomphal, vous avez fait preuve d'une grande maturité. Je vous promets par conséquent une fois de plus que je tiendrai parole en ce qui concerne les développements politiques de ce pays », s'est écrié le vainqueur de la monarchie hellène.

« Ce vote a été l'un des plus honnêtes et des plus sacrés de l'histoire politique de la Grèce. Par votre vote vous avez confirmé la République, rejeté la monarchie et répliqué à ces vieux intérêts politiques décadents. Les réactionnaires ont perdu leur sang-froid, vous ont qualifié de troupeau et ont tenté d'exploiter votre vote comme ils l'ont fait dans le passé.

« Il existe aujourd'hui une base constitutionnelle pour un régime politique sain, a ajouté M. Papadopoulos. Coopérons pour le bien de la nation avec la nouvelle constitution, quel qu'ait été votre suffrage ».

LE TEMPS DU REFUS

Au passage, M. Papadopoulos a jugé sévèrement « une opposition disparate condamnée définitivement par le verdict du peuple, rassemblant des hommes politiques ayant fait faillite, que je voue au mépris de la nation ».

Bien que M. Papadopoulos ait affirmé que la consultation avait été parfaitement honnête, nombreux sont les

hommes politiques de l'opposition qui ont dénoncé de multiples irrégularités dans le déroulement des opérations — absence d'isoloirs, refus de fournir des bulletins « non », etc — particulièrement dans les villages.

LE RÊVE DES GRECS

« Nous avons désormais, grâce au référendum une République authentique.

Viticulteurs alsaciens et Marché commun

De notre correspondant de Bâle : Le 5 juillet 1972 le parlement français, soucieux de garantir l'appellation d'origine contrôlée des vins d'Alsace, votait une loi exigeant que ces vins soient désormais mis en bouteille sur les lieux de production. Or cette loi, paraît-il, est en contradiction avec les dispositions du traité de Rome et devrait être abolie... C'est du moins ce que demande un député de la majorité (UDR), M. Couste, dans une question écrite à la commission des communautés européennes.

« Ces dispositions législatives internes, écrit-il, créent une discrimination dommageable à tous les négociants, Français et ressortissants d'autres Etats membres de la Communauté, étrangers à cette région, et instituent des distorsions de concurrence ». Le député demande à la commission « si la loi dont il s'agit lui paraît compatible tant avec les dispositions du traité de Rome, qui interdisent aux Etats signataires de prendre toute mesure qui pourrait fausser le jeu normal de la concurrence, qu'avec les règles communautaires qui instituent une libre circulation des vins permettant à chaque négociant d'acheter librement dans ces pays les vins de son choix, sans avoir à effectuer de formalités autres que celles découlant de la réglementation douanière ».

Les viticulteurs alsaciens, est-il besoin de le dire, attendent avec une certaine curiosité la réponse de la commission de la CEE... (L)

Le peuple grec a exprimé sa volonté sans pression dans le secret et la liberté », a déclaré pour sa part M. Pattakos, vice-président du conseil.

M. Pattakos a ajouté : « Nous sommes maintenant sur la ligne de départ vers des idéaux de liberté. Nous entrons dans une phase historique de la vie nationale et sociale du pays, celle qui verra l'instauration des libertés qui constituent une vie démocratique normale et garantiront un avenir heureux pour les générations à venir ».

Le vice-président du conseil a conclu : « Par la révolution du 21 avril 1967, le rêve d'innombrables générations de Grecs est désormais une réalité ».

« Nous rejetons la validité du référendum », a déclaré par contre M. Cannelopoulos, ancien premier ministre. « C'était une farce », a renchéri M. Mavros, ancien ministre.



Des soldats montaient la garde près des panneaux invitant le peuple grec à voter « oui ».

(Téléphoto AP)

Le prix d'une entrecôte

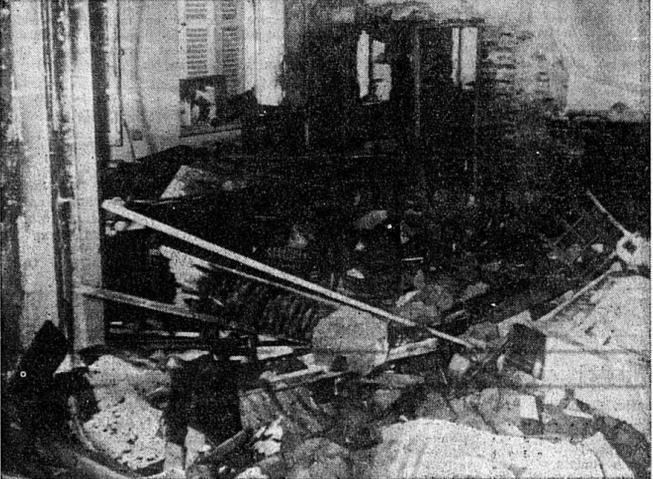
WASHINGTON (Reuter). — L'entrecôte de bœuf coûte six fois plus cher à Tokio qu'à Washington, indique le département américain de l'agriculture.

Elle est également plus coûteuse sur les marchés de Londres, Bruxelles, Paris et Rome que dans les supermarchés de Washington, révèle cette étude du départe-

ment américain de l'agriculture sur les prix alimentaires de détail à travers le monde, entreprise au début du mois.

Une livre de faux filet coûte 12,04 dollars à Tokio, 3,39 à Bruxelles, 2,99 à Londres, 2,73 à Paris et Rome contre seulement 1,99 dollar à Washington, Buenos-Aires, avec 55 cents, bat cependant la capitale fédérale.

Dans la poudrière cyproïte



C'était un poste de police.

(Téléphoto AP)

NICOSIE, (AP). — Sept attentats à la bombe ont été commis lundi avant l'aube contre des partisans du général Grivas.

Les explosions se sont produites dans les magasins, des maisons et des voitures en stationnement. Il y a des dégâts mais pas de victimes.

Il s'agit, pense-t-on, de représailles exercées par les partisans du président Makarios après l'entêtement du ministre de la justice et divers attentats imputés à l'EOKA.

Le ministre enlevé, M. Vakis, a fait parvenir à sa femme un mot écrit de sa main dans lequel il déclare être en bonne santé.

Selon des informations non confirmées, le général Grivas aurait demandé la démission immédiate de Mgr Makarios contre la libération du ministre. Mais, une telle démission est jugée improbable. Samedi, le président Makarios s'était résolu à « écraser le monstre du terrorisme ».

Par ailleurs, des hommes armés ont tenté dans la nuit de dimanche à lundi d'attaquer la résidence d'été du président cyproïte. Les agresseurs ont été mis en fuite par la garde présidentielle après une fusillade nourrie. Le président Makarios qui, à cette époque de l'année, était absent au moment de l'attaque.

Drame chez les « gueules noires »



Des sauveteurs transportant le corps d'une des victimes.

(Téléphoto AP)

CHESTERFIELD (Angleterre), (Reuter). — Treize mineurs ont été tués lundi dans la chute d'un ascenseur à la houillère de Markham, dans le nord de l'Angleterre ; 17 autres mineurs ont été blessés dans cet accident, dit, semble-t-il, à un défaut du système de contrôle de l'ascenseur.

La cabine descendait une équipe du matin vers les galeries lorsqu'elle tomba d'une hauteur de 60 à 90 mètres pour s'écraser au fond de la cage, par 400 mètres de profondeur. Selon un porte-parole, l'accident serait dû au fait que la cabine descendante a dépassé la fin de sa course sans déclencher le dispositif d'alarme, pour être renvoyée aux poulies de traction. La cabine de descente aurait alors échappé au contrôle du conducteur.

Il s'agit de l'accident le plus meurtrier enregistré dans les houillères de Grande-Bretagne depuis mai 1962 lorsque 32 mineurs furent les victimes d'un coup de grisou dans une mine du Pays-de-Galles.

Les plombiers de « Skylab 2 » ont certains ennuis avec leur cœur

HOUSTON (AP). — Les astronautes de Skylab 2 qui espéraient se reposer longuement lundi pour se guérir du mal de l'espace qui leur donne des nausées ont été tirés de leur sommeil par Houston afin de repérer et réparer une fuite.

« Excusez-nous de vous avoir réveillés si brutalement » a déclaré le centre de contrôle après que la fuite eut été réparée.

J'espère que vous vous sentez mieux.

« Je crois que oui » a répondu Owen Garriott. Mais nous retournerons au lit un moment. Nous nous sommes couchés tard hier soir et nous n'avons eu que six heures de repos environ. Nous allons encore probablement nous reposer deux heures encore ».

Houston avait décelé une petite fuite

dans le système de pressurisation à mélange d'oxygène et d'azote à bord de la station orbitale vers 7 h (heure suisse). L'avarie n'était pas assez grave pour qu'on réveille les astronautes et Houston y a remédié provisoirement en introduisant du gaz nouveau dans le système. Mais vers 12 h, l'astronaute Jack Lousma annonça qu'il venait d'être réveillé par le bruit du gaz amené en appoint dans le système.

Les trois hommes se sont levés et se sont mis à chercher méthodiquement l'origine de la fuite. Alan Bean s'est alors souvenu qu'il avait jeté quelque chose dans une « poubelle » par un conduit à fermeture étanche. Il constata qu'il n'avait pas refermé convenablement le conduit.

« Lorsque j'applique mon oreille, j'entends siffler », a-t-il dit. « J'ai dû le laisser ouvert ou je l'ai cogné du pied sans faire attention ». Il tourna la poignée destinée à fermer d'une manière étanche, et la fuite cessa.

QUAND LE CŒUR...

Les missions spatiales entraînent un rétrécissement du cœur des astronautes, a révélé le directeur du laboratoire médical de la NASA.

Le Dr Berry n'a pas caché sa préoccupation sur les conséquences que peut avoir l'apesanteur sur le cœur et le système circulatoire du corps humain.

Il a souligné que la grosseur du cœur des astronautes américains avait rétréci d'environ 3 % au cours des missions spatiales, et que le cas était non isolé, mais général.

La part de rétrécissement due à l'affaiblissement des muscles cardiaques est difficile à analyser, en raison de l'imprécision des mesures par rayons « X », a-t-il ajouté, mais il est prouvé qu'une part de ce rétrécissement est causée par la perte de fluide cardiaque, qui se reconstruit après le retour des astronautes sur Terre.

VINGT MILLIONS DE LIVRES POUR LES ENFANTS DE LA THALIDOMIDE

LONDRES, (AFP). — La Haute-Cour de justice a accepté à Londres, l'indemnisation substantielle de 433 enfants handicapés à vie par les effets de la thalidomide. Ainsi, la Cour a approuvé l'offre portant sur 20 millions de livres sterling faite par la société « Distillers company LTD », responsable de la commercialisation de ce médicament, au début des années soixante.

De cette somme, 6 millions de livres seront versés aux victimes et 14 millions serviront à la création d'un fonds spécial prenant en charge l'avenir de ces enfants.

L'avocat de la partie civile s'est déclaré satisfait en faisant remarquer que la somme ainsi accordée serait pratiquement égale à celle que les victimes auraient obtenue si elles avaient intenté séparément un procès à la société « Distillers ».

Une première indemnisation relativement minime avait été proposée par « Distillers » en 1968, mais seulement, 26 familles l'avaient acceptée. Une campagne à l'échelon national, réclamant une indemnisation plus

importante s'en suivit : elle s'était notamment traduite par le boycottage d'autres produits de la société « Distillers » qui distribue en particulier toutes les grandes marques de whisky.

Un sommet des P.C. en Crimée

MOSCOU (AFP). — M.M. Ceausescu secrétaire général du P.C. roumain, et Erich Honecker, premier secrétaire du comité central du parti socialiste unifié d'Allemagne orientale, sont arrivés en Union soviétique, annonce la presse moscovite.

Tout est donc prêt maintenant pour la désormais traditionnelle réunion des dirigeants d'Europe orientale, à cette époque de l'année, au bord de la mer Noire, où M. Brejnev passe ses vacances.

La presse soviétique avait déjà signalé la présence en URSS des dirigeants polonais (M. Gierak), hongrois (M. Kadar) et bulgare (M. Jivkov).

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

PROCHE-ORIENT

Lettre piégée en Israël

JÉRUSALEM (Reuter). — Une lettre piégée a été découverte dans un bureau de poste de Jérusalem.

La lettre, qui avait éveillé les soupçons des postiers, a été désamorcée à la préfecture de police. Elle pesait 60 grammes et avait été postée à Naplouse, sur la rive occupée du Jourdain.

Fayçal contre Washington ?

BEYROUTH (AP). — Une pression de plus en plus forte est exercée par les pays arabes sur le roi Fayçal d'Arabie pour qu'il prenne des mesures contre les intérêts pétroliers américains en représailles contre le veto américain au Conseil de sécurité.

Dans les milieux pétroliers de Beyrouth, on fait état d'un nombre croissant d'indications montrant que le souverain est sur le point de geler ou de réduire les augmentations de production, s'il ne l'a pas déjà fait.

ASIE

La récolte en Chine

HONG-KONG (Reuter). — En dépit d'une sécheresse prolongée dans le nord du pays et de violentes pluies dans le sud, la récolte de céréales et de légumes en Chine a égalé la récolte record de l'an dernier, rapporte l'agence « Chine nouvelle » selon laquelle environ 236 millions de tonnes avaient été produits.

AMÉRIQUE

Assassinat d'un roi de la pornographie

NEW-YORK (Reuter). — M. Rothenberg, considéré comme un des rois de la pornographie aux Etats-Unis, a été assassiné d'une balle dans la tête, victime semble-t-il de la lutte que se livrent les factions du milieu pour s'assurer le contrôle de la florissante et lucrative industrie du film pornographique. Il était âgé de 49 ans.

Au cours d'une perquisition dans un de ses laboratoires à Manhattan, la police avait saisi pour 250.000 dollars de films qualifiés par un policier de « révoltants ».

Deux millions de dollars pour la liberté

BUENOS-AIRES (Reuter). — Enlevé le 6 juin dernier par l'armée révolutionnaire populaire, M. Lockwood, président de la filiale argentine de la société britannique « Acrow Steel », a été libéré. Il se remet chez des amis de sa captivité de près de huit semaines, ajoute-t-on de même source. L'organisation trotskyste, a-t-on appris de source informée, avait exigé un rançon de deux millions de dollars en échange de sa libération.

EUROPE

La facture d'une grève

COLOGNE (AFP). — La grève du zèle des contrôleurs aériens de la RFA qui dure depuis 61 jours a entraîné jusqu'à présent

des pertes évaluées à 90 millions de marks (environ 120 millions de francs suisses) pour la compagnie aérienne ouest-allemande « Lufthansa ».

Un porte-parole de celle-ci a précisé que les pertes provoquées par la diminution du nombre des passagers et du fret s'élevaient à environ un million et demi de marks par jour (1,8 millions de francs suisses).

Tentative d'attentat déjoué

MARSEILLE (AFP). — Une tentative d'attentat a été déjouée sur la voie ferrée Marseille-Martignes.

Un agent des chemins de fer a, en effet, découvert deux bouteilles bourrées de cheddite et munies de mèches avec un détonateur. Un dispositif de mise à feu permettant de déclencher une explosion à distance avait été placé de l'autre côté de la voie.

Nouveaux incendies en Corse

BASTIA (AP). — Après l'accalmie de ces derniers jours une reprise a été enregistrée lundi sur le front des incendies dans le département de la Corse. Plusieurs incendies se sont déclarés aux quatre coins de l'île, les plus importants étant localisés à Casta près de Bastia, à Ucciani dans la région ajaccienne et à Speloncato près de Calvi.

UN FAIT PAR JOUR

Les colonels

Bien que le vote soit obligatoire, il y a eu dimanche à Athènes un abstentionnisme de marque. Un ministre, s'il vous plaît, et l'un des tout premiers, car il s'agissait de M. Makarezos, vice-président du conseil. Mauvais exemple ? Certes pas. Mais, comme on le sait, meunier ne peut pas être au four et au moulin. Or, M. Makarezos était en voyage et pour tout vous dire, à Pékin. Le bras droit de Papadopoulos était en effet allé chez Mao, pour y signer trois bons petits accords commerciaux. Voilà donc où nous en sommes aujourd'hui. La Grèce des colonels a confié le soin de son électrification à l'Union soviétique et Makarezos s'en va en Chine populaire pour y vendre des navires marchands.

Et cela me rappelle, qu'entre 1945 et 1951, la Grèce a reçu des Etats-Unis 2 milliards de dollars non encore dévalués. C'est cela, voyez-vous, la politique. Et voilà qui me permet de poser une question : aurions-nous eu la possibilité lundi de prendre le pouls de la Grèce, sans cette montagne de dollars-là ? C'est une affaire à suivre, et je crois bien que, colonels ou pas, il n'y aurait pas eu de toute façon de référendum en Grèce, en ce dernier dimanche de juillet. C'est à cela d'abord qu'il faut penser. L'énoncer, le traduire, l'expliquer, ce n'est pas apporter son appui à une certaine République grecque, c'est tout simplement se souvenir. En fait, la révolution grecque telle que la voit le P.C. grec n'a pas été, sans doute commencée, à travers un long cheminement, le 31 mars 1947.

A cette date, l'Angleterre triomphante, mais épuisée, devait verser 70 millions de livres à la Grèce pour permettre à ce pays de sortir de son néant. Et ces 70 millions, elle ne les avait pas. Tout a changé, parce que, prévenu le 21 février, Truman a agi et imposé un voyage à tout chapitre de l'histoire mondiale. En 41 jours, la doctrine Truman permit à la Grèce de faire front. Que tout ait été régularisé dans ce référendum, ce n'est pas moi qui le jurerai. Que la République ait été en Grèce, depuis le début du siècle, d'une réputation douteuse, l'histoire l'a prouvé. Et la République des colonels n'aura sans doute pas plus d'avenir. Mais, sans la doctrine Truman, la Grèce serait depuis 26 ans une démocratie populaire. Et dans cette perspective, le patron du P.C. grec n'aurait pas été « élu » pour 7 ans. Pensons à cela, et souvenons-nous qu'en 1947, le sort de la Grèce n'était pas seul en cause. Rappelons-nous que la Grande-Bretagne se préparait à abandonner aussi la Turquie, au moment même où l'URSS de Staline réclamait à Ankara une base dans les Dardanelles et un morceau de la Turquie d'Asie.

C'était l'époque où une livre valait 172.000 drachmes. Le temps où 85 % des enfants grecs présentaient des signes de tuberculose. L'époque où un million de Grecs étaient nourris dans des camps. 1947, tout de même, ce n'est pas si loin. Et, justement, cette année-là, il y avait eu aussi un référendum. Mais, voici 26 ans, on y mettait plus de formes qu'aujourd'hui. D'abord, en 1946, et sous le contrôle d'observateurs américains, anglais et français, les Grecs avaient élu une assemblée nationale. Les colonels auraient peut-être pu en faire autant. Et cette assemblée avait préparé la consultation populaire. Les monarchistes de ce temps-là eurent le dernier mot, et le roi Georges fut plus heureux que Constantin. On l'avait rapatrié d'exil à une énorme majorité. Peut-être en sera-t-il ainsi un jour pour l'exilé de Rome. La Grèce donnera peut-être raison à Aristote qui, bien des siècles avant Papadopoulos, disait que « les législateurs font de bons citoyens grâce à l'habitude ».

Je me souviens de ce qu'avait déclaré, à l'époque, le chef du P.C. grec à un officier anglais : « Quand vous serez partis, il y aura deux mois de guerre civile, et puis, tout ira bien. » Voilà l'hypothèse. Elle demeure. La Grèce va-t-elle vivre, déchirer les anciennes pages, se hâter d'en écrire de nouvelles ? Ou, tout n'est-il qu'illusion au pays de tous les rêves ? J'ai sous les yeux de longs rapports bourrés de chiffres où l'on nous dit que la Grèce est un chantier où fleurit le commerce et l'abondance ! D'ores et déjà, prenons date.

Depuis que certaines péjorations décident que la Grèce serait indépendante, Athènes a fait une grande consommation de souverains. Sept depuis 1827. Un fut assassiné. Les autres concurent l'exil et la guerre civile. Les Républiques aussi.

L. GRANGER

UN 1er AOUT ÉTINCELANT

Débuté par un petit souper en notre salon rouge ; nous vous réservons une jolte table... ou vous emportez notre « pick me up », cet hors-d'œuvre alléchant et délicat... ou encore, nous vous préparons un buffet froid ou chaud sur mesure et vous le livrons à domicile, à l'heure désirée.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel